

**II<sup>e</sup> partie****La diversité  
des pratiques  
dans les régions  
françaises**

À partir de l'époque moderne et pour l'époque contemporaine, les sources se font plus abondantes. Nous nous sommes donc d'abord concentrés sur un échantillon des régions françaises, en privilégiant l'ouest puisque le colloque se tenait dans cette région.

JEAN-FRANÇOIS SIMON nous décrit une technique de double labour, spécifique du Bas-Léon (Finistère). SOPHIE LALIGANT a mené une enquête minutieuse sur les techniques particulières employées dans une commune du littoral sud de la Bretagne : Damgan dans le Morbihan.

Enfin, RENÉ BOURRIGAUD présente les premiers résultats d'une enquête effectuée en Loire-Atlantique par le Centre international de culture paysanne et rurale sur les labours avant l'arrivée des tracteurs.

Pour élargir notre horizon, PÈIRE BOISSIÈRE nous présente les labours pratiqués dans les pays de moyenne Garonne (Lot-et-Garonne) ; BLANDINE VUE, ceux pratiqués en Haute-Marne. Et OLIVIER FANICA nous ramène vers le Bassin parisien, mais dans une région particulière, la Brie, qu'il nous demande de ne pas confondre avec la Beauce...

Enfin, on aurait pu aussi envisager la question des labours en fonction des cultures. Seule ISABELLE VOUETTE, qui a soutenu une thèse d'histoire sur le sujet, nous parle des techniques particulières employées pour la culture des menus grains.

## **Palarat : moyens et manières du « plombage » en Bas-Léon dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle**

**Par Jean-François Simon<sup>1</sup>**

*Palarat* est, en breton du Bas-Léon, le mot utilisé pour dire la manière de réaliser un « plombage »<sup>2</sup>, c'est-à-dire un labour profond, effectué en deux temps, d'une pâture pour y mettre des plantes sarclées<sup>3</sup> : des panais ou des pommes de terre, par exemple.

En fait, le mot sert à désigner deux types d'action : d'une part, au xix<sup>e</sup> siècle, un travail commencé avec un instrument aratoire et terminé à la bêche ; d'autre part, dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, un travail effectué au moyen de deux charrues distinctes, utilisées successivement, une déchaumeuse puis une défonceuse dont l'intervention est complémentaire.

Les sources auxquelles j'ai eu recours pour bâtir ma communication sont, pour l'essentiel, des témoignages oraux recueillis dans les années 1970, lors d'une enquête de terrain effectuée dans la commune de Plouzané (Finistère).

Dans une première partie, je donnerai des précisions concernant le matériel aratoire utilisé ; je dirai ensuite la manière de l'utiliser dans le cas précis du « plombage » : d'abord quand ce type de labour était effectué à la charrue et complété par un travail à la bêche, puis quand il était produit à l'aide de deux charrues.

1. Directeur du CRBC, Université de Bretagne occidentale.

2. Cf. ARMAND DU CHATELLIER qui, en 1847, précise : « Nous apprenons que dans le canton de Plouigneau, le travail des plantes sarclées a fait de si grands progrès que le plombage des terres, au lieu de se faire à la bêche, se fait aujourd'hui à la charrue », cité dans LOUIS OGÈS, *L'Agriculture dans le Finistère au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Brest, Le Télégramme, 1949, p. 76. En breton, « charruer profond » se dit *plomañ*, cf. PIERRE TRÉPOS, « Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme » (extrait des *Annales de Bretagne*, t. LXVII-LXVIII, 1960-1961, fasc. 4), Rennes, Imprimeries réunies, 1962, p. 39. Par ailleurs, *palarat* est composé de *pala*, bêcher, et de *arat*, travailler avec la charrue (cf. *Dictionnaire breton-français de Le Gonidec*, 1850).

3. Le « plombage » est également pratiqué à l'occasion de semis : « Dans quelques cantons [de l'arrondissement de Morlaix], avant de confier le grain [d'avoine] à la terre, on fait un trait de charrue, puis on sème à la main, sur la tranche renversée, et on couvre la semence au moyen d'un plombage. Ce procédé est le meilleur. Dans d'autres cantons, on fait deux, trois et jusqu'à quatre traits de charrue. On sème, on brise les mottes de terre au moyen de la grande marre et on recouvre par plombage », dans J.-M. ÉLÉOUET, *Statistique générale agricole de l'arrondissement de Morlaix*, Brest, Lefournier, 1849, p. 147.

## De la « charrue du pays » à la Dombasle

Pour rendre compte de la diversité des pratiques que recouvre un même mot, il me faut dans un premier temps préciser les caractéristiques des instruments aratoires utilisés pour l'occasion.

### La charrue à avant-train, *arat gand kilhourou*, ou « charrue du pays »

La seule trace qu'il m'ait été donnée d'examiner d'un instrument aratoire ancien lors de mon enquête de terrain est un soc, alors utilisé comme enclume pour des besoins domestiques. L'évocation de souvenirs a cependant permis « d'habiller » un tel objet : les plus âgés de mes informateurs avaient en effet vu d'anciens instruments aratoires, délaissés mais conservés et rangés sur les poutres de quelque grange, ou encore utilisés dans des circonstances particulières bien qu'occasionnelles.

À vrai dire, les reconstitutions qu'ils m'en firent alors étaient celles de deux instruments sensiblement différents qu'ils mettaient en perspective chronologique. L'un, qu'ils estimaient plus ancien, aurait eu une allure assez sommaire ; appelé *finouc'heller*, il était utilisé, selon leurs souvenirs, pour butter les pommes de terre. Tout y était en bois, sauf le soc en métal, de forme sensiblement conique, et creux pour recevoir la semelle ; deux planchettes, de part et d'autre de l'étauçon, écartaient la terre ; la traction leur paraissait s'exercer directement sur l'age<sup>4</sup>.

L'autre reconstitution était celle d'une charrue à avant-train, appelée un *arat gand kilhourou*. Elle évoquait des instruments aratoires dont on connaît par ailleurs des illustrations, fournies pour d'autres « pays » de Basse-Bretagne<sup>5</sup>.

Selon mes informateurs, toutes les pièces de cette charrue, à l'exception du soc et du coutre, étaient en bois ; le versoir placé à droite, fixe, est sans courbure, d'une dimension approximativement d'une vingtaine de centimètres de haut pour une cinquantaine de long. L'extrémité de l'age reposait sur un avant-train à deux roues à rais (les *kilhourou*) : les informateurs rappelaient que l'articulation de l'age de la charrue et du traversier était rudement sollicitée au moment du labourage et se devait d'être bien graissée ; certains disaient même, non sans humour, qu'il fallait, pendant le labourage, y jeter de l'eau pour que l'age ne prît pas feu ou, à défaut... pisser dessus !

De leur temps, cet *arat gand kilhourou*, qui n'était plus d'usage pour les labours ordinaires, pouvait encore servir, à l'occasion, lors de la remise en culture d'une terre à lande par exemple.

À une date qu'il n'est pas possible de préciser avec exactitude mais que les témoignages oraux, confirmés par l'analyse de quelques inventaires après décès,

4. Le souvenir du *finouc'heller* est également resté dans l'expression *finouc'hellat* utilisée pour qualifier un mauvais travail effectué avec un instrument plus perfectionné.

5. Cf. J.-M. ÉLÉOUET dans sa *Statistique agricole...*, op. cit. : pl. IV, fig. 3 ; CHRISTIAN PELRAS, *Goulien, commune bretonne du cap Sizun. Entre XIX<sup>e</sup> siècle et III<sup>e</sup> millénaire*, Rennes, PUR, 2001 [1966], p. 108-110.

permettent de situer dans les années 1880<sup>6</sup>, la charrue à avant-train est progressivement remplacée par un nouvel instrument : la version locale de la Dombasle, dite *troer* dans la langue vernaculaire, c'est-à-dire « tourneur ».

### Le troer

À la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le *troer* est devenu, en Bas-Léon, d'un usage ordinaire pour les labours. Cette charrue est munie d'un régulateur (*regulator*).

« Le plus souvent [écrit Pierre Trépos<sup>7</sup>], l'extrémité de l'âge [*sic*] repose sur une roue, souvenir de l'avant-train, qui peut monter ou descendre, ce qui permet le réglage en profondeur ; cette roue donne en même temps plus de stabilité à la charrue, et la stabilité est encore plus grande lorsque ce régulateur est muni de deux roues. »

Mes informateurs plouzanéens proposent un autre schéma d'évolution, prétendant que ce sont les jeunes gens qui, pendant la Première Guerre mondiale, ont ajouté une « petite roue », *ruilhig*, à l'extrémité inférieure du régulateur, dans le but de faciliter le travail du laboureur. Avant cette modification, le laboureur pouvait, par la seule force des bras, amener sa charrue à épouser au plus près les micro-ondulations que présentait la terre à retourner. La mise en place d'une petite roue ne permettait plus, à leurs dires, d'être aussi sensible aux légères dénivellations puisque le régulateur, en étant d'abord au contact du sol, déterminait la manière dont le soc allait à son tour l'attaquer... Pour les adultes de l'époque, en pleine possession de leurs moyens physiques, le travail ainsi réalisé était jugé moins précis et, au final, le résultat moins bon : aussi les jeunes innovateurs rencontrèrent-ils leur opposition amusée et quelque peu sarcastique mais ils finirent, rapporte-t-on, par imposer leur manière de faire car le travail s'en trouvait facilité, notamment lors des déplacements effectués, en extrémités de parcelle, au début et à la fin de chaque passage.

Comme le régulateur, toutes les pièces qui composent cette charrue sont désormais en métal : le support de soc (*konzouc'h*), la semelle (*kenver*), l'étauçon (simplement dit *tamm-fount*, « morceau de fonte »), le soc (*souc'h*), le versoir (*kignavel*), le coutre (*kountel*) ; seuls l'age (*laz-arat*) et les mancherons (*poggennoù*) sont en bois.

Cependant, alors que support de soc, semelle et étauçon, provenant directement des usines, sont livrés par les fournisseurs brestois, le régulateur, le coutre, le soc et le versoir sont fabriqués par les forgerons locaux et, de ce fait, donnent lieu à des réalisations qui peuvent varier selon les savoir-faire des artisans sollicités.

6. L'inventaire dressé en février 1862 au Moguer, au décès de Vincent Lareur, mentionne « un avant train à charrues et six traits (20,00 F) — autre avant train et un trait (6,00 F) — deux charrues avec socs et un coutre (28,00 F) » ; en mars 1889, au décès du fils, Jean-Marie Lareur, il est inventorié « une charrue du pays (15,00 F) — deux charrues en fer (55,00 F) » (archives particulières). Ainsi, dans les années 1860, à Plouzané, la charrue à avant-train paraît être d'utilisation commune ; le fait que soient expressément mentionnés, « socs et coutre », évidemment en métal, souligne le rôle encore joué par le bois dans la réalisation de ces charrues. À la fin des années 1880, les charrues sont « en fer », mais la « charrue du pays » mérite encore d'être inventoriée. C'est, à quelques années près, l'époque où naissaient mes informateurs les plus âgés. À noter enfin que l'exploitation où ces inventaires ont été dressés, était considérée, un siècle plus tard, comme la plus importante de la commune.

7. *Enquêtes sur le vocabulaire...*, op. cit., p. 39.

Lorsque le forgeron a façonné et assemblé toutes les pièces métalliques, il revient au charron de les monter sur la pièce de bois qui servira d'âge. Celui-ci est taillé, sur une longueur de 1,65 m (ou cinq pieds), dans du bois d'orme ou de frêne, dans un bois sans nœud pour réduire, à l'usage, les risques de cassure. L'âge ayant été taillé selon la forme et la longueur souhaitées, il faut au charron le percer de mortaises pour y assujettir les pièces métalliques. Il commence par creuser celle où devra passer la tige du régulateur. Ceci fait, il entreprend le travail plus délicat du positionnement du support de soc et de l'étauçon. Comme il n'est guère possible d'intervenir sur ces deux pièces métalliques, leur ajustement dépend de leur bonne position donnée par le charron. Si le support de soc et l'étauçon sont seulement fixés suivant l'axe médian de l'âge, il arrive que la charrue soit, ou trop « timide », *lent*, c'est-à-dire que le soc, sensiblement orienté vers la droite par rapport au régulateur, ne morde pas suffisamment le guéret, ou trop « hardie », *hardiz*, et que le soc orienté au contraire vers la gauche y morde de trop. Dans tous les cas, le travail du laboureur en est rendu plus difficile parce qu'il lui faut sans cesse rectifier la trajectoire de sa charrue et, en s'agrippant aux mancherons, tirer constamment soit à gauche, soit à droite (fig. 1).

Figure 1 — Le charron, après avoir fait passer une réglette par la mortaise du régulateur et, après avoir disposé une règle le long de la semelle, fait la démonstration que cette charrue, un *troer*, est trop « hardie » (Trémaïdic-Ijella en Plouzané, 1974).



Ce n'est que lorsque le bon positionnement est obtenu que le charron entreprend de creuser les mortaises du support de soc et de l'étauçon, lesquelles ne sont donc pas obligatoirement alignées : c'est là toute la subtilité du métier. Les manche-

rons, d'une longueur de 1,20 m, sont asymétriques : celui de gauche est droit et assez sensiblement placé dans le prolongement de l'âge, celui de droite est légèrement oblique. Les poignées sont taillées suivant un gabarit, leur profil est tel qu'elles ne puissent pas facilement échapper aux mains du laboureur.

Les instruments aratoires ayant été présentés, il reste maintenant à préciser la manière de les utiliser dans l'opération dite de « plombage ».

### Le « plombage » à la bêche

En 1794, lors du voyage qu'il effectua dans le Finistère, J. Cambry explique que c'est « la charrue [qui] commence le travail ; des instruments maniés à force de bras l'achèvent »<sup>8</sup>. Les témoignages oraux qu'il m'a été donné de recueillir, attestent que cette manière de procéder était encore en usage, en Bas-Léon, à la fin du xix<sup>e</sup> et même au début du xx<sup>e</sup> siècle, avec la charrue à avant-train, mais aussi avec le *troer*, après que celui-ci se fut imposé.

Il n'est pas de mon propos de détailler ici la manière dont le laboureur mène son travail mais seulement de préciser comment s'effectue le « plombage » : le patron est aux mancherons, les hommes qu'il a entraînés au champ sont là pour bêcher dans la raie, après son passage.

F. Élégœt a donné en breton, dans la revue *Hor Yezh*, une description précise de l'organisation de ce genre de travail, sur la base du témoignage recueilli auprès d'un Plouguernéen né en 1898<sup>9</sup> : « Ar re goz... pegwir ne doa ostilh ebet evit labourat. Ar re-he a ranke palarat toud gant o fal. G'ar bal toud ! Troet deho gant an arad koad...

» [...] An dra-he e vehe tollet an eil ac'h egile. E troes da vont d'ar penn-all. Dac'h ar penn-all e troes eur bom adarre dac'h ennez an i pehe troet da vont ar penn. E troes adarre. E lakeas pevar bom. Dac'houde e vehe toullet gant ar bal, 'vit choucha ar re-he, evit lakat douar warno, pesogwir oa tumper ebet d'ar poent-se. Gwechall goz oa tumper ebet. E vehe tud gant ar varr o lopa ar rehe ar bemenn-se. Oa roulo ebet. Setu ar varr e doa d'ober roulo. »

Ce qui peut se traduire de la manière littérale suivante : « Les vieux... puisqu'ils n'avaient pas d'outils pour travailler la terre, eux ils devaient tout *palarat* avec leur bêche. Avec la bêche tout ! On leur retournait la terre avec une charrue en bois...

» [...] Cela était jeté l'un contre l'autre. Tu retournais en allant à l'autre bout. De l'autre bout, tu retournais une tranche de terre contre celle que tu avais retournée en venant au bout. Tu retournais à nouveau. Tu mettais quatre tranches de terre.

8. JACQUES CAMBRY, *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1999 [an VII], édition critique avec introduction et commentaire par DANY GUILLOU-BEUZIT, p. 37.

9. FAÑCH ÉLÉGOËT, *Ur vro, un den*, n<sup>os</sup> 101-102, 1975.

Après on creusait à la bêche, pour couvrir celles-là, pour mettre la terre dessus, puisqu'à cette époque il n'y avait pas de *tumper*. Dans le vieux temps il n'y avait pas de rouleau du tout. Il y avait des gens avec la marre qui frappaient, eux, ces tranches de terre-là. Il n'y avait pas de rouleau. C'est la marre qui devait faire le rouleau. »

L'informateur de F. Élégœt donne ensuite les modalités selon lesquelles le travail est organisé : « Le matin, neuf ou dix hommes arrivaient pour bêcher<sup>10</sup>. À cette époque-là, on portait des chapeaux de paysans, avec un velours... Chacun donnait son couteau. On les mettait dans un chapeau. Quelqu'un prenait les couteaux un à un, sans regarder à qui ils appartenaient, et il les lançait pour attribuer les parts. Chacun avait environ quarante mètres à bêcher... Tout le monde la même longueur. On avait mesuré la longueur du champ avant. Mais le couteau de l'un tombait là où la terre était molle, celui de l'autre là où elle était dure. Ce n'était pas du tout pareil, même si la distance à bêcher était égale pour tous.

» Moi-même, je ne l'ai pas vu faire, mais j'ai entendu mon père en parler. »<sup>11</sup>

Et l'informateur de F. Élégœt de rappeler, comme d'ailleurs les Plouzanéens qui m'ont livré leurs souvenirs, comment le patron poussait son attelage pour accélérer la cadence car chaque raie devait être bêchée avant le passage suivant de la charrue... Et évidemment, il allait de l'honneur de chacun de ne pas se faire rattraper, tout en produisant un travail de qualité dont la manifestation était de ramener une quantité infinitésimale de terre jaune à la surface, pour bien montrer qu'on était allé au maximum des possibilités. Menée à un tel rythme, la journée était harassante, à telle enseigne, m'assure-t-on encore, que : « Gwelloc'h daou zervez falc'herez / Eged eun dervez palarat. » (« Mieux vaut deux jours de fauchaison [travail pourtant réputé difficile] / Qu'un jour de plombage. »)

Le soir venu, à table, les hommes sont avachis, transpirant encore sous leur « grande veste », *ar zae vrax*. Quand ils se lèvent, leur place sur le banc reste marquée par l'humidité qu'ils ont produite... Mais il n'est pas encore dans les usages de changer de vêtements... L'auraient-ils seulement pu ? Matériellement d'abord, psychologiquement aussi ? Ne dit-on pas en effet, en rapport avec cette circonstance précise, que « Falla yar a zo, / Ne c'hell ket sec'ha he flu war he gein » (« Il n'y a pas de poule pire / Que celle qui ne peut sécher ses plumes sur son dos ») ?

Progressivement, l'utilisation possible d'une défonceuse a changé ces manières de faire.

## Le « plombage » à la charrue

Selon mes informateurs, la défonceuse, *an tumper*, serait apparue peu avant 1900 : les plus anciens d'entre eux me signalent avoir vu travailler avec la seule déchaumeuse, même si cela n'a pas nécessairement été leur cas à eux.

Il semble cependant que ce nouvel instrument aratoire n'ait pas immédiatement donné entière satisfaction : la difficulté venait de la forme incurvée à donner au versoir, beaucoup plus conséquent que celui du *troer*, puisqu'on attend de ce nouvel instrument aratoire qu'il recouvre, à chaque passage, l'herbe et la terre retournées par la charrue qui l'a précédé.

C'est au forgeron local qu'il revient de donner au versoir du *tumper* la taille et surtout la forme hélicoïdale souhaitées. Pour ce faire, il dispose comme pour le versoir du *troer* d'un « moule » mais, aux dires des laboureurs de l'époque, le résultat obtenu n'était pas toujours à la hauteur des espérances. Pendant longtemps en effet, la courbure donnée au versoir, offrait une trop grande résistance à la terre : au lieu de glisser et de se retourner, celle-ci était simplement déplacée dans un mouvement latéral ; les laboureurs avaient bien cherché à remédier à ce défaut en renforçant l'attelage, de quatre chevaux au moins ; mais du coup, la traction exercée, trop puissante, faisait que la terre était littéralement projetée, et le laboureur devait s'ingénier à constamment contenir son attelage...

Finalement, la solution au problème serait venue du savoir-faire d'un forgeron itinérant, Louis Simon, mieux connu sous le surnom de Louis Ar C'hoell, « Louis de La Forge » ; il a été recensé à Plouzané en 1931 et 1936<sup>12</sup>. Louis Ar C'hoell aurait d'abord travaillé dans une usine de fabrication de machines agricoles dans l'est de la France. Son savoir-faire a impressionné les Plouzanéens de l'époque, qui rapportent qu'il façonnait le versoir à la massette, sans « moule » aucun, se contentant seulement de prendre quelques repères... En tout état de cause, le résultat paraît avoir donné toute satisfaction.

De cet instant, le « plombage »-type, exécuté à Plouzané dès avant 1914, consiste à utiliser successivement deux charrues : d'abord le *troer*, puis le *tumper*.

Le *troer* effectue un premier passage : il vise à décoller la bande de terre de surface, à parfaitement la retourner et à la bien « caler » dans le fond de la raie précédente. C'est un travail de précision et d'adresse : le laboureur ne doit pas appuyer inconsidérément sur les mancherons mais au contraire maintenir la charrue dans une sorte d'équilibre ; c'est pour cette raison que le travail d'assemblage effectué par le charron est tellement important. Deux hommes, armés d'une bêche, suivent le passage de la charrue, sur une demi-longueur de raie chacun, pour vérifier que la verdure n'apparaisse pas et pour y remédier le cas échéant.

Vient ensuite le passage du *tumper*. Cette seconde charrue passe dans la raie ouverte par la charrue précédente, mais elle laboure plus profond et prend donc une

10. À Plouzané, on me parle de quatorze : sept d'un côté, sept de l'autre.

11. FAÑCH ÉLÉGOËT, « Nous ne savions que le breton et il fallait parler français ». *Mémoires d'un paysan du Léon*, La Baule, Breiz Hor Bro, 1978, p. 80.

12. Le recensement de 1931 ne donne aucune indication sur le lieu de naissance, celui de 1936 précise « Plouzané » mais, à la date indiquée, il n'existe aucun acte de naissance correspondant.

nouvelle couche de terre qu'elle va renverser sur la bande de terre retournée par le *troer*. Ce faisant, le laboureur ne doit pas « miner » la muraille laissée par le passage du *troer*, mais veiller au contraire à respecter une marge de quelques centimètres. La conduite du *tumper* est considérée comme une tâche plus aisée, qui est laissée au moins expérimenté des laboureurs : il lui faut d'abord bien maîtriser la conduite de cette charrue avant de pouvoir se hasarder à mener la première.

*Troer* (au premier plan) et *tumper* (au second plan) : les deux charrues complémentaires du « plombage ».



À Plouzané, comme dans d'autres localités de Basse-Bretagne, la charrue brabant est connue dès avant la Première Guerre mondiale, mais elle ne connaît qu'un succès limité : au-delà des appréciations données par les agriculteurs qui prétendent que cette charrue était lourde, que son usage était mal commode, il reste à se demander pourquoi *troer* et *tumper*, au travail complémentaire, ont été et sont restés les instruments aratoires par excellence, ceci jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ne rapporte-t-on pas, comme pour se donner raison d'avoir fait un tel choix, que, pendant l'Occupation, un officier allemand aurait proclamé son admiration devant un tel savoir-faire, assurant même qu'il ne manquerait pas d'introduire cette technique, chez lui, en Allemagne, une fois la guerre finie.

On ne sait évidemment ce qu'il en advint... Ce qui est certain par contre, c'est que les paysans plouzanéens ont commencé par essayer d'adapter *troer* et *tumper* au nouveau moyen de traction qui bientôt se répand dans les campagnes : le tracteur<sup>13</sup>. Cette entreprise fut de courte durée car les ages en bois, soumis à des forces pour lesquelles ils n'étaient pas prévus, ne résistèrent pas longtemps, à tous les sens du terme... Leur temps était bel et bien révolu : ils ne subsistent plus guère que dans quelques mémoires et, à l'occasion, pour agrémenter quelque pelouse d'un pavillon péri-urbain.

13. Un de mes informateurs date de 1963 l'utilisation du *troer* dans un tel contexte.

## Le labour et le *détouré* : derrière les techniques se cache la société (Damgan, Morbihan)

Par Sophie Laligant<sup>1</sup>

À partir d'une ethnographie recueillie depuis 1991 à Damgan<sup>2</sup> (Morbihan), je me propose dans cette étude d'analyser les procédés de labour sur le *rayage*, espace ouvert et cultivé collectivement jusqu'au remembrement terminé en 1953. Dès 1929, Marc Bloch en livrait une description fort proche dans *Les Plans parcellaires*, tout en regrettant que de nombreux auteurs laissent dans l'ombre « la division du terroir en soles ». Et de poursuivre, en 1932 dans *Le Problème des régimes agraires*, que l'examen de ces champs ouverts, allongés et réguliers, offrait l'impression d'un merveilleux engrenage : « Toutes les pièces sont intimement liées, et sont liées de telle façon, qu'évidemment rien n'a été plus difficile que de porter la hache dans un élément isolé. Tout se tient. » Pourtant à la question de savoir pourquoi on pratique l'assolement forcé, Marc Bloch proposa une série d'interprétations qui, tout en attirant l'attention sur la globalité du système, n'en demeuraient pas moins incomplètes. Cette constatation est le point de départ de ma démonstration, et la technique du *détouré*, réservée au seul *rayage de froment* où le droit d'usage devait constamment être réaffirmé, en sera l'écho. Débattre des « Techniques et travail de la terre, hier et aujourd'hui, ici et là-bas », c'est parcourir un champ classique de nos disciplines à l'abondante littérature. Néanmoins, dans nos sociétés en pleine mutation, l'analyse des labours dévoile l'existence d'un réseau de relations qui fait système et qui nous permet d'accéder à la complexité du monde environnant.

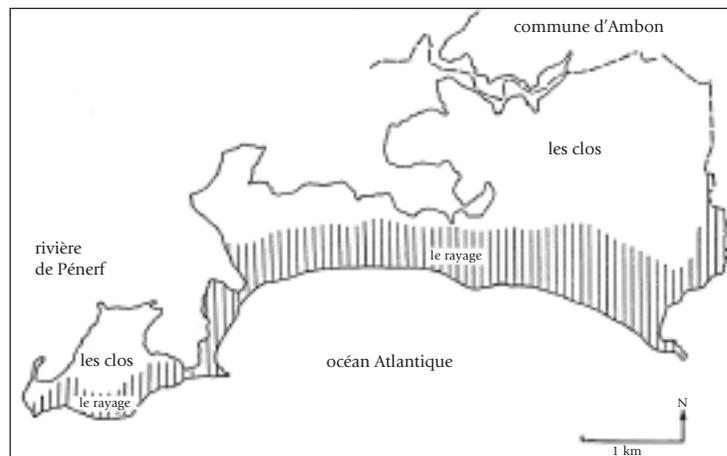
### L'organisation du *rayage*

Jusqu'au remembrement, deux types d'espaces se rencontraient sur le territoire damganais, occupant chacun une zone distincte (carte 1). Au nord, *les clos* aussi appelés « champs naturels » dans la nomenclature administrative ; et au sud, en bordure littorale, le *rayage* aussi nommé *les sillonneries*. Les premiers, de forme carrée ou rectangulaire, étaient en propriétés permanentes dont les limites n'étaient jamais

1. Ethnologue, directrice du département de sociologie de l'Université François-Rabelais de Tours.  
2. Petite commune du sud Morbihan, Damgan fait partie intégrante de la Basse-Bretagne par opposition au pays gallo ou francophone qui reçut tardivement l'appellation de Haute-Bretagne. Dans un livre à paraître, je montre comment cette société paysanne et littorale bretonne s'est heurtée aux transformations récentes occasionnées par le remembrement.

redéfinies. Les labours y étaient exceptionnels voire inexistantes et les parcelles étaient non divisibles, même lors des successions. Le second, vaste étendue de terre d'un seul tenant, était dépourvu de clôture et traversé par de rares chemins menant à la mer. Forme classique des champs ouverts allongés, *le rayage* se référait au travail du sol *en raies et sillons*. Ce terroir était structuré en unités agraires, appelées *lots*, labourées en *sillons* parallèles et curvilignes en forme de S<sup>3</sup>, longs de 30 m à 200 m. À l'intérieur de chaque *lot*, les *sillons* des différents propriétaires avaient une direction identique. En revanche, l'orientation de deux *lots* contigus était différente. Elle était systématiquement nord-sud et est-ouest, sans aucun rapport avec d'éventuelles courbes de niveaux<sup>4</sup>, confirmant ainsi une absence de relation avec les variations topographiques, comme l'a montré M. Bloch en 1926.

Carte 1 — Le clos et le rayage.



Attesté dans les archives locales dès 1326, puis avec plus de détails en 1579<sup>5</sup>, ce terroir porte à controverse quant à ses origines. Pour certains géographes et historiens, ces champs ouverts réguliers — à ne pas confondre avec ceux qui sont en faisceaux irréguliers — seraient apparus lorsque des terres défrichées collectivement furent partagées pour la première fois : « Chaque famille aurait tenu à recevoir une part de bonnes terres et c'est ainsi que des soles furent divisées longitudinalement »

3. Cette disposition en S souvent inversé, aussi relevée par Blandine VUE pour la Haute-Marne, n'a pu être expliquée de manière satisfaisante lors de ces journées d'études des 25-28 octobre 2006. Néanmoins, J. BELL et M. WATSON l'expliquent, pour l'Irlande, par la nécessité de libérer un espace suffisant pour l'attelage en bout de raie, avec la vieille charrue irlandaise à long timon, tout en gardant une fourrière aussi étroite que possible.

4. À l'exception de l'extrême nord-est où le point culminant atteint 19 mètres, le reste du territoire présente une altitude moyenne d'un peu plus de 5 mètres avec de nombreux minima facilement inondables à marée haute.

5. Cf. la distribution des terres en « seillons » (sillons) possédées par le sieur Lancelot d'Andigné (ADLA, Nantes B/2315/6).

(Neuray, 1968). D'autres émirent l'hypothèse que cette forme allongée serait liée à la déclivité du sol et orientée selon la ligne de la plus grande pente (Des Marez, in Bloch, 1926, p. 108 ; Fénelon, in Bloch, 1942, p. 144-145) ou bien encore à l'adoption de la charrue à versoir, interprétations réfutées depuis par Marc Bloch. Cette parcellisation allongée est bien antérieure aux innovations techniques du XIX<sup>e</sup> siècle (Haudricourt et Brunhes Delamare, 1986, p. 279-290). De fait, à Damgan, les terres du *rayage* furent très longtemps labourées, non pas avec des charrues mais avec des araires, en raison de la forme extrêmement étroite des parcelles et de la qualité des terres. Que cet exemple d'*openfield* classique ait persisté jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle est d'autant plus surprenant que, partout ailleurs, la réforme agraire avait fini par faire son œuvre, portée par le programme révolutionnaire de libération de la propriété (Polanyi, 1983, p. 238-253). Cette « indépendance du sol »<sup>6</sup> que les nouveaux dirigeants de la France adoptèrent avec ardeur resta étrangement en sommeil à Damgan. À la veille du remembrement, l'état cadastral quasi inchangé depuis 1833 comptait, sur les 1 016 hectares que couvre la superficie de la commune, plus de 385 titulaires de propriété particulière et de propriété collective respectivement dites « propriété individuelle » et « propriété rurale particulière »<sup>7</sup> dans les archives administratives. Grâce à la restructuration foncière, réclamée dès le début des années 1930, le nombre de parcelles passa de 11 434 en 1947 à 671 après le remembrement, permettant aux gens de gérer leur bien comme bon leur semblait. « Avant c'était vraiment un problème pour travailler ici, on charruait comme au Moyen Âge, c'était lamentable comme sections. On serait tous morts à crever de faim car c'était tout des *sillonneries* et complètement *morcaillé* [morcelé]. »

*Le rayage*, nommé « champ » ou « champ en culture » par l'administration, était divisé en deux parties respectivement appelées *le rayage de Pénerf* et *le rayage de Damgan*, ou encore *camber*<sup>8</sup> de Pénerf et *camber* de Damgan. Chaque *rayage* se divisait en deux *demi-rayages* cultivés l'un en froment, l'autre en légumes (carte 2). L'importance économique du froment était primordiale. Dans plusieurs délibérations municipales, il est cité « comme la seule industrie locale »<sup>9</sup>. Damgan appartenait à « la ceinture dorée », aussi appelée « le grenier à froment de la Basse-Bretagne ». Durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les surfaces emblavées en *grain* (froment) étaient les plus importantes, comme dans plus de la moitié des cantons du Morbihan. Quelle que soit la taille des exploitations, « le froment et la pomme de terre étaient les plantes les plus cultivées, puis venaient par ordre décroissant les betteraves, l'avoine, le sarrasin, l'orge, les topinambours et le colza, et enfin le maïs »<sup>10</sup>. Seule la variété *grain barbu* ou *barbu* était traditionnellement cultivée à Damgan,

6. Expression que l'on doit au constituant Heurtault-Lamerville (Bloch, 1930, p. 342).

7. Cette expression se réfère aux communaux de communes et aux communs de village (Laligant, 1997).

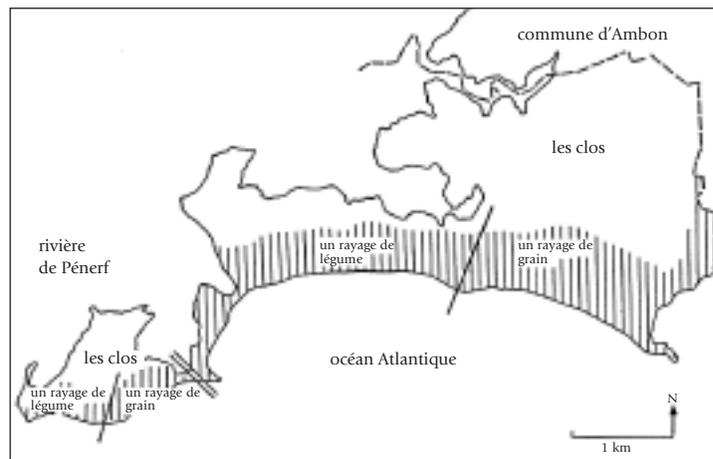
8. De *ken* (ensemble) et *ober* (faire) en breton vannetais (GuilleVIC et Le Goff, 1924 ; Pabceuf, 1982).

9. Le blé dans le Morbihan, archives départementales du Morbihan, 7 M 383.

10. Archives communales de Damgan, registre des délibérations municipales, 1950.

et ceci jusqu'au lendemain du remembrement. Pourtant, en 1929, de nombreuses autres variétés étaient produites dans le département du Morbihan : un rapport en cite plus d'une dizaine. Ce *barbu*, destiné en priorité à la production de farine panifiable, même si la paille était utilisée pour le cheptel, fut peu à peu concurrencé par la variété *bordeaux*, dite *le bordeaux*. Apparu en France au XIX<sup>e</sup> siècle, ce froment fourrager recherché pour sa paille ne sera réellement cultivé à Damgan qu'après le remembrement, avant d'être lui aussi supplanté par une autre variété, le *raton*<sup>11</sup>.

Carte 2 — Un rayage de grain et un rayage de légumes.



Dans ce système de polyculture-élevage, la majorité des activités journalières était consacrée au cheptel bovin et porcin et, hormis *le froment barbu*, toutes les autres cultures du *rayage*, dénommées *légumes*, étaient destinées à nourrir les animaux. Celles-ci comprenaient les *verdures* et les *herbes* : orge, avoine, sarrasin (blé noir), betterave, choux, colza, maïs, pomme de terre, rutabaga, topinambour, trèfle, vesce (*charousse*), moutarde. Bien que les hommes aient pu en consommer certaines, les *verdures* désignaient avant tout des légumineuses ou des « plantes-racines fourragères »<sup>12</sup>. Quant aux *herbes*, ce sont des graminées, hormis le *blé noir*. L'avoine et l'orge occupaient les surfaces les plus importantes, alors que le seigle, quatrième variété d'*herbes*, était peu cultivé. Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'orge, le seigle et l'avoine n'étaient donc pas considérés comme des céréales au même titre que le froment, mais comme des *légumes*. À Damgan, l'usage du terme *céréale* était réservé au seul froment.

Le *rayage* comprenait donc un *rayage de grain* et un *rayage de légumes* se rapportant respectivement aux deux catégories fiscales administratives de « champ ensemençé » et de « champ commun ». Pour différencier ces deux soles de la catégorie englobante appelée *le rayage*, le terme d'appellation *rayage* est précédé de l'article indéfini *un*. Durant une même année, « d'un côté c'était un rayage de froment, et de l'autre côté au même moment, c'était des légumes, puis on changeait l'année d'après ». Sur une même sole ou moitié de rayage, l'ordre de rotation était le suivant : emblavé lors de la *sèmerie de Toussaint*, le froment était récolté neuf mois après en août, reconduisant ainsi régulièrement la relation sociale spécifique d'entraide du *camber*, indispensable aux moissons<sup>13</sup>. Succédaient le glanage des épis par les femmes et les enfants, et la vaine pâture de mi-août à mi-octobre, puis enfin les labours pour recevoir fumures et cultures de *légumes*.

L'ensemble du *rayage* était exploité collectivement, et tout le monde était tenu de faire la même chose sur des terrains pourtant individuellement attribués, mais avec une redistribution des terres à chaque campagne agricole. Cette propriété mobile, non confinée par des clôtures, nécessitait une réaffirmation constante du droit de propriété. Il fallait matérialiser et différencier de nouveau les *sillons* après la vaine pâture sur l'ancienne sole en froment où toutes les vaches avaient le droit de paître, même celles des personnes n'ayant pas de terre dans *le rayage*. Dès lors, *le rayage* était soumis à la *libre personne* (libre circulation) et les détenteurs de *sillons* n'exerçaient plus leur droit de propriété sur cet espace laissé à la paissance collective jusqu'au labour des terres cultivées ensuite en *légumes*. Si bien décrite par un juriste au XVIII<sup>e</sup> siècle cité par Bloch<sup>14</sup>, cette alternance dans le droit d'usage des terres ne tomba en désuétude qu'après le remembrement permettant alors à *tous les gens de rentrer en propriété*. L'ancien *rayage* disparut, découpé en parcelles délimitées de clôtures en fil barbelé. Loin d'être insignifiante, cette évolution remet en question le principe même du *détourné*, couplé à l'assolement collectif, et permit l'emploi de charrues multisocs, de rotavators et de moissonneuses-batteuses, aux incidences sociologiques majeures.

### Casser la terre par labour

Sur le *rayage*, la terre était travaillée entre chaque culture par plusieurs labours pour enfouir les engrais et faire les *sillons* et les *raies*, mais aussi par le désherbage et la récolte proprement-dite. Une stricte alternance d'une année à l'autre sur une moitié de *rayage* du froment et des *légumes* améliorait aussi la qualité des sols. « Les

11. Jamais achetées, gardées comme un bien propre à chaque famille, les semences de froment constituaient un véritable patrimoine transmis de génération en génération lors des mariages. Or, avec ces nouvelles graines hybrides de première génération, les Damganais n'eurent alors d'autre choix, comme partout en France, que d'acheter chaque année de nouvelles semences (LALIGANT, 2005).

12. Selon la classification d'A.-G. HAUDRICOURT (1987).

13. J'ai montré ailleurs que le *camber*, bien plus qu'un simple système d'entraide pour les travaux de la terre, mettait en synergie de multiples relations sociales lors des mariages et des funérailles notamment (LALIGANT, 1997).

14. « Par le droit général de la France, les héritages ne sont en défense et en garde que quand les fruits sont dessus ; et dès qu'ils sont enlevés, la terre, par une espèce de droit des gens, devient commune à tous les hommes, riches ou pauvres, également » (cité par BLOCH, 1930).

légumes nettoyaient le sol de tout ce qu'il y avait de mauvais dedans [car] ça couvre la terre et tout dessous est obligé de crever, après vous êtes sûr que la terre est propre. » Tous ces *légumes* étaient perçus comme des plantes chaudes à croissance rapide. En raison de leurs cycles végétatifs courts, ils étaient considérés comme des plantes de repos, des dérobées dans le cycle cultural, régénérant ainsi les sols appauvris par le froment resté en terre neuf mois consécutifs. « Après le grain [froment], la terre elle est fatiguée, elle reste compacte, elle s'égraine et vous avez du mal à la travailler alors que la terre de légumes, elle est pas fatiguée, elle s'écarte, elle est reposée, elle est molle comme de la cendre car ces machins-là [les légumes], ça la défatiguait, après ça fait une terre neuve, une terre nouvelle. » De ce fait, s'il était possible de faire se succéder deux années de suite des cultures de *légumes* sur le même emplacement, cela n'était pas le cas pour le froment.

Chaque année, après la vaine pâture, le *rayage de grain* était fertilisé en octobre avec du fumier de vache. Figurant dans le système des baux, au même titre que la paille et le foin, le fumier de vache était réservé en priorité au froment. Le surplus fertilisait éventuellement les autres terres cultivées en *légumes*, association que les Damganais cependant évitaient, la jugeant tout aussi inconcevable que mettre du goémon sur des terres à froment. Déchargé au croc des charrettes par les hommes, le fumier était mis en tas à intervalles réguliers et étalé à la fourche<sup>15</sup>. Il était immédiatement enfoui dans la terre avec le soc de charrue : « On cassait la terre, on l'ouvrait en la retournant. » Réchauffant la terre, cette fumure de fond assurait, selon les villageois, une protection et une germination adéquate des semences de froment.

Après avoir été *cassé* par deux labours successifs — le premier pour enfouir le fumier, le deuxième pour faire les *sillons* et les *raies* — le *rayage de grain* était emblavé puis n'était plus travaillé jusqu'au printemps. Durant tout l'hiver, cet espace fraîchement engraisé, labouré et semencé, qui était donc loin d'être une terre nue, était pourtant perçu par les Damganais comme restant *ouvert*, contrairement au *rayage de légumes* où la terre était *fermée et mise en tombe*. Cette manière de semer le froment d'hiver est tombée en désuétude.

Le *rayage de légumes* était fertilisé, quant à lui, avec du goémon : « Avec la terre engraisée au goémon, les légumes restaient toujours plus verts et plus longtemps comme les orges et l'avoine, ils séchaient moins vite, alors que le froment, c'était plutôt jaunâtre avec le fumier. » De toutes les terres damganaises, seules celles en *légumes* étaient amendées deux fois, à l'automne et au printemps. La fumure de fond, la plus courante, se pratiquait à partir de fin septembre, parfois jusqu'en décembre. « Pour engraisser dans le rayage de légumes, fallait mettre beaucoup de *goémon salade*, c'est comme du beurre sur du pain, faut en mettre pas mal ou alors pas du tout. » Il existait deux techniques d'épandage. La première, la plus simple, était aussi la plus longue. Le goémon était étalé à la fourche et laissé à l'air libre, deux à trois semaines,

pour « le faire vieillir et le rendre cassant : c'est dur à rentrer quand c'est frais et ça traîne car on avait des petites charrues, alors que quand il était sec et grillé après il se ramassait tout seul et il se cassait quand on passait avec la charrue ». La deuxième méthode, la plus pratiquée, exigeait une préparation préalable du sol. Il fallait *casser le terrain par labour*, puis creuser à la pelle des petites tranchées (*rigoles*) dont la terre était entassée de chaque côté. Le goémon était ensuite jeté à la fourche dans ces *rigoles* et recouvert de la terre aplanie à la *gailloche*. « Aux alentours de la Toussaint, on fermait le rayage de légumes, on le mettait en tombe » (en enfouissant le goémon). Cet espace n'était alors plus travaillé jusqu'au printemps où avaient lieu les premières cultures. Une seconde fertilisation dite *fumure de printemps* était parfois faite en mai avec du *goémon de roche*, sur les terres pourtant déjà mises en culture. Le goémon était alors simplement déposé à la fourche entre les pieds de *verdures*.

### Labourer en raies et sillons

Après un premier labour pour enfouir les engrais, les villageois travaillaient à nouveau le *fond de terre* qui recevrait froment ou *légumes*. Les semailles de froment à la Toussaint marquaient le début du calendrier agricole — « C'était à nouveau le grain de retour » — et relançaient également l'ensemble du comput local de toute la société damganaise. Sur le *rayage de légumes*, la date du second labour fluctuait de janvier à mars, selon les années. L'observation des fossés, indispensable pour juger des conditions climatiques et d'un sol suffisamment ressuyé, décidait du moment adéquat pour utiliser sans dommage les instruments aratoires. « Pendant l'hiver, les fossés [entourant les clos] étaient pleins, alors quand on arrivait le 15, 20 mars, ou des fois avant, et qu'on voyait l'eau baisser, on disait "tiens, on va pouvoir commencer à labourer là où on mettait les légumes dans le rayage". » Préalablement, la herse était passée pour ameubler et briser la terre du *rayage de légumes* et pour « arracher l'herbe [poussée depuis le labour fait au début de l'hiver], détruire tout ce qui était mauvais en laissant pourrir ». Deux ou trois jours plus tard, on labourait « en sillonnant la terre pour pouvoir la consommer », la mettre en culture. Mais quelles que soient les cultures, les villageois veillaient aussi à « labourer par temps sec [car] c'était bon, les mauvaises herbes venaient moins, mais si le temps était un peu pluvieux, il venait plein de touchons [adventices] là-dedans après dans le rayage, et ça nous empoisonnait ! »

Tout le monde travaillait le *rayage* au même moment selon une gestion strictement individuelle et dévolue aux hommes. On commençait par labourer ses propres *sillons*, avant ceux des personnes dépourvues d'instrument aratoire, sans que cela soit cependant systématique. L'emplacement des *sillons* impliquait souvent le labour conjoint de terres louées ou prêtées à des personnes exploitant un bordage<sup>16</sup> ou

15. Malgré l'apparition de fourches spéciales dites « fourches à fumier », les cultivateurs se sont très longtemps servis d'une seule et même fourche pour épandre le fumier sur le rayage de grain, monter les paillers, récolter le goémon et vider les litières.

16. Se différenciant des fermes plus vastes, un bordage était une petite exploitation agricole d'un demi à trois hectares, caractérisée par un cheptel réduit et une absence de matériel agricole.

résidant dans le bourg. Généralement, le propriétaire mettait à leur disposition des *sillons* accolés aux siens. Un seul *sillon* pouvait aussi être partagé en deux, si le *lot* était assez long. Le cultivateur labourait alors sa partie de *sillon* en même temps que celle située en son prolongement, pour le compte d'une autre personne. Ce service donnait toujours lieu à une réciprocité de nature différente, décalée dans le temps. La personne aidée participait au repiquage des plants de betteraves ou de choux, ou à la récolte des pommes de terre de celui qui avait labouré ses sillons. L'échange était davantage valorisé que la nature ou la quantité des prestations, jamais rendues à l'identique (labour contre labour) ni au *prorata* du nombre de *sillons* labourés.

Alors que sur la commune voisine d'Ambon, la motorisation, datant des années 1920, entraîna une disparition précoce de la *charrue à queue* (sorte d'araire), il fallut attendre à Damgan la restructuration foncière des années 1950 pour que disparaisse le labour monoraie des *charrues à queue* et des brabants réversibles. La *charrue à queue* était un instrument à soc fixe et sans versoir, tracté par des bovins, qui ouvrait et émiettait la couche arable en *raie* et *sillon*, sans la retourner. Les brabants réversibles utilisés par certains Damganais nécessitaient, quant à eux, l'usage d'attelages mixtes chevaux-bovins, permettant ainsi d'améliorer le temps de labour et la force de traction (Laligant, 1997). Longtemps, la disposition très particulière des *sillons* sur *le rayage* ouvert fut incompatible avec l'usage des charrues multisocs modernes : « On avait des brabants deux fois grands comme ma main qui étaient pas à quatre socs car on aurait envoyé ça [la terre] chez le voisin. » Les instruments multisocs appaurent donc de façon très tardive à Damgan. Les bœufs et les chevaux se maintinrent encore quelques années après le remembrement, avant d'être abandonnés au profit des tracteurs, seuls capables de tirer les lourdes charrues multisocs et les rotavateurs : « Avec le remembrement, c'était plus possible de faire la longueur des champs avec des brabants traînés par des chevaux et des bœufs ; on a essayé quelques années mais c'était les crever, alors on a acheté un tracteur suite à cette réorganisation foncière. »

L'usage conjoint par les Damganais de ce qu'ils appellent *l'araire* (ou *charrue à queue*) et la *charrue* (en fait le brabant) pour labourer *le rayage* et certains *clos* remet largement en question l'explication apportée à la diversité du parcellaire en Europe. Avant les travaux d'Haudricourt, certains auteurs pensaient que les champs plus ou moins carrés, spécifiques du paysage bocager, étaient forcément travaillés à l'araire en labour croisé. À Damgan, hormis la technique des *raies* et *sillons* indispensable à la réussite de la culture du froment, la plus valorisée, on ne relève aucune concordance entre le choix des outils aratoires et la configuration des espaces agraires ouverts (*le rayage*) ou fermés (*les clos*).

Jusqu'au remembrement, le rayage était labouré selon deux techniques (*en sillons* et *en planches*), distinctes par l'exécution du travail plus que par les outils. Le seul maniement de la *charrue à queue* permettait d'obtenir un labour symétrique ou asymétrique.

Le labour *en sillons* était le plus répandu. À chaque passage de la *charrue à queue*, une *raie* était ouverte, émiettant la terre de chaque côté sans la retourner, selon un

labour superficiel et totalement symétrique. Deux *butées de terre* étaient ainsi accolées, constituant le *sillon* proprement dit, séparé du suivant par la *raie* laissée par le passage du soc. Pour faciliter les labours, certains propriétaires échangeaient leurs sillons, en s'assurant de conserver assez de sillons sur chaque moitié de rayage. Ainsi, ils pouvaient exécuter un labour asymétrique à la *charrue à queue* ou au brabant, laissant des *sillons* plus larges et plus creusés. Un *guéret* — terme qui désigne à Damgan une étroite bande de terre non travaillée en bordure de parcelle — devait toujours être réservé, sinon on risquait de recouvrir de terre les sillons du voisin. L'inclinaison de la *charrue à queue* alternait à chaque saison de labour : la terre, versée à droite de la raie une année, était rejetée à gauche l'année suivante. Ce procédé construisait un sillon à chaque passage de labour. La *charrue à queue* pouvait aussi être dirigée de façon à rejeter la terre à droite puis à gauche. La réalisation d'un tour était obligatoire pour accoler les deux *butées* de terre constitutives d'un *sillon*.

Ces deux dernières techniques sont à mi-chemin entre celle d'une *charrue à queue* et celle d'un *brabant*. Avec une *charrue à queue*, tout en labourant plus profondément et en rejetant la terre d'un seul côté à la manière du labour asymétrique au *brabant*, les mottes de terre étaient seulement versées et émiettées comme avec un simple labour symétrique. Cette technique, employée par les personnes qui n'avaient pas les moyens d'acquérir un *brabant*, exigeait un terrain relativement sec. Une terre trop mouillée, devenue lourde et compacte, rendait difficile sinon impossible l'inclinaison de l'instrument aratoire. En revanche, l'usage du *brabant* était possible quelles que soient les conditions édaphiques, mais au risque de créer une semelle de labour. Plus rapide et profond, ce labour asymétrique soulevait des *collées* importantes de terre favorisant une meilleure régénération du sol (aération, porosité).

Certaines circonstances exceptionnelles requerraient non pas le labour *en sillons*, mais le labour *en planches*, technique qui nécessitait cependant d'importantes surfaces de terre, fait rare dans *le rayage*. Après un labour *en sillons*, les graines étaient semées à la volée. Ensuite, la herse ou la *gailloche* (gros rondin de bois) recouvrait les semences et égalisait la surface de la terre à peu près comme si on avait effectué un labour à plat. Ensuite, un nouveau passage de la *charrue à queue* ouvrait des raies distantes de trois, quatre ou cinq mètres, pour l'évacuation de l'eau, délimitant ainsi des planches. Ce procédé était plus expéditif que les semailles en sillons : « Quand on n'avait pas le temps de mettre en sillons, on semait alors comme ça en vrac [à la volée] vite fait et après, un coup de herse. » Davantage réservée aux *grosses cultures* de printemps (avoine, orge, colza, trèfle), cette technique était utilisée sporadiquement pour semer le froment. C'était le seul procédé cultural où toute la chaîne opératoire était assurée uniquement par un homme, et non par une femme et un homme comme il était de coutume sur *le rayage*.

## Détourné et droit d'usage

« Quand on sillonnait [labourait], c'était toujours du haut vers le bas pour faire les sillons, pour que l'eau s'écoule ; la pente va toujours vers la mer. » Sur le rayage, si un lot était orienté nord-sud, celui qui lui était contigu était toujours orienté est-ouest. De fait, le haut d'un lot était tout à la fois au nord et à l'est ; et le bas au sud et à l'ouest.

Figure 1a — Sens des labours et des semis sur un rayage de légumes.

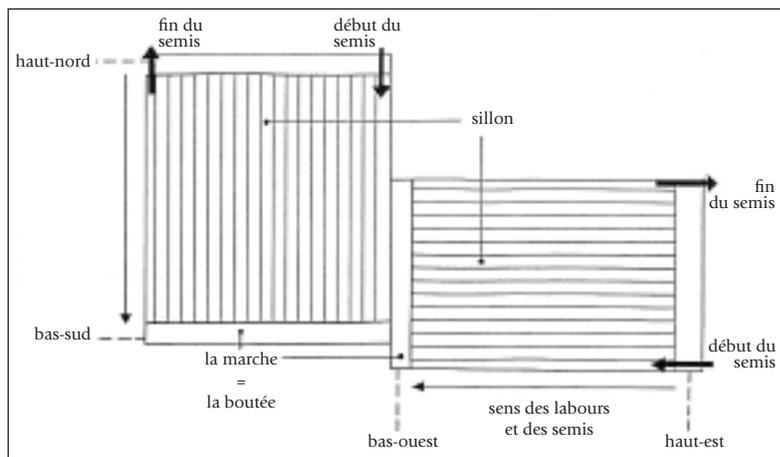
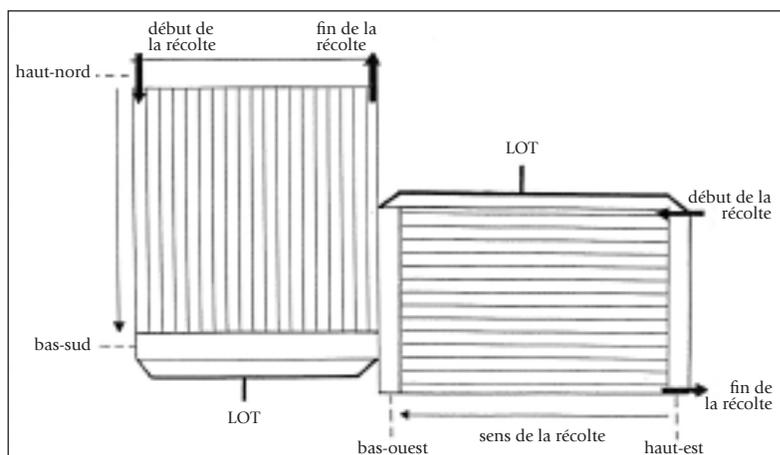


Figure 1b — Sens de la récolte sur un rayage de légumes.

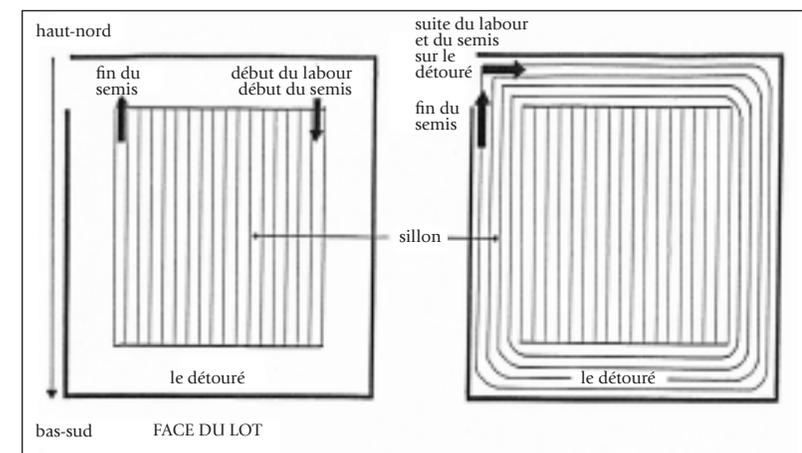


Dans le rayage de légumes, on travaillait les sillons du haut vers le bas, en partant de l'endroit opposé par lequel on accédait au lot (fig. 1a et 1b). Les premiers sillons labourés puis semés étaient donc toujours à l'est du lot par rapport au haut, si l'entrée

se trouvait sur le côté ouest. Pour ce faire, on réservait sur chaque lot, « une marche dans le bout qui restait tranquille pour rentrer dedans, tourner, passer le brabant, la sarcluse et le cheval en boutée, car il fallait bien dans les choux avoir une planche à chaque bout pour tourner. On mettait rien dans les boutées car ensuite c'était pour ramasser les choux, les betteraves et tourner avec la charrette ». Ici, deux sillons contigus appartenant à des propriétaires différents étaient indépendants, permettant une mise en culture et des récoltes plus étalées dans le temps, à l'inverse du rayage de grain où les sillons étaient solidaires.

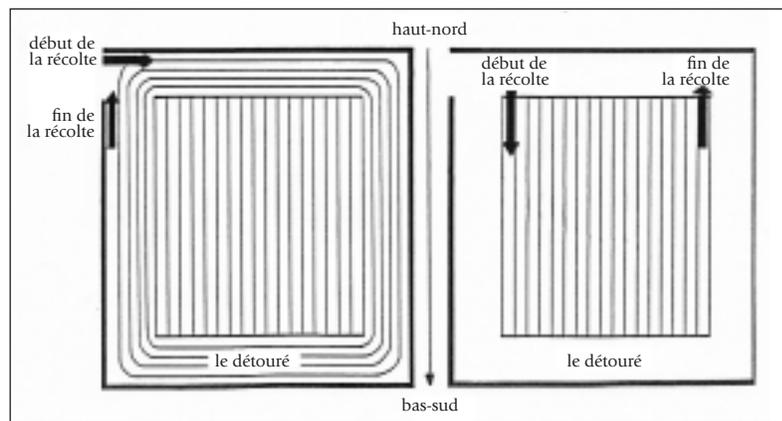
Sur le rayage de froment, pour que chacun puisse labourer sa part du lot qui lui revenait, sans perte de terre, on ménageait une large bande de terre autour du lot : « On laisse un détourné sur les quatre faces du lot », ce qui obligeait tout le monde à faire la même chose (fig. 2a). D'une part, à l'intérieur de chaque lot, les sillons de chacun étaient bordés de chaque côté par les sillons de leurs voisins. D'autre part, les sillons au centre du lot étaient eux-mêmes entourés par d'autres sillons situés dans le détourné, large bande de terre entourant le lot. Les sillons localisés au centre du lot étaient toujours labourés et semés en premiers, puis venaient ceux situés dans le détourné. La femme semait à la main, en ligne, les semences vitriolées (droguées) par les hommes, en les recouvrant immédiatement de terre avec le pied. Quand plusieurs sillons étaient emblavés, « nous [les hommes], on closait les sillons, on les bouchait ». Trois passages étaient nécessaires pour cela. Tiré par un cheval, le butteur à deux versoirs rejetait la terre sur le haut des sillons, enterrant à quelques centimètres le froment déposé en surface. L'homme revenait ensuite deux fois sur les sillons, pour herser puis pour passer la gailloche : « On gaillochait, par-derrière, pour que la semence colle au sillon et en plus quand on roulait sur le sillon, ça l'arrondissait et ça servait pour évacuer l'eau et pour le travail de coupe, car c'était embêtant à couper quand il y avait de grosses mottes de terre. »

Figure 2a — Sens des labours et des semis sur un rayage de grain.



Lors de la récolte, en revanche, une gestion inverse s'opérait sur le rayage de froment : on coupait toujours en premier les sillons dans le détourné pour atteindre ceux situés dans le centre du lot (fig. 2b). Un même lot semé de froment ne pouvait donc être géré que collectivement, par attribution à chaque propriétaire de sillons au centre et dans le détourné, contrairement aux lots en légumes sur lesquels on accédait plus aisément grâce aux boutées conservées à chaque extrémité. Par contre le labour en planche, peu utilisé, ne nécessitait pas de détourné.

Figure 2b — Sens de la récolte sur un rayage de grain.



Plus que l'indifférenciation des sillons lors de la vaine pâture ou l'alternance grain-légumes sur une même moitié de rayage, le détourné était le fondement même du système agronomique sur tout le rayage et, ce qui est beaucoup plus inattendu, de toute l'organisation sociale. Spécifique au rayage de grain, ce détourné entraînait pourtant chaque année une redistribution de la terre du rayage, cultivée par chacun, et faisait aussi que certains avaient leurs sillons perpendiculaires à ceux des autres une année sur l'autre. Toute vente de sillons était de ce fait impossible et, en cas de prêt, le propriétaire restait seul responsable du tracé des sillons. On comprendra aisément que cette préparation en sillons, exigeant une réorganisation totale et périodique de la terre attribuée à chacun, était l'occasion de fréquents conflits sans cesse renouvelés que seule l'organisation sociale du camber régulait.

### « Sans raies, ni froment, ni propriété »

Le travail du sol en raies et sillons donnait la priorité à la culture du froment. Préférée au labour à plat pratiqué en Bretagne intérieure, cette technique répandue sur le littoral breton assurait, avant tout, la réussite de la sèmerie de Toussaint.

La succession de levées de terre (sillons) et de dépressions (raies) maîtrisait les désavantages de ces terres argileuses de bord de mer, donnant des sols généralement

noyés l'hiver et brûlants l'été par manque de perméabilité. Sans raies facilitant l'écoulement des eaux en hiver et maintenant une relative humidité jusqu'au début de l'été, pour former la matière sèche des grains de froment, il aurait été impossible d'emblaver le rayage. « Ici le froment était mis en sillon par rapport à l'eau, sans quoi vous aviez pas de grain. Dans les raies, fallait pas mettre de froment car il était noyé et il pourrissait, car tout le long ici ça retenait l'eau l'hiver car il y avait pas beaucoup de fond de terre [couche arable]. » À l'évidence, les raies étaient plus importantes pour le froment toujours semé en novembre que pour les légumes mis en terre au printemps.

Depuis le remembrement, le froment d'hiver comme les céréales de printemps ont quasiment disparu à Damgan. L'incapacité de réussir ces cultures tient plus à l'évolution des labours qu'à la qualité des terres. Bien que les engins agricoles soient plus performants, le labour à plat empêche désormais l'exploitation des terrains insuffisamment drainés l'hiver et trop secs l'été. Quoique l'apparition d'hybrides permette des rendements supérieurs en froment, la perte des savoir-faire a rendu sa production aléatoire : « On faisait tout en sillon, c'était obligé car c'est tout plat et après quand le remembrement a passé et qu'il y a eu les mécaniques pour couper, tout a été mis à plat, ça s'appelait mettre à plat à la herse. Mais alors, il y avait plus les raies pour écouler l'eau, et le froment, ça donnait plus pareil. » Ainsi, le remembrement a-t-il profondément modifié la place du froment dans l'économie et la culture locales.

Servant à quantifier le bien de chaque villageois<sup>17</sup>, l'étalon sillon n'existait pourtant pas de manière absolue mais dans sa relation à l'homme car, chaque année, ce dernier reconstruisait et matérialisait de nouveau ses sillons par labour. On héritait toujours de sillons, or paradoxalement seule la raie permettait à chacun de circonscrire sa propriété. On relève ici une différence entre le sillon, surface de terre exploitée de façon privative et la raie tout à la fois limite de propriété et principe constitutif du sillon. De même, les termes sillonneries et rayage, qui qualifient tous les deux l'ensemble de l'espace ouvert situé dans le sud de la commune, ne sont pas exactement synonymes. Sillonneries, au pluriel, individualise les sillons possédés par chaque personne en propriété propre. Par contre, rayage fait disparaître l'individu détenteur de terre dans une organisation permettant aux végétaux avec le grain de retour et le détourné, ainsi qu'au camber de se renouveler. Cette distinction est confortée par le fait qu'on n'héritait jamais du rayage, mais toujours des sillonneries.

### Conclusion

Au terme de cette exploration, on remarque que le terme de « modernisation de l'agriculture » abondamment utilisé en France pour qualifier le changement des pratiques agraires et tenter de développer des modèles socio-économiques en milieu

17. « On avait deux-trois sillons là, quatre-cinq un peu plus loin, et après c'était à un autre. »

rural, suite au remembrement, ne rend compte ni de l'ampleur de la rupture des années 1950, ni de la profondeur des mutations qui affectèrent la propriété et les règles communautaires de labour et de récolte, subordonnées au *détourné*. À Damgan, dans *le rayage*, la relation au sol était complexe et relevait de principes très différents de la notion juridique de propriété privée. Régulée entièrement par la coutume et non par la loi, celle-ci était mouvante et liée au passage du soc de la charrue. Si les *sillons* étaient divisibles et le bien familial extrêmement morcelé, leur vente était en revanche impossible. L'inaliénabilité s'expliquait par le fait que les quelques *sillons* possédés par chacun devaient être retracés chaque année. Chaque villageois devait donc réaffirmer sans cesse sa propriété sur ses terres en renouvelant son droit d'usage par des labours dont le savoir-faire se perpétuait de père en fils. Dans le cas contraire, il était dépossédé de sa terre plus ou moins temporairement. Le fonctionnement du *rayage* se présentait comme un modèle « idéal » fondé sur le respect de la propriété individuelle, l'acceptation tacite du cycle d'assolement et le droit de tous à cultiver des *sillons*. L'alternance permanente des soles de *légumes* et de *froment*, conjuguée aux *raies* et au *détourné* défaits et refaits constamment par le labour, entraînait des transgressions répétées et coutumières avec vol de terre, vol de récolte ou destruction de récolte. La mobilité des *sillons* sur *le rayage* avait aussi pour conséquence de modifier le statut et l'identité de la *personne*. Quand un propriétaire ne cultivait pas ses *sillons* pendant quelques années ou bien qu'il n'avait pu, de son vivant, transmettre à ses successeurs un certain nombre de savoir-faire, il pouvait se voir déposséder temporairement de ses terres, occupées par d'autres cultivateurs. Cette rupture de relation entre le cultivateur et son *bien propre* entraînait alors une période de mise en marge de l'individu, dite *main morte*, qui le situait dans la non-relation, transformant pour un temps son statut et risquant de mettre en péril sa récolte.

Finalement, seule cette technique de labour du *détourné*, bande de terre au demeurant bien anodine pourtant refaite à chaque campagne agricole, permet de comprendre pourquoi la propriété privée — telle qu'elle est définie dans le Code civil avec son caractère exclusiviste — fut si lente à se mettre en place à Damgan. Et de conclure que cette société, auparavant enracinée dans son territoire selon un ordre cohérent, a été détruite par *l'individualisme agraire*, que Marc Bloch a décrit. Avec *l'individualisme* introduit tardivement par la mécanisation et la restructuration foncière des années 1950, comment ne pas s'interroger sur cette affirmation de Jean-Jacques Rousseau : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisait de dire : ceci est à moi [...] fut le vrai fondateur de la société civile » ?

## Bibliographie

- BLOCH M., « Peuplement et régime agraire » (1926), « Les plans parcellaires » (1929), « La lutte pour l'individualisme agraire dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle » (1930), « Le problème des régimes agraires » (1932), « L'outillage rural » (1938), « Problèmes de structure agraire et de méthode » (1942), série d'articles réédités dans *La Terre et le paysan. Agriculture et vie rurale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (préface d'E. Le Roy Ladurie), Paris, Armand Colin, Histoire, 1999.
- DE GALZAIN M., *Deux siècles de mots historiques en Morbihan (1789-1982)*, Bannalec, 1992.
- Dictionnaire d'agriculture*, Paris, CILF-Presses universitaires de France, 1999.
- GUILLEVIC A. et LE GOFF P., *Vocabulaire breton-français et français-breton du dialecte de Vannes*, Vannes, 1924.
- HARLAN J.-R., *Les Plantes cultivées et l'homme*, Paris, Presses universitaires de France, 1987 (1<sup>re</sup> édition : *Crops and man*, 1975).
- HAUDRICOURT A.-G. et HÉDIN L., *L'Homme et les plantes cultivées*, Paris, Métaillé, 1987.
- HAUDRICOURT A.-G. et J.-BRUHNES DELAMARRE M., *L'Homme et la charrue à travers le monde*, Lyon, La Manufacture, 1986 (1<sup>re</sup> édition 1955).
- LALIGANT S., *Les Clos et le rayage : des relations aux espaces sur le territoire à l'organisation de la société rurale damganaise. (Une commune du sud Morbihan)*, thèse EHESS, 1997, 875 p.
- LALIGANT S., « "L'orge et l'avoine sont des légumes, le froment n'est pas un blé", Damgan, Bretagne sud », *Ruralia*, n<sup>os</sup> 10-11, 2002, p. 121-146.
- LALIGANT S., « La dépendance n'est pas la solidarité. Appartenir au *camber* (Damgan, Morbihan) », in GUILLAUME P. (dir.), *Les Solidarités 2. Du terroir à l'État*, MSH d'Aquitaine, 2003, p. 530-554.
- LALIGANT S., « Terre et familles à Damgan en Bretagne : consanguinité et affinité », *Revue d'ethnologie française*, n<sup>o</sup> 2005/3.
- LALIGANT S., *Un point de non-retour. Anthropologie sociale d'une communauté rurale et littorale bretonne* (à paraître aux Presses universitaires de Rennes en 2007).
- Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1992.
- LIZET B. et DE RAVIGNAN R., *Comprendre un paysage. Guide pratique de recherche*, Paris, INRA, 1987.
- MAUSS M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.
- NEURAY G., *Des paysages. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?*, Gembloux, Presses agronomiques de Gembloux, 1982.
- POLANYI K., *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (préface de L. Dumont), Paris, Gallimard-NRF, 1983 (1<sup>re</sup> édition *The Great Transformation*, 1944).
- PRÉVOST PH. et LE GLORU P., *Les Bases de l'agriculture moderne*, Paris, Lavoisier, 1990.
- TROCHU J.-L., *Du défrichement et de la plantation des landes et bruyères*, Paris, Huzard, 1820.

## Techniques de labour en Loire-Atlantique des années 1930 aux années 1960

Par René Bourrigaud<sup>1</sup> et le CICPR<sup>2</sup>

Labourer... En un mot, tout est-il dit sur la question ? On pourrait le penser tant il est étonnant qu'une des activités primordiales de la majorité de la population, jusqu'à une époque récente, ait laissé aussi peu de traces écrites sur les techniques de labour elles-mêmes. Les quelques indications que nous possédons<sup>3</sup> nous donnent des pistes, mais si peu ! Il est donc urgent de sauvegarder la mémoire de la génération des agriculteurs qui a connu les pratiques antérieures à la Seconde Guerre mondiale, puisqu'il est désormais trop tard pour collecter celle de ceux qui ont connu les pratiques antérieures à la Première.

C'est l'objectif que s'est fixé le CICPR, dynamisé par l'exposition *Des charrues et des hommes* réalisée par la Direction de la culture et du patrimoine du département. Depuis l'ouverture de cette exposition, nous avons donc lancé une enquête, à partir d'un questionnaire simplifié, pour recueillir auprès des informateurs adéquats les renseignements que nous cherchions. Ces questionnaires ont été remplis en général par les enquêteurs, parfois par les enquêtés eux-mêmes, à partir d'entretiens que l'on peut qualifier de semi-directifs. Nous avons ainsi recueilli plus d'une centaine de questionnaires remplis qui constituent la source principale de ce travail. Certains entretiens ont été plus approfondis, notamment ceux qui ont été nécessaires pour la reconstitution effective de ces labours anciens. Il faut en effet souligner d'emblée qu'on ne peut prétendre avoir compris une technique de labour et être en mesure d'en apprécier les caractéristiques que lorsqu'on est en mesure de la repro-

1. Maître de conférences à l'université de Nantes et membre du CICPR.

2. L'enquête, dont les premiers résultats sont reproduits dans ce texte, a été effectuée par le CICPR (Centre international de culture paysanne et rurale), l'association organisatrice du colloque.

3. Citons, pour la Loire-Inférieure, les statisticiens et agronomes du XIX<sup>e</sup> siècle : HUET DE COËTLISAN, J. RIEFFEL, G. HEUZÉ. Les auteurs qui ont produit des travaux plus riches sur les départements voisins, comme CAVOLEAU pour la Vendée et surtout O. LECLERC-THOUIN pour le Maine-et-Loire, nous fournissent des renseignements très utiles, mais on est parfois obligé d'extrapoler. Dans les ouvrages du XX<sup>e</sup> siècle, si on met de côté *l'Atlas linguistique et ethnologique de la Bretagne romane, de l'Anjou et du Maine*, établi par GABRIEL GUILLAUME et JEAN-PAUL CHAUVEAU (vol. II : *Flore. Terre. Temps. Maison*, 1983, notamment p. 455 à 481), on trouve encore moins de données car les pratiques que nous allons évoquer ont été combattues par les partisans du progrès et donc largement ignorées. De ce point de vue, les pratiques paysannes de notre région sont traitées à peu près avec le même mépris que celles des paysans du Cameroun dont parle CHRISTIAN SEIGNOBOS (cf. sa communication p. 259-269).

duire. Bien entendu, nos premiers pas dans l'archéologie expérimentale sont sans doute hésitants, mais ils nous ont obligés à sortir de l'à-peu-près, à faire des choix précis parmi les variantes possibles car les techniques changent d'un canton à l'autre et parfois entre le nord et le sud d'une même commune.

Pour le dépouillement de l'enquête, nous avons classé les données par canton et par « régions agricoles » telles qu'elles étaient définies à la fin de la période que nous étudions, c'est-à-dire à la fin des années 1960. Mais ceci n'est pas très important car nous nous sommes refusés à toute extrapolation des données et nous avons reporté sur nos cartes les données brutes recueillies au niveau de chaque commune. Nous avons en effet demandé à nos informateurs de se faire eux-mêmes « estimateurs » des pratiques les plus courantes sur leur commune. Nous savons bien que cette démarche est discutable, puisqu'elle introduit un doute sur le résultat, mais lorsque nous avons plusieurs informateurs sur la même commune et que leurs réponses concordent, ce qui fut généralement le cas, on peut penser que le résultat obtenu est fiable.

Dans ce compte rendu, nous allons donc exposer, le plus brièvement possible, les principaux résultats de notre enquête, tout en étant conscients qu'un plus grand nombre de données, notamment sur certains cantons, seraient nécessaires.

Après avoir présenté les divers modes d'attelage et leur évolution, nous présenterons la forme des labours, puis leur réalisation, avant de terminer par l'évocation de quelques particularités remarquables.

## La diversité des modes d'attelage

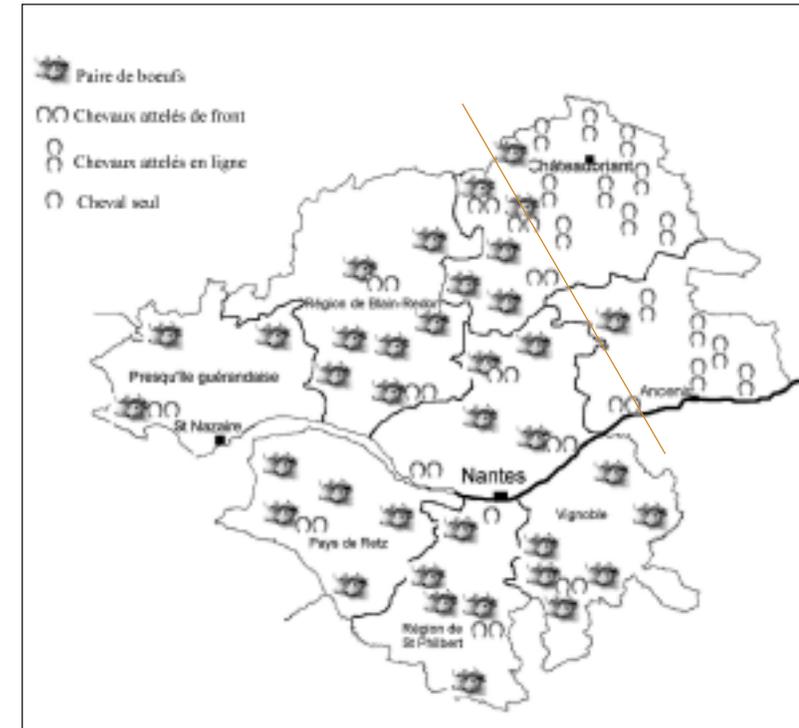
### Bœufs et chevaux

La carte n° 1 fait apparaître une nette domination de la traction bovine dans tout le sud du département et, un peu moins nettement, dans un grand nord-ouest. En revanche, on constate une quasi-exclusivité de l'usage des chevaux sur la région d'Ancenis et sur la partie est de la région de Châteaubriant (cantons de Saint-Julien-de-Vouvantes, Moisson-la-Rivière, Châteaubriant et Rougé).

Un trait remarquable qui peut s'expliquer : dans les zones où dominent les bœufs, les chevaux sont attelés *côte à côte*, selon l'expression généralement utilisée, et non pas en ligne, comme c'est le cas, de façon systématique, sur les régions d'Ancenis et Châteaubriant est. On peut penser que lorsque les *toucheurs de bœufs* se convertissent au cheval de trait, ils ont tendance à atteler les chevaux comme les bœufs, même si les techniques d'attelage ne sont évidemment pas les mêmes. Cependant, du point de vue des déplacements sur la raie ou le sillon, la position des animaux est la même. Par ailleurs, l'attelage de front pour les chevaux suppose l'usage du double palonnier qui n'est pas répandu dans les zones de traction en ligne. On a remarqué que les partisans de l'attelage de front cherchent à justifier ce mode d'attelage comme étant plus « efficace » que l'attelage en ligne, alors que ceux qui pratiquent ce dernier ne se posent même pas la question. Mais ils font néanmoins

remarquer que l'attelage en ligne présente un avantage pour dresser les jeunes chevaux. : « Quand on a un poulain qu'on veut dresser, on l'attelle en file entre deux chevaux plus expérimentés et il est bien obligé de suivre... » L'attelage pourrait donc avoir un lien avec les zones d'élevage des chevaux, mais ce n'est pas certain.

Carte n° 1 — Moyen de traction animale le plus courant vers 1930-1940. Le département est divisé en régions agricoles telles qu'elles étaient définies au cours des années 1960.



Il est intéressant de voir ce qui se passe sur les zones frontières entre les deux modes d'attelage. On peut en effet repérer sur la carte une ligne presque droite qui passe par Derval, Nozay, Abbaretz, Riaillé et Oudon, constituée de communes pour lesquelles nos informateurs nous indiquent que « les deux se pratiquaient », « c'était un choix personnel ». Il est évident qu'il y a dans ce « détail » sur les modes d'attelage un indice intéressant : ces pratiques obéissent à des coutumes régionales dont il est impossible de dégager une explication rationnelle.

Il est difficile de tirer des renseignements très nets sur les races bovines et équines utilisées. Si, pour les bovins, la race nantaise est dominante dans la région de Blain-Redon et dans le Pays de Retz, dans les autres on trouve des réponses variées : maine-anjou, normands, maraichins, parthenais et... croisés se mélangent souvent. Sur le Pays de Retz, on signale que les *bœufs gares* (les normands, désignés ainsi à cause de la couleur de leur robe) sont arrivés après la guerre et se sont substitués aux nantais.

Quant aux chevaux, les réponses sont parfois évasives : les bretons, bien sûr, mais aussi les percherons et même les ardennais ou des chevaux lourds de race mal définie.

### Variantes

Nous avons systématiquement posé la question de savoir si c'était différent dans les petites exploitations. La réponse attendue est venue, souvent spontanément : dans les petites exploitations, les borderies ou les *biqueries* de quelques hectares, on fait souvent travailler les vaches, par paire le plus souvent, mais en solitaire quelquefois. Il y a pourtant une variante qui tient à la culture de la vigne. Là où elle existe, la vigne entraîne la présence d'un cheval, plus adapté au travail entre les rangs. Et dans les petites exploitations, il n'y a qu'un cheval, ou plutôt une jument poulinière car on essaie d'en tirer le meilleur profit. C'est le cas sur des communes comme Bouguenais, au sud de Nantes, où il n'y a que des petites exploitations qui n'ont jamais de bœuf.

Cette division du travail, due à la vigne, entraîne parfois une réponse *a priori* étonnante : sur la Presqu'île guérandaise, on nous dit qu'il y avait des bœufs dans les grandes exploitations et des chevaux dans les autres.

Dans ces grandes exploitations, on utilise parfois des attelages impressionnants de six ou même huit bœufs, mais cela semble assez rare.

### Évolutions

Après la guerre de 1939-1945, dans les zones où dominaient déjà les chevaux, il ne se passe rien avant l'arrivée des tracteurs. Ce n'est pas le cas dans les autres. On note à peu près partout une tendance à la substitution des chevaux aux attelages bovins. Fréquemment, les chevaux ont remplacé les bœufs pendant une courte période d'une dizaine d'années, avant d'être eux-mêmes remplacés par les premiers tracteurs. Les deux explications fournies de ce phénomène ne sont pas directement liées au débat interminable sur les avantages et inconvénients respectifs des deux principaux moyens de traction utilisés dans toute l'Europe, ni au type d'assolement ou à la production d'avoine, mais à des événements qui nous ramènent à l'histoire générale. Ce sont souvent les anciens prisonniers de guerre qui, ayant appris à conduire des chevaux en Allemagne dans les exploitations où on les a fait travailler, ont décidé de rompre la tradition de la traction bovine une fois de retour chez eux. Un autre argument est d'ordre sanitaire : les épidémies récurrentes de fièvre aphteuse à la fin des années 1940 et au cours des années 1950 ont affaibli le potentiel et la fiabilité de la traction bovine.

### L'arrivée des tracteurs

Dans cette région de petites et moyennes exploitations de polyculture-élevage, la pénétration significative des tracteurs est postérieure à la Seconde Guerre mondiale. Les informateurs n'hésitent pas, en général, à répondre à la question : quand sont arrivés les premiers tracteurs sur votre commune ? Il est même frappant que, pour les

dénombrer, ils citent souvent les noms des exploitants qui ont possédé les premiers tracteurs, ce qui dénote un fait marquant resté dans les mémoires. Ainsi, signale-t-on le plus souvent l'arrivée de deux ou trois tracteurs par commune, aussitôt après la guerre, vers 1945-1946 : des SFV (Société française de Vierzon), des Lanz, puis des tracteurs à essence plus fonctionnels : des tracteurs Renault, Fordson... et surtout les Pony de Massey-Harris et les *petits gris* de Ferguson. Et souvent on fait le lien avec le plan Marshall... ce qui pose un problème, car ce dernier n'est mis en application qu'à partir de 1948-1949<sup>4</sup> : ou bien nos informateurs se trompent sur les dates, ou bien le plan Marshall est devenu une sorte de mythe qui recouvre toutes les formes d'aide à la mécanisation de l'agriculture mises en œuvre aussitôt après la guerre.

### La forme des labours

Carte n° 2 — La forme dominante des labours en Loire-Atlantique à l'époque de la traction animale.



4. La signature par G. Bidault de l'accord avec les États-Unis pour la mise en œuvre du plan Marshall est datée du 28 juin 1948, en application de la loi américaine du 3 avril précédent qui fixe les conditions de l'aide américaine (cf. diverses brochures du Parti communiste français conservées au Centre d'histoire du travail de Nantes).

La carte n° 2 nous montre à nouveau une partition en deux zones du département, mais selon un axe un peu différent :

- on pratique les labours à plat ou en planches sur la plus grande partie du nord du département et sur la partie est de la région du vignoble. Le choix entre les deux est toujours lié explicitement à la nature plus ou moins humide des terrains. Les planches sont plus ou moins larges. Dans les terrains humides, on pratique souvent des labours pour céréales d'hiver en « petites planches bombées de six tours », c'est-à-dire de douze raies ;

- on pratique des labours en sillons étroits de deux-trois raies sur la plus grande partie du sud et sur le versant nord de l'estuaire de la Loire, de Saint-Étienne-de-Montluc à la Presqu'île guérandaise incluse ;

- enfin, dans le nord du département (cantons de Nozay et Derval notamment), subsiste au début du xx<sup>e</sup> siècle dans les terres humides une pratique qui était généralisée au xix<sup>e</sup> siècle : celle des sillons de quatre raies. Mais ce mode de culture était en voie de disparition et nos informateurs l'ont généralement connu quand ils étaient jeunes ou selon le témoignage de leurs parents. Cependant, quelques-uns l'ont pratiqué et ont été en mesure de le reconstituer lors du colloque.

En revanche, dans la plus grande partie du sud de la Loire-Atlantique, la culture en sillons pour les céréales d'hiver, comme pour toutes les autres cultures, a persisté jusqu'à l'arrivée des tracteurs, c'est-à-dire jusqu'aux années 1950-1960. Ce phénomène qui n'a laissé pratiquement aucune trace écrite mérite qu'on y réfléchisse car il n'est évidemment pas lié à un manque de connaissances des agriculteurs ni à des pratiques particulièrement archaïques, ni à une faiblesse des rendements, au contraire. Un informateur du canton d'Aigrefeuille nous signale qu'on parvenait à des rendements de trente-cinq à quarante quintaux à l'hectare avec la technique de culture du blé en sillons.

Si on prend pour exemple le canton d'Aigrefeuille, réputé comme région productrice de bovins engraisés, alors que dans la plupart des autres régions du département, les éleveurs vendaient leurs animaux maigres, il faut s'interroger sur la cohérence du système de culture et de production. Les éleveurs de Montbert, par exemple, produisent beaucoup de cultures fourragères sarclées (betteraves, rutabagas, choux fourragers, pommes de terre) insérées dans des rotations avec des céréales. Il s'agit donc d'un système très intensif de polyculture-élevage.

Dans les deux cas, on cultive sur des sillons dont la largeur est invariable, car elle doit correspondre à l'écartement des roues des charrettes et tombereaux qui circulent sur le terrain pour l'enlèvement des récoltes, notamment l'hiver. Ainsi, dans le canton d'Aigrefeuille, l'écartement des roues est de 1,80 m et les sillons doivent donc impérativement mesurer 0,90 m de largeur pour que la charrette en chevauche deux. En effet, si on y réfléchit un peu, il serait extrêmement difficile de déplacer un tombereau plein de betteraves si celui-ci devait avoir une roue dans un creux entre deux sillons et l'autre à cheval sur le sillon d'à-côté, surtout quand le terrain est humide et que les roues s'enfoncent jusqu'à la limite de la terre arable. Mais ces données du canton d'Aigrefeuille ne sont pas valables pour les autres cantons. Ainsi,

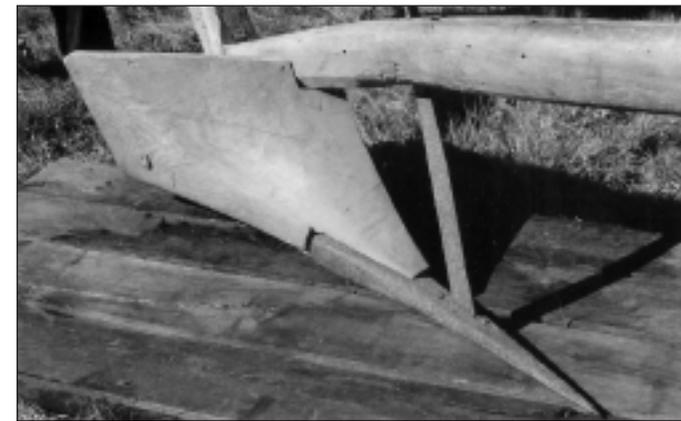
dans le canton du Pellerin, les sillons font un mètre de largeur, voire exactement 1,03 m, selon un informateur de Port-Saint-Père qui se souvient que son père disposait d'une jauge mesurant exactement cette dimension pour vérifier la largeur de ses sillons. On voit donc, à travers ces exemples, qu'il faut parfois chercher en dehors de la technique de labour proprement dite les raisons de la largeur des sillons, ce qui peut donner des pistes pour d'autres questions de ce genre.

## La réalisation des labours

### Labours en planches à la charrue à rouelles

Nous ne nous étendons pas sur les techniques bien connues des labours en planche qui se font dans la région à la *charrue à rouelles* classique (avec avant-train). L'évolution s'est faite au xix<sup>e</sup> siècle par le passage de la charrue bretonne à soc pointu que décrit Villermé (cf. photo) ou de la charrue à soc en fer de lance dont parlent Jules Rieffel et Gustave Heuzé, vers la charrue de type Dombasle, à soc plat, ajusté au versoir en fonte, puis en acier.

Ancienne charrue bretonne découverte à Héric (coll. privée).



On constate, dans les collections du département, toute une gamme de transition du bois vers le fer. Au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, si l'on fait exception des quelques grands propriétaires qui utilisent des modèles anglais, seules les pièces les plus soumises à l'usure sont métalliques (soc, pièce de protection du talon de la charrue). Puis, ce sont des *corps de charrue* entiers qui sont livrés par les fonderies aux artisans des villages qui les montent sur un age en bois, avec mancherons en bois. Ils fabriquent aussi les rouelles, avec roues en bois cerclées de fer, selon la technique pratiquée pour les charrettes. Les comices du milieu du xix<sup>e</sup> siècle en distribuent parfois comme prime d'encouragement aux lauréats des concours, afin de hâter la diffusion du soc plat ajusté au versoir.

Dans les collections, on trouve des charrues à rouelles de toutes tailles, mais très semblables dans leur principe : depuis la petite charrue *patte de bique* adaptée à des moyens de traction légers jusqu'à la grosse charrue de défrichement ou à celle qui servait à labourer les chemins pour les *redresser* en comblant les ornières.

Une particularité qui suscite la curiosité et les interrogations : alors que toutes les charrues simples du nord de la Loire versent la terre à droite, celles de la partie centrale du sud-Loire versent la terre à gauche, alors que sur la pointe occidentale du Pays de Retz, les deux possibilités existent. Il n'est pas possible d'en donner une explication rationnelle, mais ce fait montre l'importance des traditions régionales.

### Labours à plat : brabant et brabanettes

Pour effectuer des labours à plat totalement uniformes, sans raie dans la parcelle autre que celle laissée par le dernier passage de la charrue, il est en pratique nécessaire de disposer d'une charrue réversible. Comme la charrue tourne-oreille n'existait pas dans la région, l'apparition des labours à plat est donc liée à l'introduction de la charrue *brabant double*<sup>5</sup>. Ce n'est sans doute pas un hasard si, parmi les très nombreuses entreprises artisanales qui fabriquaient du matériel agricole à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une lignée d'artisans castelbriantais, la famille Huard, qui a réussi à se transformer en grande industrie : elle était située au cœur d'une région où s'est développé le labour à plat effectué au brabant double, car la bonne qualité des sols s'y prêtait mieux qu'ailleurs.

Mais la fabrication du brabant, entièrement métallique, avec des réglages précis et un verrouillage de l'âge sur l'avant-train qui lui donne une grande stabilité, ce qui permet de supprimer les mancherons, ne peut être que le fait d'une industrie développée. Elle prive donc les artisans locaux d'un marché important de matériel neuf. Ils sont alors relégués au rôle plus ingrat de revendeurs ou de réparateurs. Certains ont tenté de réagir.

C'est sans doute cette raison qui explique la présence, dans les zones rurales les plus dynamiques du département (région nord de Nantes, Pays de Retz, vignoble), d'une charrue qui a toutes les caractéristiques de la charrue à rouelles classique, mais qui est constituée de deux corps de charrues superposés qui pivotent autour d'un axe métallique placé sous l'âge en bois. Les artisans l'appellent la *charrue double* et les agriculteurs l'ont baptisée la *brabanette* ou *brabonette*. Il s'agit en effet d'un petit brabant de 10 à 12 pouces qui se satisfait d'une force de traction plus légère que le lourd brabant et qui est donc adapté à de petites exploitations. Elle est utilisée par les maraîchers de Carquefou et dans les petites exploitations du sud de la Loire, mais son emploi n'est pas généralisé.

Cet instrument devait cependant correspondre à un besoin qui s'est prolongé car on trouve dans les collections des modèles de *brabanettes* entièrement métalliques.

Charrue réversible ou *brabanette*, coll. Conservatoire des vieux métiers de Saint-Père-en-Retz. (Photo : Nina Guiraud.)



### Labours et semilles en sillons de quatre raies à la charrue PDB

Dans le nord-ouest du département (*cf.* carte n° 3) on utilise une petite charrue à versoir court en fonte, portant au dos du versoir les initiales « PDB » que les paysans ont baptisé *patte de bique*, sans doute par dérision. Elle permet d'effectuer des labours d'une dizaine ou d'une quinzaine de centimètres de profondeur, avec des moyens de traction légers : un cheval ou une paire de vaches. C'est avec elle qu'on fait en particulier les *couvrailles* à l'automne, c'est-à-dire le semis sous raie des céréales d'hiver.

La technique est économe en équipement plus qu'en main-d'œuvre, car il faut effectuer les semis en deux temps. Sur un terrain préalablement labouré à plat et convenablement préparé — ce qui suppose l'usage du brabant double et le passage des instruments classiques de préparation du sol (*canadienne*, herse) — on procède à l'ensemencement de la façon suivante<sup>6</sup> :

1. semis à la volée, éventuellement sur toute la parcelle à ensemençer, par deux passages croisés distants de 4 à 5 mètres ;
2. premier tour de charrue formant les deux bandes centrales du futur sillon. Celles-ci sont juxtaposées de façon à enfouir la semence, mais comme le renversement des bandes de terre ramène vers le centre du sillon les graines tombées sur le sol, la densité de semis se trouve doublée sur le milieu du sillon ;
3. il faut donc un semis complémentaire, effectué le plus souvent par une femme et à petits jets, sur les bords du sillon en formation, pour que la densité de semis sur les bordures soit équivalente à celle de la partie centrale ;

5. Voir la contribution de J.-J. VAN MOL sur la charrue brabant (p. 341-347) et celle de CH. BOUVET sur l'entreprise Huard (p. 349-358).

6. Pour bien comprendre la technique, regarder les séquences vidéo sur la reconstitution des labours en sillons dans le DVD joint.

4. le laboureur effectue alors un second tour de charrue pour former la troisième et la quatrième raie qui vont achever le sillon. Comme ces deux bandes de terre se trouvent projetées dans les creux formés lors du premier tour de charrue, la hauteur de la terre remuée par ce second passage est inférieure à celle du premier tour : on a donc naturellement un sillon arrondi.

Une fois ce premier sillon effectué, on forme un second sillon, à côté du premier, de la même manière.

Répartition géographique de deux sortes de charrues : la charrue *patte de bique* et la *crételeuse*.



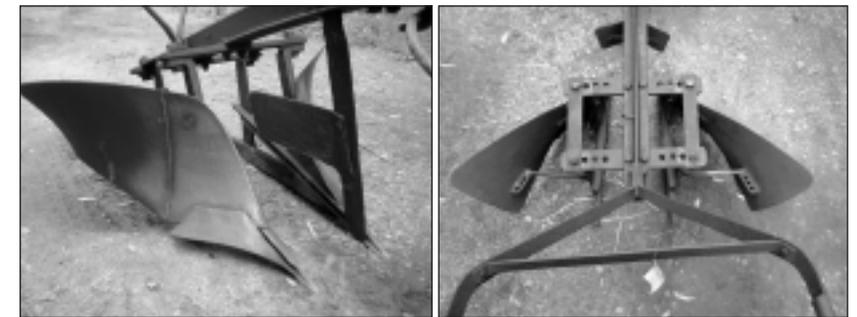
Cette méthode de semis peut paraître étonnante car elle semble coûteuse en temps et donc en main-d'œuvre. Mais il est certain que les graines sont enfouies plus profondément qu'à la herse, que le blé supportera mieux l'humidité de l'hiver car il ne baignera pas dans l'eau stagnante. Par ailleurs, si la technique mobilise toute la main-d'œuvre familiale pour ce nouveau temps fort du cycle des travaux, elle ne nécessite pas de gros moyens en traction. En tout cas, sa survivance ne peut s'expliquer par la méconnaissance des autres techniques puisqu'elle cohabite avec le labour au brabant.

### Labours et semis en sillons de deux-trois raies avec la *crételeuse*

Pour effectuer les sillons de deux-trois raies dans les cantons du sud-Loire, on utilise un matériel tout à fait spécifique et bien plus sophistiqué que pour ceux du nord-Loire : les *crételeuses* ou *fendeuses de sillon* (cf. carte 3) et des butteurs spéciaux qu'on nomme parfois des *veaux* (ou *viaux* dans le parler régional). Prenons l'exemple d'un semis de céréales d'hiver après une culture de plante sarclée ou de pommes de terre, elle-même cultivée en sillons.

Après l'enlèvement de la récolte précédente, courant octobre, on fait un premier labour avec la *crételeuse* qui est une charrue bisocs d'un genre très spécial (voir photo) : elle est constituée de deux corps de charrue, écartés de 15 à 20 centimètres, dont l'un verse la terre à droite et l'autre à gauche. En un seul passage, on ouvre ainsi l'ancien sillon des deux côtés à la fois, tout en laissant une bande centrale intacte.

*Crételeuse* utilisée pour la reconstitution des labours lors du colloque.



Au retour, la *crételeuse* ouvre de la même manière l'ancien sillon adjacent et il se forme donc une ébauche de nouveau sillon constitué de deux raies juxtaposées et placé sur l'ancienne raie qui séparait les deux anciens sillons.

Le laboureur peut ainsi ouvrir tous les anciens sillons du champ. Puis vient le moment du semis : le semeur ou la semeuse lance les grains à petits jets sur les nouveaux sillons formés mais encore incomplets.

Pour recouvrir la semence, le laboureur change d'instrument et utilise alors le *veau* ou *butteur à blé*, qui est constitué de larges *oreilles*, fortement recourbées de façon à épouser la forme arrondie des sillons (photo page suivante).

Le butteur prend alors la terre laissée sur la bande centrale<sup>7</sup> des anciens sillons et la répartit le plus régulièrement possible sur les nouveaux sillons de façon à recouvrir la semence qui vient d'y être déposée, mais en prenant soin de ne pas déplacer la semence pour éviter que le semis ne devienne irrégulier.

<sup>7</sup> La largeur de cette bande centrale peut varier, comme en attestent les positions de réglage de l'écartement entre les socs sur la *crételeuse*. Elle est légèrement inférieure à la largeur d'une raie, ce qui nous conduit à parler de sillons de deux-trois raies pour caractériser ce type de labour.

La reconstitution de cette technique s'avère assez difficile : il faut des outils bien réglés, une terre assez facile à travailler, des bœufs ou des chevaux assez forts pour traîner une charrue bisocs... et surtout des conducteurs bien rodés à la conduite de ce genre d'instrument, ce qui est le plus difficile à obtenir de nos jours.

Butteur à blé. Collection CICPR, Treffieux.

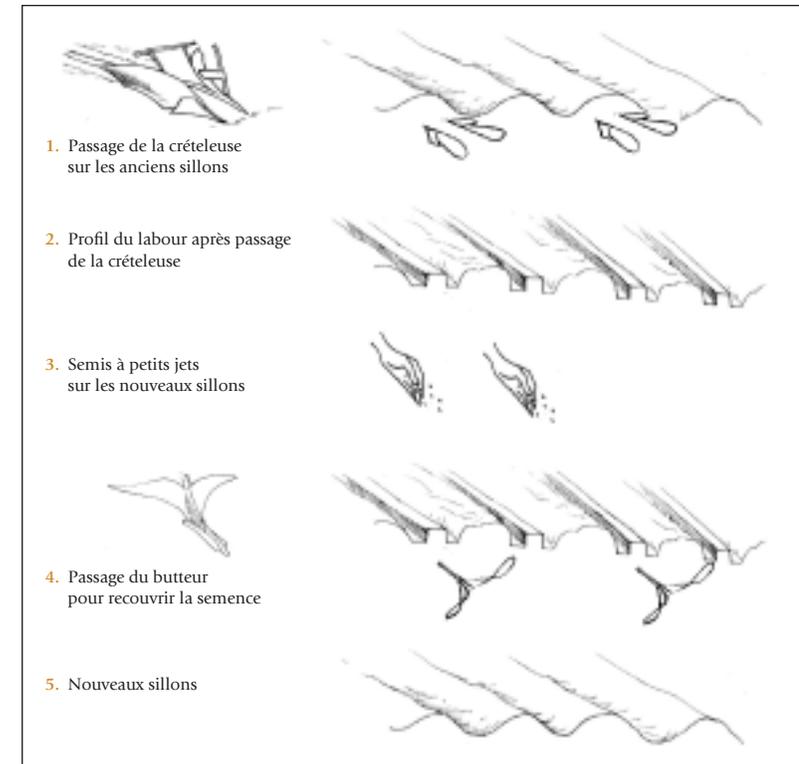


Mais le simple fait que cette technique se soit généralisée dans la région et que des fabricants de matériel régionaux aient suivi l'évolution générale des instruments — les derniers en service étaient entièrement métalliques — démontre que la technique avait son intérêt dans les conditions socio-économiques de la fin de la période de la traction animale : système de polyculture-élevage intensif, abondance de la main-d'œuvre familiale, technicité des laboureurs et des artisans fabricants, absence de techniques de drainage efficaces.

Ce qui est incroyable, c'est que cette technique très élaborée n'a pratiquement laissé aucune trace écrite alors qu'elle a dû se mettre en place au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons qu'un seul indice pour avancer cette hypothèse : la statistique agricole décennale de 1882 dénombre 4 392 charrues bisocs dans le département. Compte tenu des structures d'exploitation de l'époque, il ne peut s'agir des charrues bisocs traditionnelles, telles que nous connaissons les charrues polysocs aujourd'hui, mais il s'agit plus sûrement des *crételeuses* qui sont bien des bisocs, mais pas telles qu'on les imagine quand on ne les a jamais vues.

On peut au moins tirer un enseignement utile pour les historiens de toutes les époques, et notamment pour ceux des époques anciennes : ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas laissé de traces écrites que des instruments variés n'ont pas existé !

Les différentes phases du semis de blé en sillons dans le sud de la Loire-Atlantique jusqu'aux années 1950.



Il faut dire que la culture en sillons — que les agronomes, mais eux seuls, appellent la culture en billons — a toujours été contestée par les techniciens depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle au moins. En 1949 encore, l'ingénieur agronome des services agricoles, Louis Biteau, qui publie souvent des articles de vulgarisation dans le *Paysan nantais* écrivait à propos du déchaumage qu'il préconisait : « Nous ne rencontrons qu'un obstacle à cela dans certaines régions du département, c'est la culture en billons. »<sup>8</sup> Mais il annonce que les tracteurs vont bientôt mettre fin à cette hérésie qui ne correspond pas au modèle dominant.

Bien sûr, les tracteurs et les engins de récolte de plus en plus puissants ont entraîné l'abandon des cultures en sillons, mais il a fallu aussi effectuer des travaux de drainage coûteux pour maintenir puis améliorer les rendements obtenus avec ces techniques économes en énergie et en engrais, qui mobilisaient cependant une main-d'œuvre familiale sous rémunérée. Une configuration que l'on retrouve aujourd'hui dans beaucoup de pays du Sud<sup>9</sup>...

8. *Paysan nantais* du 9 juillet 1949 (coll. CHT Nantes).

9. Pour en savoir plus : consulter le DVD ci-joint.

## **Laurar a regas. Labourer en sillons dans le Lot-et-Garonne**

**Par Père Boissière<sup>1</sup>**

Le présent article s'inspire largement de *Labours et cultures en billons*, catalogue de l'exposition du même nom, qui avait été présentée en 1987 à la Maison de la vie rurale de Monflanquin<sup>2</sup>. Au lieu du mot *billon*, j'utiliserai aujourd'hui le terme *sillon*, puisqu'il semble faire consensus parmi ceux qui s'intéressent à la question. L'exposition avait été préparée en collaboration avec le conservateur départemental d'ethnologie, Louis Moyret, qui devait décéder en 1989. Elle faisait suite à une série d'enquêtes dans plusieurs zones du département du Lot-et-Garonne, réalisées en 1986-1987, et poursuivies en 1988. La Maison de la vie rurale et la Conservation départementale d'ethnologie ont aujourd'hui disparu. À titre personnel, j'ai procédé en 2006 à une petite enquête complémentaire dans la zone où les labours en sillons étaient encore pratiqués en 1986-1987.

Le département du Lot-et-Garonne présente des sols variés : terreforts, « grèzes » (sols caillouteux peu profonds sur calcaires), boulbènes, sables dans la zone landaise... Nous verrons que les labours en sillons y ont été pratiqués partout, à la main, avec l'araire ou la charrue tirée par des bœufs ou le plus souvent des vaches, et encore, par endroits, avec des outils portés par le tracteur.

### **Présentation générale**

#### **Quelques précisions linguistiques**

Le Lot-et-Garonne est occitan, à l'exception de trois ou quatre communes appartenant à une petite enclave de langue française depuis les xv<sup>e</sup> ou xvi<sup>e</sup> siècles, située au nord de La Réole, Gironde, le pays « marot » ; le lexique de cette zone a fait de larges emprunts à la langue d'oc. L'occitan se présente dans le département sous deux formes dialectales, qui sont en contact le long de la vallée de la Garonne : le languedocien à l'est, le gascon à l'ouest. Je précise que les termes d'oc cités ici sont ceux de la moyenne Garonne, certains pouvant avoir une localisation plus restreinte dans cette zone.

<sup>1</sup>. Ingénieur agronome de formation, Père Boissière est aujourd'hui chanteur.  
<sup>2</sup>. Des extraits ont été publiés dans le dossier préparatoire au colloque (cf. DVD joint).

Pour la lecture, signalons la présence en occitan d'un accent tonique de mot : c'est ainsi que les a finaux (du féminin, par exemple) sont atones, prononcés [o], [e], [a] suivant les régions ; l'accent tonique est sur la syllabe précédente.

Le sillon est en occitan *la rega* (languedocien), ou *l'arrega*, *l'arrèga* (gascon) ; le mot est féminin. Il est issu du gaulois *rica*, qui a donné aussi *rèc*, petit ruisseau. En français régional, *rega* a été transposé sous la forme *rège* ; on emploie également *raie*, adopté probablement pour des raisons de similitude phonétique. Signalons que le français dialectal poitevin-saintongeais a *rèjhe*.

Seigle cultivé en sillons. Pindères, zone landaise du Lot-et-Garonne, mai 1987.  
(Photo Jean Rocher, Maison de la vie rurale de Monflanquin.)



L'ados (sommets du sillon) est *la rebofada* en languedocien, et *l'arboha* en gascon ; on trouve aussi *la doblada*, *la frònta*. Pour la dérayure, on dit *la curada*, *la caula* (ce dernier terme, spécifique au secteur landais, équivaut étymologiquement au français *cheneau*) ; on rencontre également *lo ressòc*, mais souvent avec un sens plus strict : celui du petit liseré de terre qui reste au fond de la dérayure après le dernier passage de charrue constitutif du sillon.

La raie de labour, résultat d'un passage de charrue, est en occitan *lo lanç*. En français régional, y compris dans des écrits de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on dit « un tour », alors que la charrue n'a fait qu'un aller, et donc, selon une logique plus habituelle, seulement la moitié d'un tour ! On parle de sillons « à deux tours » et « à quatre tours ». Pour éviter toute ambiguïté, je parlerai de sillons à deux ou à quatre passages.

Dans le Monflanquinois au moins, *lo selhon* désigne la bande de terrain qui est ensemencée à la volée en un aller et retour, d'une largeur de sept enjambées lors du semis sur une terre à plat, lequel était déjà la règle au début du XX<sup>e</sup> siècle (voir ci-dessous). Mais, en français local, « le sillon » est à l'heure actuelle la raie de labour.

### La charrue, le labour

Les outils aratoires attelés du pays ont été étudiés dans plusieurs publications<sup>3</sup>. Ces études traitent de l'évolution des charrues et des attelages depuis la période révolutionnaire jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

L'usage de l'araire avait déjà largement régressé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au profit de la charrue. Cette dernière, très majoritairement de type chambige, résultait d'une évolution de l'araire ; on a observé notamment des socs de charrue (le soc est *la relha* en occitan) en fer de lance, identiques à ceux d'un araire mais avec l'aileron gauche replié verticalement : cet aileron occupe le côté de la charrue, et seul le droit repose sur le sol. On peut noter d'ailleurs qu'une enquête de 1794<sup>4</sup> parle de « char-rues » fort probablement pour désigner des araires, et de « demi-charrues », pour désigner sans aucun doute des charrues considérées comme des araires dont il ne resterait qu'un côté.

Les charrues lot-et-garonnaises ont un versoir fixe, versant à droite. Elles ont évolué notamment par substitution du fer au bois. Le versoir, dernière pièce travaillante restant en bois, était partout métallique à partir de 1920 environ. Peu après s'est diffusé le brabant, mais certaines zones n'ont pas trouvé d'utilité à cet outil et en sont restées à la charrue traditionnelle jusqu'à l'arrivée du tracteur au début des années 1950.

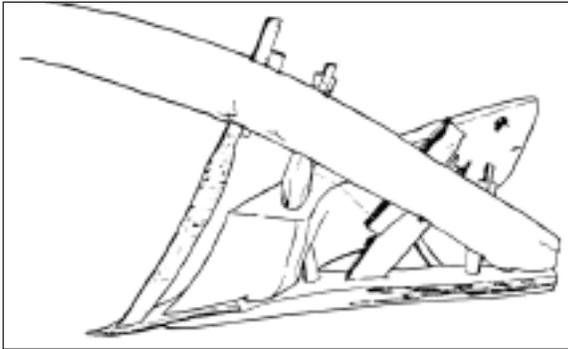
Charrue à reille boulonnée. Saint-Eutrope de Born, canton de Villeréal, Lot-et-Garonne, fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle. (Photo Maison de la vie rurale de Monflanquin.)



3. Dans le catalogue *Labours et cultures en billons*, déjà cité ; et par LOUIS MOYRET, HÉLÈNE BERGON et PÈIRE BOISSIÈRE dans l'ouvrage collectif *Le Lot-et-Garonne dans la Révolution française, 1789-1799*, Service éducatif des archives départementales du Lot-et-Garonne, 1989.

4. Cf. *Le Lot-et-Garonne dans la Révolution française, op. cit.*, p. 230.

Charrue du Pays de Duras, canton de Duras, Lot-et-Garonne. On notera que ce canton est en partie situé dans le Pays Marot, enclave francophone en pays occitan. Fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle. Musée du château de Duras. (Dessin d'après photo : Louis Moyret.)



En occitan régional, le terme désignant l'outil symétrique originel (*araire* en languedocien, *arair* en gascon) s'est transféré à la charrue qui l'a supplanté ; une charrue se dit donc *un araire* (qui a évolué dans certaines zones, par une interprétation erronée de la coupure, vers *una laire*), *un arair*. Le parler français du Pays Marot a « un arè », ou « un arère » (notation phonétique), qui sont probablement des emprunts à l'oc. Les dénominations de la zone landaise, où l'outil symétrique s'est conservé bien plus tardivement, sont différentes (voir ci-dessous). Le français régional utilise partout le terme *charrue*.

L'animal de trait est de façon quasi exclusive le bovin : la paire de bœufs ou, plus souvent, de vaches. Une locution comparative appliquée à un jeune homme qui ne semble pas intéressé par les filles, *es amorós coma un ase que vèn de laurar* (« il est amoureux comme un âne qui vient de labourer »), peut laisser penser que l'âne a été utilisé pour tirer une charrue ou un araire, mais il n'en restait pas de trace dans les mémoires, même indirecte, dans les années 1980 (alors que des témoignages indirects signalaient l'âne pour le transport au bât).

La charrue effectue un labour peu profond : une douzaine à une quinzaine de centimètres semble la règle. Son travail a pu être complété (surtout à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) par des herses, rouleaux, mais, le plus souvent, toutes les façons culturales étaient effectuées à la charrue, avec des finitions manuelles au moment des semis. La charrue sert à déchaumer, labourer, créer le lit de semence, recouvrir le semis, planter, *biner* (si l'on peut appeler ainsi le déchaussage et le buttage), faire des rigoles pour évacuer l'eau.

Dans beaucoup de zones, le labour est resté systématiquement en sillons jusqu'à l'abandon de la moisson à la faucille. Ces sillons peuvent être à deux passages ou, le plus souvent, à quatre passages. Lorsque le travail s'effectue à un seul laboureur, pour des sillons à quatre passages, la progression du chantier implique que l'on attaque le sillon suivant avant de terminer celui qui est commencé. On travaille souvent *a dos parelhs* (à deux attelages), chacun des deux laboureurs répétant les étapes du processus qui lui sont affectées.

Il est bien vu que les sillons soient bien droits, ou du moins bien alignés. Mais cette vision de l'excellence est contredite par le proverbe qui veut que *rega tòrta, blat pòrta* (« un sillon tordu porte du blé »). Certains champs sont eux-mêmes curvilignes : on connaît le microtoponyme *las regas tòrtas* (les sillons tordus : ils sont parallèles à une des bordures). La direction des sillons peut être perpendiculaire à la pente si celle-ci est trop forte ; elle peut être choisie de façon qu'un côté de la butte soit exposé au sud.

### Sillons du temps de la traction animale

Voyons maintenant quelques exemples de successions des travaux sur des parcelles cultivées en sillons et selon différentes époques. Les deux premiers prennent comme référence le canton de Monflanquin.

#### Succession jachère-blé, vers 1900

Les céréales à paille ont été cultivées en sillons dans le canton de Monflanquin jusqu'aux alentours de 1900-1905, époque à laquelle la faucheuse se substitue à la faucille pour la moisson. Dans le département, seul le Néracais était passé à la culture à plat plus tôt, vers 1890, la faux ayant remplacé la faucille.

Nous supposons que la jachère succède à une plante sarclée, par exemple un maïs. Pratiquer la jachère se dit en oc *tierçar*, la jachère étant *lo tierçadís*.

#### Année n

- Septembre : récolte du maïs.
- Octobre : début de la jachère. Un labour facultatif, en sillons généralement à quatre passages. Il n'y a pas de terme particulier pour le désigner ; le fait de le réaliser se dit simplement *laurar* (labourer). La dérayure du nouveau sillon prend la place de l'ados de l'ancien sillon. Il en sera de même pour les labours successifs (sauf mention contraire).

#### Année n + 1

- Avril : labour de printemps, sillons souvent à quatre passages (pas de terme particulier pour désigner ce labour).
- Juillet-août : labour d'été, en sillons à deux ou quatre passages ; en oc : *dissolcar*.
- Octobre : labour d'automne, en sillons généralement à deux passages (sauf s'il y a beaucoup d'herbe), perpendiculaires aux précédents ; en oc : *traversar*, ou *terciar*.
- Octobre : mise à plat du terrain avec une herse plate ; en oc : *cascar*.
- Fin octobre : semis à la volée (*semenar*), puis réalisation de sillons à deux passages pour recouvrir la semence (*capelar*). Ces sillons font environ 1,20 m de large. Semis en bandes dans les dérayures (*semenar lo ressòc*) ; le blé a tendance à y végéter. Émottage (*esturrar*) avec un maillet en bois et (ou) hersage (*cascar*) manuel

(sarclé, croc) ou avec la herse cintrée. Il faut signaler qu'il existe, en dehors du Monflanquinois, d'autres méthodes de semis (par exemple en bandes étroites).

#### Année n + 2

- Janvier : désherbage éventuel du blé en trainant des fagots de buissons, avec un attelage, par temps de gel.

- Mai : destruction des chardons, à la main, souvent en groupe (*far una copada de caucidas*).

- Début juillet : moisson (*segar*) à la faucille. Groupes de moissonneurs, souvent salariés ; des chants spécifiques accompagnent le travail (*cançons segairas*). Les javelles sont placées dans une dérayure sur deux.

Les travaux de préparation du sol et le semis d'un maïs cultivé l'année n + 3 sont les mêmes que ci-après.

### Succession maïs-blé, années 1930

La céréale à paille est cultivée à plat, la terre nue après le déchaumage passe l'hiver en sillons, la plante sarclée est cultivée en sillons. Si l'on excepte la région landaise, l'exemple du Monflanquinois est assez représentatif de l'ensemble du Lot-et-Garonne, mis à part quelques variantes concernant surtout le semis du maïs. Les sillons qui portent le maïs font environ un mètre de largeur. Dans la plus grande partie du département, c'est aux alentours de 1950 qu'on passe à la culture à plat.

#### Année n

- Juillet : déchaumage (oc : *desrastolhar*) avec la charrue : sillons à quatre passages, ou à deux avec un cavaillon.

- Octobre : deuxième labour (*dissolcar*), en sillons à quatre passages, de même sens que le déchaumage, la dérayure prenant la place de l'ados. Ce deuxième labour, s'il y a beaucoup de mauvaises herbes, peut s'effectuer en été. Le labour d'automne est alors un troisième labour (*tierçar*), en sillons croisés par rapport aux précédents.

- Hiver : apport de fumier.

#### Année n + 1

- Avril : labour de semis et semis du maïs. On laboure en sillons dans le même sens que les sillons précédents ; le semis est effectué lorsque le sillon comporte les deux passages de charrue d'un côté, et un passage de l'autre (*la rebofada*) : on dépose les grains à la main sur la partie basse de la bande de terre retournée de ce dernier passage ; elles seront recouvertes par le quatrième passage de charrue finalisant le sillon. On procède à un hersage, souvent manuel ; les mottes sont rassemblées dans la dérayure.

- Fin mai (maïs à environ 15 cm) : déchaussage à la charrue (*durbir, descauçar, cavalhoar*).

- Juin : sarclage et éclaircissage à la sarclé (dite « villeneuvoise »).

- Fin juin (maïs à environ 70 cm) : buttage (*barrar, acauçar, caucelar*) à la charrue.

- Fin août : écimage (*escapitar*).

- Fin septembre-début octobre : récolte (à la main, avec différentes méthodes).

- Fin octobre-début novembre : labour à plat dans le sens des sillons résultant du buttage, qui disparaissent plus ou moins régulièrement. Semis du blé à la volée, hersage avec la herse plate.

#### Année n + 2

- Hiver : désherbage à l'acide sulfurique.

- Début juillet : moisson (faucheuse avec appareil javeleur jusqu'en 1930-1935, puis moissonneuse-lieuse).

### Le sillon dans les landes lot-et-garonnaises

Le triangle des Landes de Gascogne déborde sur le Lot-et-Garonne, dont il occupe un sixième du territoire. Les sols sableux très filtrants reposent sur une couche ferrugineuse imperméable située à faible profondeur, l'aliôs ; ils sont marécageux en hiver et secs en été. Le terroir cultivé représentait traditionnellement à peine 10 % de la surface ; cultivé intensivement, il recevait le fumier du bétail qui pâturait dans la lande, très vaste avant que les pins ne s'étendent au XIX<sup>e</sup> siècle. Il était entouré de fossés (*los varats*) protégés vers l'extérieur par des talus (*las tampas*) ; les parcelles elles-mêmes étaient séparées par des fossés plus petits bordés de fourrières toujours enherbées (*las ardogas*) ; la fourrière était séparée des cultures par un « chemin » (*lo camin*) fréquemment désherbé.

On pratiquait dans cette région le labour à la charrue à versoir fixe (du moins à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle), en sillons à quatre passages d'environ un mètre de largeur (*las arrègas*) ou à huit passages ; ces derniers (*las arrocladas*), portant généralement du trèfle incarnat, étaient plats sur leur partie supérieure et d'environ 1,50 m de large.

Mais les sillons étroits réalisés avec des outils de type araire étaient les plus fréquents ; c'est de ceux-ci qu'il va être question ici. Ils se sont maintenus généralement jusqu'à la fin des années 1950, date à laquelle l'agriculture est devenue une activité résiduelle. Ils portaient des cultures associées : du seigle, et une plante sarclée estivale qui pouvait être le millet des oiseaux (*Setaria italica*, oc : *la milhada*) ou le mil (*Panicum miliaceum*, oc : *lo milh*), ce dernier étant utilisé en bouillie pour l'alimentation humaine (*la cruishada*) ; le sarrasin (*lo paviat*) était plus rare. Ces cultures associées se répétaient habituellement, sans jachère. On a pu observer du seigle cultivé en sillons, seul, dans les années 1980.

Voici, sur une année agricole, le déroulement des travaux sur une culture associée seigle-mil dans les années 1950. La traction est assurée par une paire de vaches ; on utilise deux araires : un araire buttoir, métallique probablement depuis le début du XX<sup>e</sup>, *la truja*, qui sert à recouvrir la semence ; et un araire de plus petite taille et très étroit, en bois, *lo caulon*, utilisé pour remodeler le fond des sillons.

*Année n*

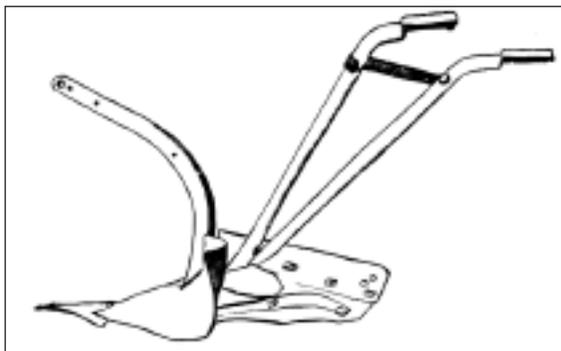
• Octobre : mise à plat du terrain après la récolte du mil (oc : *estolhar*), avec une bineuse à trois dents (*estolhusa*) ; tâche qui s'effectuait à la main avant 1920. Épannage de fumier. Semis à la volée sur une bande de semis d'environ 8 m (*la malha*), qui est repérée par les traces des anciens sillons. Passage de *la truja*, formant des sillons d'environ 80 cm de largeur. Hersage souvent manuel (râteau, raclette en bois).

• Mi-mars : sarclage (*escostoar*) ; les herbes sont rassemblées dans le fond du sillon (*la caula*).

*Année n + 1*

- Fin mars-début avril : on recrée le fond du sillon (*caular*) avec le *caulon*.
- Fin avril : semis du mil (*semiar*) en ligne, à la main.
- Fin mai : désherbage et éclaircissage (*primar*) avec un outil à lame en demi-cercle fixée au bout d'un manche (*lo primon*).
- Début juillet : moisson du seigle à la faucille (*segar*).
- Mi-juillet : sarclage (*reprimar*) au primon. Buttage du mil par deux passages de bineuse sur chaque sillon (*estolhar*) ; effectué à la main avant 1920.
- Fin septembre : récolte du mil à la faucille.

Araire-buttoir landais (oc : *truja*). Sauméjan, Lot-et-Garonne, xx<sup>e</sup> siècle, coll. part. Adrienne Ducos, Sauméjan. (Dessin d'après photo : Louis Moyret.)



### Des sillons jusqu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle : la « Haute Plaine » (vallée de la Garonne)

La terrasse supérieure de la rive gauche de la vallée de la Garonne constitue une bande assez large entre le confluent avec le Lot et le secteur de La Réole (Gironde) : c'est la *Hauta Plana*. Le sol de boulbène battante (limon fin) repose sur un sous-sol imperméable et les pentes sont très faibles. Le terroir cultivé est modelé en planches bombées (*los tornèirs*) qui font aujourd'hui entre 50 m et 100 m de large, et qui sont séparées par des rigoles permanentes (*las trèitas*) ; le travail du sol s'effectue perpen-

diculairement aux *trèitas*. La pratique du sillon s'y est perpétuée jusqu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, avec un outillage original pour cet usage. On y cultive la vigne (côtes du Marmandais), le blé et le maïs, et l'élevage bovin y est bien présent.

Le calendrier des travaux indiqué ci-après présente la succession des travaux pour une rotation blé-maïs dans la zone de Meillan (Lot-et-Garonne), d'après une enquête réalisée en 1987.

Blé cultivé sur sillons dans une *joualle*. Gajac, Gironde, Décembre 1987. (Photo Père Boissière, Maison de la vie rurale de Monflanquin.)

*Année n*

- Août : déchaumage au cover-crop après la récolte de blé.
- Octobre : mise en sillons (*botar en règas*) avec une charrue vigneronne en position de chaussage. C'est le seul labour de toute la rotation ; il est peu profond. On effectue ce labour également dans le cas où le maïs se succède à lui-même. Le sol passe donc l'hiver en sillons.

*Année n + 1*

- Avril : mise à plat du sol au cover-crop.
- Fin avril-début mai : semis du maïs.
- Octobre : récolte du maïs. Broyage des tiges puis passage du cover-crop. Pas de labour.
- Octobre-novembre : mise en sillons et semis simultané du blé (*samiar*, qui signifie simplement semer). On utilise un pulvérisateur à disques de l'époque de la traction animale, monté à demeure à l'avant d'un semoir étroit (7 lignes). Le sillon mesure environ 1,20 m de large, avec un dénivelé de moins de 15 cm entre le dessus de l'ados et le fond de la dérayure.

*Année n + 2*

- Fin hiver, printemps : désherbage chimique, apport d'engrais selon les méthodes ordinaires.
- Juillet : récolte sans problème à la moissonneuse-batteuse.

Selon les témoins interrogés à l'époque, il était impossible d'envisager une culture à plat sur les sols de la zone, ce qu'on avait pourtant essayé quand le tracteur avait remplacé la traction animale, avant d'y renoncer. Dans les années 1980, les témoins estimaient que le coût du travail du sol en sillons n'était pas nettement plus élevé que celui de la culture à plat, et que les rendements étaient normaux, le blé poussant même mieux qu'autrefois dans le fond des raies.

Et cependant, vers 2001-2002, l'automobiliste curieux circulant sur l'autoroute A 62 a pu constater la disparition de ce mode de travail du sol. Une très brève enquête, en septembre 2006, a confirmé le fait. La terre reste à plat l'hiver précédent un semis de maïs, après un passage de cover-crop (sans labour, donc) ; et les céréales à paille sont elles aussi semées à plat. Diverses raisons sont invoquées pour expliquer ce changement de technique : l'adoption du désherbage en prélevée, qui dispense de passer sur le sol en fin d'hiver ; la qualité qu'auraient les nouvelles variétés de bien se comporter dans ce genre de sols ; le fait qu'il y ait moins d'hivers très pluvieux. Il faut probablement y ajouter l'augmentation des surfaces cultivées par exploitation, et celle de la taille de l'outillage utilisé : le labour à la vigneronne et le semis au « billonneur-semoir » sont devenus trop fastidieux. Un complément d'enquête serait intéressant pour étudier les conditions et les motivations de l'abandon de techniques qui pourtant paraissaient obligatoires quinze ans auparavant.

### Des sillons toujours façonnés à la main

À l'époque où les céréales et les plantes sarclées étaient cultivées en sillons, ces derniers, effectués à la charrue, pouvaient être prolongés à la bêche et au râteau sur l'emplacement des fourrières (oc : *las talveras*), après un labour transversal.

Bien plus récemment, des sillons réalisés à la bêche (oc : *la pala, lo palon*) ont été observés et photographiés dans des potagers familiaux du Villeneuvois (Lacaussade, Villeneuve-sur-Lot) ; c'était en 1987.

Sillons réalisés à la main dans un jardin potager familial. Villeneuve-sur-Lot, Lot-et-Garonne, février 1988. (Photo Louis Moyret, conservation départementale d'ethnologie, musée de Gajac, Villeneuve-sur-Lot.)



Nous avons dans un potager minuscule de Lacaussade, en 1986-1987, un exemple de préparation du sol en sillons à l'automne, suivie d'un apport de fumier dans les dérayures, en vue de planter des pommes de terre précoces. Ces dernières étaient déposées sur le fumier au printemps, et recouvertes au râteau avec une partie de la terre des ados. Le sillon permettait d'avoir une terre mieux ressuyée, et se réchauffant plus facilement.

Ce lopin de terre n'est plus cultivé aujourd'hui mais il est fort possible que, dans certaines zones pavillonnaires de Villeneuve-sur-Lot ou ailleurs, on puisse repérer encore vingt ans plus tard des sillons faits avec des outils à main.

### Bibliographie

- BOISSIÈRE P., *Labours, semailles, moissons, battages en Haut-Agenais*, Monflanquin (47), Maison de la vie rurale-MJC de Monflanquin, 1984.
- BOISSIÈRE P. et MOYRET L., *Labours et cultures en billons*, Monflanquin (47), Maison de la vie rurale-MJC de Monflanquin, 1987.
- BERGON H., BOISSIÈRE P., MOYRET L., « Techniques agricoles », *Le Lot-et-Garonne dans la Révolution française*, Agen, Service éducatif des archives départementales, 1989.

# Labours en openfield de type lorrain : outils, techniques, cycles et structures dans l'arrondissement de Langres (Haute-Marne)

Par Blandine Vue<sup>1</sup>

## La région

### Les sols et le relief

Ce travail est le résultat d'une enquête menée des années 1980 à 2006 dans les cantons à dominante argileuse de l'est de l'arrondissement de Langres, auprès d'anciens agriculteurs et d'un forgeron nés entre 1900 et les années 1930. C'est une région où les derniers bords de plateaux du Bassin parisien se succèdent à quelques kilomètres de distance, engendrant des sols très variés dont la dominante reste toutefois argileuse à argilo-limoneuse. En une dizaine de kilomètres, le dénivelé sédimentaire est de trois cent cinquante mètres.

Bien que dominantes, les argiles sont très différentes d'un point à l'autre. Le vocabulaire employé pour désigner le côté excessivement argileux de la plupart des sols est riche et très imagé. À de nombreuses reprises et sur différents niveaux on m'a parlé de « bandes de lard ». Trop secs, les sols sont « aussi faciles à labourer que de la brique crue », on ne peut pas y planter le soc ; trop humides, ils sont si collants qu'ils attachent au versoir et qu'ici encore il est vain d'entamer le travail.

Cette situation géologique engendre un relief très découpé où, de niveau en niveau, les plateaux séparés par des cuestas abruptes ne sont plus que des lambeaux entre des vallées plus ou moins encaissées. Partout une forte proportion de terres labourables est en coteau. L'ensemble est encore renforcé par la situation en tête de trois bassins fluviaux, ceux de Marne-Seine, Saône-Rhône et Meuse. Les ruisseaux naissent et creusent de toutes parts. La situation de frontière entre Champagne, Bourgogne, Lorraine et Franche-Comté accentue les nuances.

1. Historienne, membre du conseil d'administration de l'Association d'histoire des sociétés rurales.

Aux enquêtes chez l'habitant s'ajoute une longue pratique du terrain et des archives du secteur concerné. De nombreux éléments y ont été puisés.

### Le parcellaire et les usages

L'openfield de type lorrain présent ici engendre des structures et servitudes qu'il faut brièvement rappeler. Les parcelles de champ étroites et allongées ont une largeur qui oscille entre trois et six mètres, leur coefficient d'allongement peut atteindre 1 pour 100 en coteau, mais il oscille le plus souvent entre 1 pour 20 et 1 pour 50. Le nombre de raies n'est jamais fixe et peut même varier d'un bout à l'autre de la parcelle, quand celle-ci s'évase. Les parcelles les plus allongées suivent les courbes de niveau et se situent dans les parties les plus escarpées des coteaux, qui semblent avoir été défrichées tardivement, ainsi que dans certains défrichements de plateau des xvi<sup>e</sup> ou xvii<sup>e</sup> siècles.

La disposition des blocs de parcelles les uns par rapport aux autres dépend à la fois de la topographie, de l'ancienneté du parcellaire et des éléments divers du paysage. Parfois le sens des labours est alterné d'un bloc à l'autre, principalement sur les plateaux, mais ce n'est pas systématique ; ailleurs, en coteau, le long des voies romaines les cantons se suivent bout à bout.

Les chemins étant très espacés, l'accès aux parcelles imbriquées les unes dans les autres ne pouvait se faire sans une foule de règles gérant les servitudes. La *tournière* a ainsi un statut bien établi et un rôle important. Il fallait aussi régler la question de l'écoulement des eaux pluviales, celle de la vaine pâture, obstacle majeur à l'introduction des cultures sur les jachères ou *sombres*... Mis en place bien après le parcellaire, l'assolement triennal réparti en soles compactes et de grande taille facilitera sans aucun doute la gestion de certaines de ces questions.

### Les surfaces labourées

Jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle et même au début du xx<sup>e</sup> siècle pour beaucoup, on n'envisageait pas dans la région une agriculture qui soit autre que céréalière : « Le blé, c'était du pain. » Dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle, les responsables les plus avertis des comices agricoles incitent leurs membres à transformer les terres argileuses en pâtures. Faute de débouchés pour le lait, leur réflexion et leurs énormes efforts d'amélioration des races laitières ne feront que préparer l'avenir. Seules quelques communes proches de Langres puis quelques communes situées à proximité des voies de chemins de fer écoulent des fromages sous l'appellation « langres », sans que ceci ait un impact conséquent sur les surfaces labourées. On labourait et plantait en céréales tout ce qui pouvait l'être. Seuls étaient en prairie les fonds inondables, et en vigne les coteaux trop abrupts et caillouteux.

Qui, de la vache ou du fromager, a attiré l'autre ? Les comices sont allés, assez tôt dans le xix<sup>e</sup> siècle, chercher des reproducteurs dans les régions de Berne et de Montbéliard. Il est possible qu'ils aient profité des foires aux fromagers de Berne pour « importer » les premiers. On est alors passé, principalement à partir des années 1920-1930, à une nouvelle logique : « Le lait, c'est de l'argent. » La surface enherbée

a augmenté au fur et à mesure de l'ouverture des laiteries. Beaucoup de coteaux étant trop abrupts pour les premiers tracteurs, un nouveau pas a été franchi dans les années 1960-1970. À la veille de l'établissement des quotas laitiers en 1983, la quasi totalité des terres était en herbe, les rares céréales plantées étaient destinées au complément alimentaire du bétail et non à la vente. L'avènement des quotas bouleversera ce nouvel ordre établi.

### Les outils

Dans les inventaires mobiliers de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, les laboureurs possèdent une à deux charrues, dont souvent une « mauvaise », et quatre à cinq chevaux. Au xx<sup>e</sup> siècle, on rencontre dans les granges une à deux charrues, la seconde étant hors d'usage, trois chevaux en état de tirer et deux poulains. Il fallait deux juments, rarement trois, pour tirer la charrue. Celle-ci avait une durée de vie longue, souvent on les a toujours vues à la maison, presque toutes sont « rafistolées ». Les premiers tracteurs apparaissent en 1957-1958, les derniers chevaux travaillent jusqu'en 1971 dans les champs et jusqu'aux années 1980 dans les jardins. Dans cette région d'élevage du cheval de trait, on ne garde que des poulinières qui rapportent chaque année le prix d'un tracteur. On n'utilise des vaches qu'en cas d'extrême pauvreté, de maladie du troupeau, de guerre. Dans ce cas, elles sont attelées au collier.

On rencontre au xx<sup>e</sup> siècle trois grands types de charrues à deux mancherons et versoir fixe. Toutes possèdent un imposant avant-train à partir duquel le réglage de la largeur se fait sur une « demi-lune ». Selon l'atelier dont elles proviennent ou leur ancienneté, elles sont équipées de roues de bois cerclées ou de roues métalliques. Au sein des trois grands types, les menues différences sont légion et les nombreux brevets déposés au xix<sup>e</sup> siècle par des paysans, artisans de village, curés de campagne... prouvent la volonté de les améliorer sans cesse.

#### La vieille charrue

À l'ouest de notre secteur d'enquête, la *vieille charrue*, une charrue proche de la charrue de Brie, a été abandonnée plus tardivement qu'à l'est. Mais certains laboureurs de la vallée de l'Amance n'ont travaillé qu'avec elle. Le réglage de la profondeur se fait en glissant l'âge muni d'une crémaillère sur la sellette de l'avant-train. Plus courte, plus légère et plus maniable que les deux autres charrues, elle est plus difficile à régler. Certains des derniers témoins interrogés n'ont pas labouré avec d'autres charrues, d'autres sont passés de la *vieille charrue* à la *charrue à deux haies* peu avant l'arrivée des tracteurs.

#### La charrue à deux haies

À l'est de l'arrondissement, la *vieille charrue* est largement concurrencée par la *charrue à deux haies*. C'est de loin le modèle le plus répandu, beaucoup n'ont travaillé qu'avec elle. L'âge supérieur repose sur une sellette qui peut être fixe ou

plus rarement réglable par un système de chevilles. Un second age s'articule sous cet age, et aboutit aux mancherons. Entre les deux, une crémaillère ou plus rarement une vis permet un réglage depuis les mancherons.

**La charrue à deux haies.** Grâce à la crémaillère placée à l'arrière, le réglage de la profondeur peut se faire sans quitter les mancherons.



Dans une enquête commandée par Van Gennep, au début du xx<sup>e</sup> siècle, elle apparaît déjà comme *la* charrue du Bassigny<sup>2</sup>. Elle a été fabriquée jusqu'à la fin des années 1950. Une enquête à l'échelle du département permettrait de mieux cerner son extension. Il semblerait qu'un brevet datant de 1837 atteste son existence dans le nord-ouest du département. On y présente une « nouvelle invention qui permet de labourer à toute profondeur au moyen d'une vis auprès des manches », « un régulateur qui peut être adapté à toute charrue »<sup>3</sup>. Cela semble sous-entendre l'existence d'une charrue à deux ages dans laquelle on remplacerait la crémaillère par une vis. Mais malgré les inconvénients qu'elles présentent, les crémaillères resteront bien plus fréquentes que les vis, même au xx<sup>e</sup> siècle. En effet, la crémaillère peut « sauter » quand on règle, inconvénient particulièrement fréquent quand on tombe sur un caillou. Mais une crémaillère est sans doute plus facile à fabriquer qu'un filetage dans l'atelier du forgeron de village.

Bien qu'elle soit nettement plus longue, plus lourde et plus difficile à tourner que la *vieille charrue*, tous ceux qui ont travaillé avec les deux modèles préfèrent de loin la *charrue à deux haies* qu'ils jugent « plus moderne », plus facile à régler et plus stable. On pouvait lâcher les mancherons le temps de rouler une cigarette, lire en labourant (dès le xix<sup>e</sup> siècle). Ceux qui ont commencé à labourer à douze ans n'ont

pas le souvenir d'avoir particulièrement peiné en maniant cette charrue, par contre ils avaient beaucoup de mal à la relever quand elle tombait au demi-tour.

La facilité de réglage était importante puisque non seulement on changeait de profondeur après la première raie, et pour les dernières (plus profondes), mais aussi parfois en cours de raie, quand les longues parcelles avaient plusieurs natures de sol, quand un caillou gênait...

### La charrue à haie brisée

Plus rare que les deux premiers modèles, la *charrue à haie brisée* résulte d'un perfectionnement de la *charrue à deux haies*, rendu possible par un emploi plus important du métal. On n'y retrouve plus qu'un seul age en bois, mais celui-ci est « brisé » : il est constitué de deux pièces reliées à une de leurs extrémités par une articulation renforcée de plaques métalliques. Grâce à cette articulation, les deux demi-ages peuvent former un angle plus ou moins prononcé, que le laboureur peut modifier à volonté, grâce à un bras métallique solidaire de la partie avant mais se prolongeant vers l'arrière pour se régler grâce une crémaillère identique à celle que l'on voit sur la *charrue à deux haies*.

### Le soc et le versoir

Quel que soit le modèle de charrue utilisé, le soc, très large et assez horizontal, permettait un labour peu profond mais soulevant bien la motte. Son action était complétée par celle du versoir ou « oreille ». Sur toutes les terres argileuses, le versoir était hélicoïdal et on ne concevait pas qu'il pût être autre pour bien retourner la terre et ensevelir les mauvaises herbes, bien qu'on trouve dans les granges d'anciennes charrues dont le versoir est à peine incurvé. Le versoir droit des terres calcaires se contentait de craqueler les terres argileuses sans les retourner. Souvent on m'a cité le versoir très hélicoïdal comme « la spécialité du forgeron local » bien qu'il ait généralement été fabriqué avec un acier spécial qui collait peu, dans un gros atelier qui desservait plusieurs cantons. Certains employaient des rallonges en bois de vingt-cinq centimètres qui pouvaient s'ajouter au versoir à l'aide de chevilles quand la terre adhérait trop.

### Les autres outils

Des bisocs ont été achetées mais ont peu servi. Les terres étant trop lourdes, elles nécessitaient trop de chevaux et un second homme. Les labours étant toujours adossés, on ne rencontre pas de charrue réversible. La herse est par contre un outil incontournable : dès le xviii<sup>e</sup> siècle, chaque laboureur en possède une. Au xx<sup>e</sup>, soit on en possède deux, soit on effectue deux passages. On rencontre des herses de bois trapézoïdales ou en V ; progressivement, on montera des dents de fer, puis l'instrument tout entier sera en métal. Les cultivateurs, dits *canadiens*, sont fréquents et très utilisés. La herse sert presque toujours pour couvrir les semences, sauf dans les rompures (labours des prairies). Elle recouvre la semence en émiettant la terre. Au printemps, on la passe sur les céréales trop claires pour les faire taller.

2. Mémoire d'ÉMILE CASSEZ, Musée des arts et traditions populaires, non coté, transmis par Bernadette Guichard.

3. AD Haute-Marne, 213 M 2.

On ne rencontre pas de rouleaux au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Bien que certains octogénaires aient fabriqué des rouleaux de bois, le modèle dominant est celui de métal lisse, articulé en deux pièces. Il est utilisé après les semis d'avoine pour *coller* la semence quand les bandes de terre sont trop compactes, et sur les céréales d'hiver, pour rechausser les plantes dans les sols décollés par le gel. Dans ce cas, il favorise aussi le tallage des blés et casse les mottes, ce qui facilite le fauchage. Les rares rouleaux « squelette » rencontrés n'ont pas servi, les terres trop lourdes et le rôle traditionnel du rouleau ont été des freins.

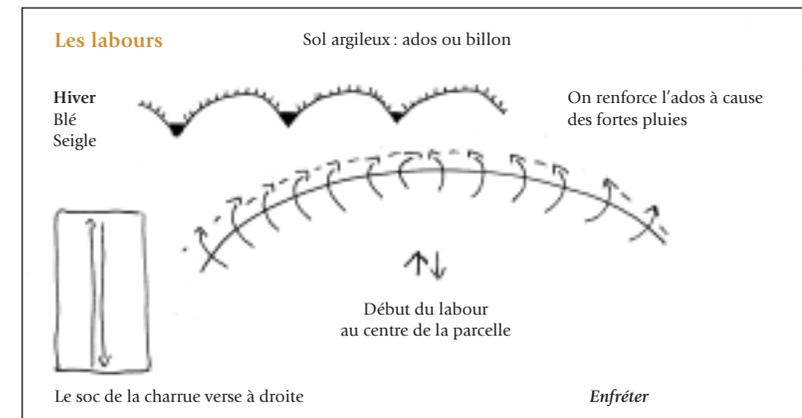
### Les techniques et le parcellaire

Ordinairement il fallait deux chevaux et un homme pour le labour, un homme pour semer, un cheval et un homme pour le hersage. Les chevaux étant dociles et les charrues bien équilibrées, un meneur d'attelage n'était pas nécessaire. On *menait au cordeau* (grâce à une cordelette attachée au licol) et surtout à la voix, rarement au claquement du fouet. Dans les terres très escarpées et très argileuses des coteaux de l'Amance, on attelait en flèche pour ne pas tasser et sans doute aussi à cause de la pente (on laboure généralement les terres les plus accidentées en suivant les courbes de niveau, ce qui réduit la fatigue et le lessivage.) Dans les terres les plus argileuses on prenait trois chevaux qu'on pouvait conduire seul, mais ici, le meneur servait aussi à aider à maintenir la charrue. Ailleurs, on attelait le plus souvent deux chevaux de front. Le cheval le mieux dressé était à droite et suivait la raie. On n'utilisait alors trois chevaux (si on les avait) que pour rompre les luzernes. Le laboureur marchait au creux de la raie, sur la semelle de labour, il aurait été épuisant de suivre la charrue sur les mottes ou dans l'argile collante.

La largeur de travail était de vingt centimètres, « trente en trichant », la profondeur oscillait entre cinq à six centimètres dans les terres les plus argileuses et dix à quinze centimètres dans les autres. Quand la parcelle était en pente, certains labouraient moins profond en remontant. Les charrues, très polyvalentes grâce aux multiples possibilités de réglage, pouvaient être employées pour planter, recouvrir, butter les tubercules et les plantes à racines.

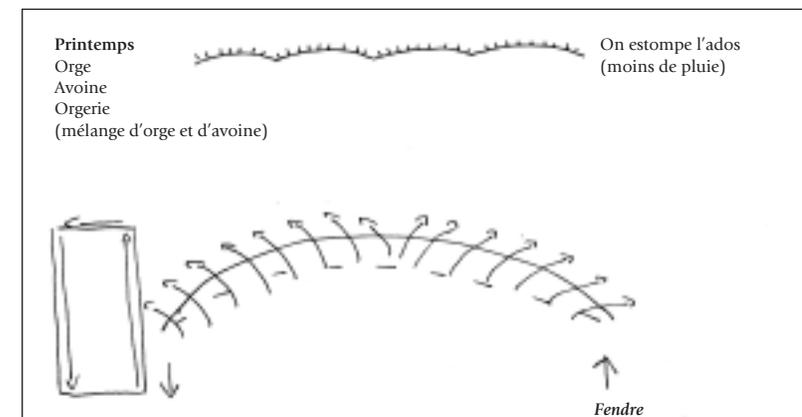
On labourait en sillons dont la largeur était très variable, souvent égale à celle de la parcelle étroite. On pratiquait deux types de labour, selon la phase du cycle. Le labour appelé *enfréter* rehaussait l'ados pour mettre les céréales d'hiver à l'abri des inondations et accentuer le drainage. Les *raies creuses* séparant les parcelles servaient de fossés et le parcellaire entier était soigneusement organisé de façon à ce que les eaux collectées de canton en canton aboutissent soit à une vallée soit à une mare temporaire. Le labour appelé *fendre* estompait l'ados afin de donner plus d'humidité aux céréales de printemps ou pour compenser les labours remontants.

Schéma 1.



Pour *enfréter*, on commence le labour par le centre de la parcelle et on tourne dans le sens des aiguilles d'une montre. Le versoir versant à droite, la terre est rejetée vers le centre et l'ados est renforcé.

Schéma 2.



Pour *fendre* ou *refendre* la parcelle, on commence par le bord et on rejette la terre en tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, en évitant toutefois de la donner au voisin !

4. Ils n'apparaissent pas non plus dans les sources du XIX<sup>e</sup> siècle consultées, mais aucun travail n'a été effectué sur les inventaires mobiliers de cette époque.

Au bout de la parcelle, on tourne sur la *tournière*, parcelle perpendiculaire, souvent la dernière du canton voisin, qui est grevée de servitude de tour et de passage. Les *tournières* sont organisées de façon à ce que la moindre parcelle soit accessible en les empruntant. Mais souvent le propriétaire de la *tournière* rognait sur les parcelles aboutissantes pour garder l'usage de sa terre<sup>5</sup>. Quand les parcelles sont placées bout à bout, chacun tourne sur le terrain de l'autre.

Malgré l'extension des prairies ou plus récemment la mise en culture à plat, le paysage a gardé de nombreuses traces de la pratique des labours en sillons. Les ados fossilisés par la prairie ou le sous-bois présentent encore une forme bombée souvent très nette. Elle est encore plus évidente quand elle est mise en valeur par la lumière rasante qui projette des ombres, la neige qui s'accumule dans la raie creuse ou est soufflée sur le flanc, l'eau stagnante, la végétation hydrophile de la raie creuse qui tranche avec celle des côtés...

Sur les coteaux de Plesnoy (Haute-Marne), les traces des anciens sillons se révèlent bien sous la neige.

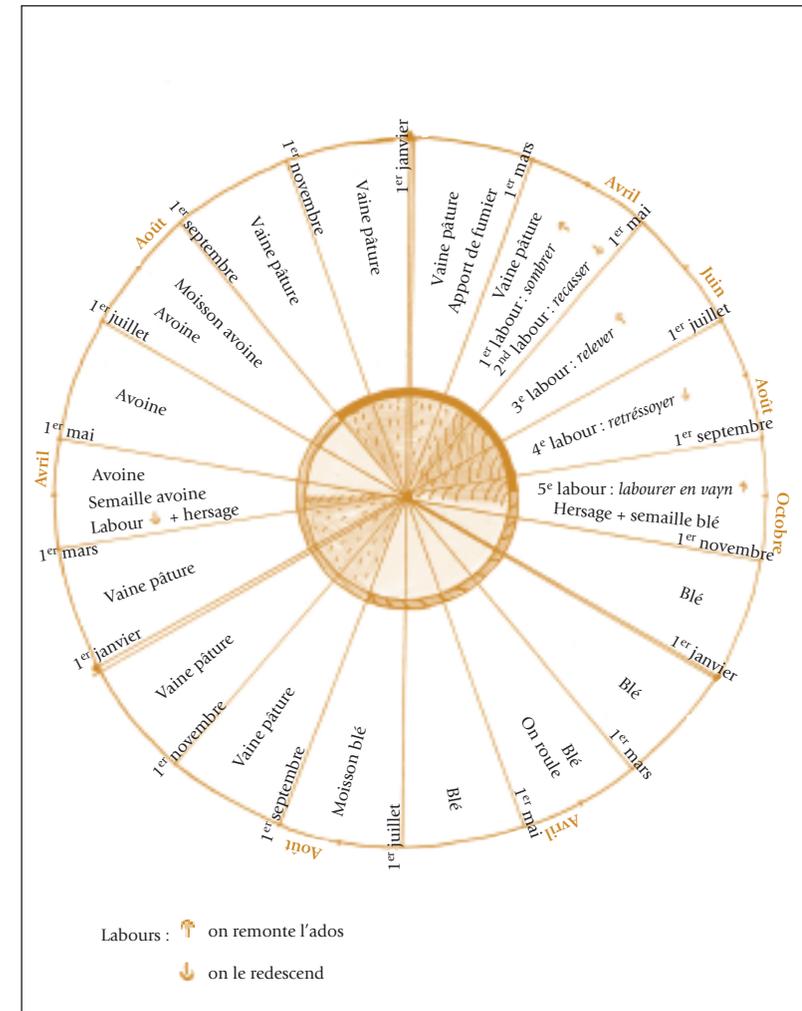


Labourée à plat, la parcelle fraîchement retournée sera rayée brun clair et brun foncé, l'humus qui s'est accumulé dans la raie creuse étant plus sombre que le reste de l'ados. Plus fertile aussi. La pousse y sera donc plus rapide et donnera des champs rayés vert et brun, puis vert clair et vert foncé. La croissance et la maturité seront souvent décalées. Si les labours respectent l'ancien sens des parcelles, les rayures persistent. Par contre, quand on laboure dans un autre sens, peu à peu les traces s'estompent.

5. Voir à ce sujet mon article « Mauvais chemins et servitudes de passage », *Cahiers Haut-Marnais*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trim. 2002, p. 45-68.

## Les cycles saisonniers

### Le cycle modèle



Cycle des cultures à Neuilly-l'Évêque au xx<sup>e</sup> siècle.

Presque tous les témoins interrogés sur le déroulement du cycle triennal des cultures font débiter celui-ci par le labour qui précède les semaines de blé, en octobre ; ce labour relève l'ados. Il n'est pas considéré comme le dernier de l'année des *sombres*, mais comme le premier de l'année des blés, appelée les *vayns*, on le nomme d'ailleurs *labourer en vayn* et on parle, dès les premiers textes mentionnant l'assolement au xvi<sup>e</sup> siècle, de *semaine de vayn* pour désigner la sole des blés. Selon

Gérard Taverdet<sup>6</sup>, ce terme serait apparenté au verbe gagner. Après le labour, si les mottes étaient trop grosses, on passait exceptionnellement la herse ; le plus souvent, on semait directement puis on hersait pour recouvrir. Après les hivers rudes, le blé était roulé, la moisson se faisait du 14 juillet à début août.

Jusqu'en février, les terres étaient laissées à la vaine pâture. À partir du 24 février, on labourait en fendant pour la *semaille de carême* : semées dans un sol qui se présentait souvent en bandes compactes, les avoines étaient hersées. Moissonnées en août, elles laissaient place à six à sept mois de vaine pâture. L'apport de fumier avait souvent lieu en février, sur les chaumes, quand les sols gelés en profondeur permettaient le passage des tombereaux sans risque d'enlisement. Mais les pratiques étaient variables.

À partir de fin mars, commençaient les *sombres* proprement dits. Ils comprenaient, selon les lieux, la nature des terres et la main-d'œuvre disponible, trois à quatre labours, suivis du labour *en vayn*. Le premier labour, appelé *sombrer*, relevait la terre, le second labour nommé *recasser* ou *refendre* rabaisait l'ados fin avril. Fin mai, début juin, on *relevait*. Entre foins et moissons ou entre deux moissons, début août, on *retréssoyait* en fendant. Ce labour de plein été était incontournable, il permettait aux racines des adventices de se dessécher. On pouvait ne faire qu'un labour en avril-mai, dans ce cas on adaptait le sens du labour d'été en fonction du profil de la parcelle, afin de conserver un certain équilibre de l'ados. Les plus limités en main-d'œuvre supprimaient parfois le labour de printemps, ou retardaient la date des *sombres*.

C'était dans les meilleures terres de la sole des *sombres* que l'on plantait les *champs*, jardins de pois, lentilles, carottes, ainsi que les pommes de terre et les betteraves. Elles recevaient aussi les orges « à la Saint-Georges » (23 avril), le plus souvent après un seul labour de mars, rarement après un labour d'hiver suivi de celui de mars ou d'un passage de canadien quand il y avait du chiendent. L'orge était semée, hersée puis roulée quand les semailles étaient finies, mais on la considérait comme un mauvais précédent apportant des maladies au blé. Les orges étaient moissonnées en août.

Quatrième ou cinquième labour avant les semailles de blé, le labour *en vayn* qui suivait en octobre marquait le début du cycle suivant. Les *sombres* ou jachères étaient donc non une période d'abandon des terres, mais une intense période de travaux controversée au XIX<sup>e</sup> siècle par quelques avant-gardistes qui avaient lu les agronomes et qui y voyaient une perte de temps et d'énergie pour le laboureur, un mauvais traitement du sol, un manque à gagner, alors qu'on aurait pu planter des légumineuses ou des betteraves. Le système restera cependant stable jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, servitudes d'assolement et de vaine pâture et petite taille de la parcelle étant les principaux obstacles à une évolution.

### Contraintes et influences

À la question : « Quand labouriez-vous ? », un laboureur m'a répondu : « Quand on pouvait. » À l'intérieur du cycle, le laboureur est contraint à une grande souplesse imposée par des éléments extérieurs, il règle un grand nombre de ses labours sur un calendrier général. Les autres travaux agricoles sont une première contrainte. On *sombre* après les semailles d'avoine, on fait les labours d'été entre les foins et les moissons ou entre deux moissons... Il faut avoir le temps.

Le temps météorologique est important aussi. Notamment pour des questions d'accessibilité. Trop humide, l'argile colle au verso, aux pieds elle fait de lourdes bottes qui fatiguent ; trop sèche, elle est trop dure et impossible à labourer. Il faut donc espérer le bon moment, entre deux extrêmes. L'accessibilité et la texture sont déterminantes pour l'ensemble des travaux : fumier à mener sur un sol sec ou gelé, rouleau à passer sans que cela colle... *L'hale de mars* était un vent faste sur les labours de *sombres*, car il aidait la terre à *se mettre*, mais néfaste sur le labour des avoines car, à court terme, il durcissait trop le sol. On espère une sécheresse relative d'été pour dessécher les racines retournées : « Si vous ne faisiez pas de labour d'été, c'était foutu. »

Les usages d'assolement et de vaine pâture lient le laboureur à une communauté. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les baux précisent qu'on loue des terres « sans les pouvoir désaisonner », les droits de passage par le biais des *ournières* imposent dans de nombreuses communes qu'on travaille son sol avant celui de la *ournière* et que cette dernière soit ensuite respectée. Impossible donc de décaler ses travaux quand on est lié à l'enchevêtrement des parcelles. La vaine pâture était tout aussi contraignante : elle interdisait les labours d'automne dans de nombreuses communes et limitait les cultures sur la sole de *sombres*.

La disponibilité humaine et animale jouait sur le nombre de labours et le calendrier. Avec un seul homme sur l'exploitation, on les limitait au minimum, les femmes hésitaient à mener le fumier par grand froid... Quand on ne possédait pas assez de chevaux, on était obligé d'en emprunter pour compléter l'attelage et donc de faire ses travaux après les autres.

La nature du sol influait également sur le cycle. Certaines argiles nécessitaient cinq labours pour *se mettre*, d'autres gagnaient à ne pas être trop retournées. De la qualité du sol dépendait aussi la profondeur du labour.

Le jugement personnel avait, quand même, une petite place au milieu de ces impératifs. Surtout au niveau des labours intermédiaires des *sombres*. Quand le sol le permettait, certains ne les faisaient que « si c'était sale ». D'autres « maniaques » tenaient à avoir des terres parfaitement « propres » et effectuaient les cinq labours quel que soit l'état du sol...

Les cours professés dans les villages ou la fréquentation d'écoles d'agriculture rurales ont eu un rôle minime sur les pratiques. On énonce les théories : « Il aurait fallu labourer après la récolte d'avoine », mais on s'en tient aux usages, le poids de la vaine pâture étant sans doute déterminant. En revanche, la proximité de la ville sera plus influente. On abandonne plus vite les usages de vaine pâture près de Langres,

6. Professeur honoraire de dialectologie à l'Université de Bourgogne, renseignement oral.

ce qui permet le labour d'hiver, et la fréquentation régulière de l'école d'agriculture d'hiver a un impact plus net sur les cycles.

Malgré le bouleversement dû à l'extension des pâtures, le cycle traditionnel se maintiendra tard dans les villages. Au moins jusqu'à la généralisation des tracteurs, voire chez certains jusqu'au remembrement à la fin des années 1970 ou dans les années 1980.

## Conclusion

De multiples petites « améliorations » s'accumulent au fil des ans, mais les choses se passent en douceur et donnent aux témoins une (fausse ?) impression de stabilité. C'est dans le domaine des améliorations du matériel qu'elles sont le plus perceptibles dans les archives, grâce aux brevets, essais de matériel des comices... Les usages apparaissent essentiellement au travers des doléances de gros exploitants ou d'enseignants qui y voient un frein au progrès. Cette source est-elle suffisante pour affirmer qu'ils n'évoluent pas aussi vite que les outils ? Les témoignages recueillis dans les villages qui ne sont pas aux portes de la ville semblent confirmer qu'il faudra attendre un xx<sup>e</sup> siècle bien avancé pour que les servitudes ancestrales commencent à céder le pas et à permettre une timide rupture des cycles traditionnels. Cette rupture ne sera complète que suite à une mutation radicale de l'agriculture, consécutive aux remembrements.

## Pour en savoir plus

BLANDINE VUE

- « Inventaires mobiliers paysans du canton de Neuilly-l'Évêque dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle », *La Haute-Marne pendant la Révolution. Chaumont, Langres, Saint-Dizier*, 1989, p. 181-196.
- « Genèse et évolution de l'assolement triennal dans la région de Langres, xiii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle », *Cahiers Haut-Marnais*, 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> trim. 1993, p. 3-19 (version longue) ; et dans *Pratiques anciennes et genèse des paysages, Hommage à la mémoire du P<sup>r</sup> Jean Peltre*, université de Nancy II, Centre de recherches sur les paysages, 1997, p. 57-68 (version courte).
- « Lire l'histoire des paysages agraires », colloque Le Monde rural en Haute-Marne, *Cahiers Haut-Marnais*, 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> trim. 2001, p. 41-52.
- « Mauvais chemins et servitudes de passage », *Cahiers Haut-Marnais*, actes des Journées d'art et d'histoire 1998, 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> trim. 2002, p. 45-68.
- *Microtoponymie et archéologie des paysages à Neuilly-l'Évêque (52) du xiii<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Nancy, 1997, 3 vol., 632 p. ; reproduction : Atelier de reproduction des thèses, Lille, 2003.

Voir aussi les photos complémentaires dans le DVD joint.

# Évolution des façons culturales en Brie au cours du xix<sup>e</sup> siècle

Par Olivier Fanica<sup>1</sup>

« Quand la Brie rit, la Beauce pleure. »

En Brie dominant les sols bruns lessivés, formés sur limon des plateaux plus ou moins épais. Ces sols possèdent à faible profondeur un horizon d'accumulation d'argile imperméable, responsable de leur hydromorphie. Les cantons de cette riche région agricole en sont plus ou moins affectés. Cela a justifié la division de la Brie en quatre régions naturelles : Brie melunaise ; Brie centrale et Basse Brie aux terres relativement saines ; Brie bocagère (nord et sud) ; Brie laitière aux terres humides. Dans les trois premières régions dominaient autrefois les grandes cultures et, dans la dernière, l'élevage bovin.

Dans les régions les plus riches, s'est développée une aristocratie de grands fermiers avides de progrès. Dès avant le xvii<sup>e</sup> siècle, ils ont adopté un outil performant pour travailler ces sols : la charrue de Brie. Cet outil, reconnu par de nombreux agronomes du xviii<sup>e</sup> siècle comme le meilleur de France, a influencé la construction des « charrues de pays » de beaucoup de régions françaises.

Au cours du xix<sup>e</sup> siècle, les changements s'accélérent. Les pratiques anciennes régressent puis disparaissent et, avec les laboureurs et les charretiers qui les suivaient, le savoir-faire d'antan.

D'abord fabriqués par les charrons jusqu'au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, les outils sont de plus en plus fabriqués industriellement (entièrement ou partiellement).

Avant le développement des drainages à partir du milieu du xix<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs briards avaient adopté des pratiques agricoles particulières pour la mise en valeur des terres humides :

- nécessité de créer des exutoires pour les eaux superflues ;
- techniques de labour adaptées aux sols imperméables en profondeur : labour en planches plus ou moins bombées, labour en sillons (prononcer *séillons*, selon Diot, 1930) associé à la nécessité de créer des fossés, mares et puits perdus ;
- chaulage.

Les grandes exploitations, moins morcelées, ont bénéficié des premières du drainage par tuyaux. Dans les petites, le morcellement a ralenti son développement

<sup>1</sup> Ingénieur agronome en retraite.

et les pratiques anciennes ont persisté jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Pour cette raison, l'usage de la charrue de Brie a régressé plus rapidement dans les régions où les grandes cultures étaient pratiquées depuis longtemps que dans les régions humides vouées à la polyculture et à l'élevage.

## Les pratiques anciennes

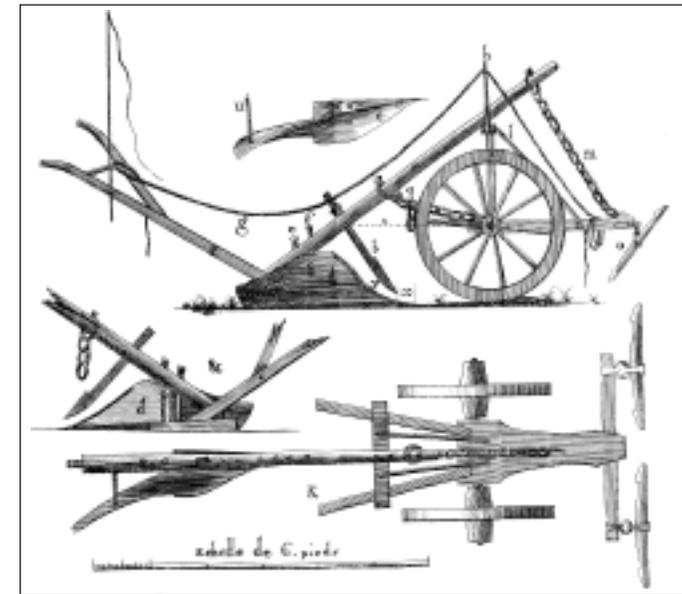
### Quelques témoignages sur les labours en Brie avant le XIX<sup>e</sup> siècle

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la Maison rustique d'Estienne et Liébault, dans son édition de 1618, expose ainsi les problèmes de la Brie : « À la Brie où sont les terres glaizes & humides, propres à faire le pot à un besoin, on laboure en *talut*, & comme en *dos d'asne* : & tient-on entre cinq rayons un seillon plus large, dressé aussi en talut pour recevoir les eaux, tant de la pluie que du dessous du guéret, qui est toujours humide, à cause des deux fleuves qui deçà & delà arrousent abondamment les terres par-dessous. Et pour ce mesme effect (ce qui se pratique aussi dans la petite Beauce, comme au Long-boyau, Val de Gali, Val-boyau, Nivernois, & Bourbonnois) font au bout des terres certaines levées assez hautes, où y a entre ladite levée & pièce de terre, une fosse faite au propre, comme une longue cuve pour recevoir les eaux qui s'écoulent des grandes pluies : autrement elles pourriroyent & souffoqueroient le grain. »

Dans le célèbre ouvrage de Louis Liger (réédition de 1713), on peut d'ailleurs constater qu'à cette époque la pratique des sillons étroits est répandue aussi en Beauce : « Dans la Beausse & en bien d'autres endroits les terres sont tracées en longs sillons larges de cinq ou six pas, enfermez dans le milieu de deux raies parallèles, ayant un entre deux en voûte pour faciliter l'écoulement des eaux de pluies. On laboure en petits sillons composez seulement de quatre à cinq rayes, & chaque pays a sa maxime établie sur la coutume de ses ancêtres, & dont on ne veut point déroger, on s'en est bien trouvé, on s'en contente, & cela suffit. »

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, M. de la Bretonnerie (1783) observe que l'usage des charrues est très régional. Ainsi, la charrue de Brie est-elle utilisée sur le plateau et partout, quelle que soit la nature du sol, on y cultive en *planches bombées* : « En Brie, où les terres sont fraîches en général, & gardent plus longtemps les eaux des pluies, on laboure partout avec la charrue à grand versoir, ou oreille fixe, dite *charrue de Brie*, avec laquelle on forme des planches bombées & de grandes raies pour égoutter les eaux, quoiqu'il y ait quelques cantons de terres légères, sableuses, & conséquemment très différentes. Dans l'Isle de France au contraire, les terres étant plus légères, plus spongieuses, les eaux se filtrent plus facilement, on y laboure à plat avec la charrue à versoir mobile, dite à *tourne-oreille*, ou *charrue de France*, comme on voudra la nommer, & de même presque partout, quoiqu'il y ait des cantons assez considérables de terrains plus frais que les autres, &c. »

La charrue de Brie (Sarcey de Sutières, 1770).



La plaine de Bière, entre la forêt de Fontainebleau et Melun, chère à Jean-François Millet, était labourée en planches malgré la légèreté des sols. Les images qu'en donne l'artiste dans *Les Glaneuses* (Musée d'Orsay), *La Vachère* (Musée de Brou, à Bourg-en-Bresse) et *L'Hiver aux corbeaux* (Kunsthistorisches Museum, Wien) le prouvent.

En 1860, au château de Coutençon, près de Nangis, une faucheuse Wood-Peltier est testée pour la première fois. Les responsables de cette démonstration font bien attention de tester la machine sur un champ d'avoine et des trèfles semés en planches « selon l'usage du pays » : « Elle a ensuite été conduite dans une pièce de trèfle labourée en ados et presque complètement versée. Malgré l'irrégularité du sol et la difficulté de la verse, la machine a opéré dans des conditions de mesure suivante :

» Elle a coupé 27 ares 30 centiares par heure, y compris les temps perdus ; de manière à produire la coupe de 3 hectares 27 ares 60 centiares en douze heures.

» Elle a ensuite été montée en moissonneuse et conduite dans un champ d'avoine labouré en ados comme le précédent et suivant l'usage du pays. » (Cité par Joineaux, 1865.)

D'après ce témoignage, la récolte mécanique ne posait pas de problèmes majeurs sur les terres cultivées en « ados » à la charrue de Brie. En 1889, dans le *Bulletin de la Société d'agriculture de Melun*, Arthur Brandin, fermier de Galande (sur le riche plateau melunais), retrace un historique de la culture du blé dans la région. Un bref paragraphe décrit les labours effectués sur cette exploitation : « À défaut d'engrais variés et abondants, on donnait à la préparation du sol une grande

attention. Les labours étaient à la vérité peu profonds, mais on les exécutait avec un soin extrême. Il fallait, selon l'expression employée, que *la charrue fit blanc*, c'est-à-dire que le fond de la raie fût d'une netteté absolue, que les sillons fussent bien droits et les ados bien réguliers. J'ai entendu dans ma jeunesse des vieillards qualifier de *hacheurs de terre* les laboureurs, leurs petits-fils. Que diraient-ils de ceux d'aujourd'hui ?

» Pour faciliter l'écoulement des eaux, les champs étaient labourés en sillons de 3 à 4 mètres. Lorsque le blé était semé, une sorte de buttoir en bois passait dans les dérayures pour en nettoyer le fond, puis la charrue traçait, dans des directions transversales, d'autres rigoles, plus profondes, que l'on achevait à la pelle et à la bêche et qui étaient destinées à conduire aux mares et aux fossés les eaux recueillies à la surface du champ. »

Ce mode de labour est attesté aussi en Brie centrale, dans la région de Provins. À Courchamp : « Deux chevaux attelés à une charrue de Brie suffisent pour labourer ; il arrive ordinairement qu'à la *binaille*<sup>2</sup> on n'en met qu'un seul pour enrayer. Les terres froides se sèment d'habitude à la binette ; on préfère la herse pour les moins froides, parce que le produit obtenu par cette méthode est plus grand. [...] On sème toujours à la main et environ 255 litres l'hectare. Le produit par hectare est assez beau en paille, 450 à 500 gerbes ; mais en blé on n'atteint pas en moyenne plus de 1 175 litres l'hectare (5 hl l'arpent de 42 ares 21 ca), c'est à peine six fois la semence. » (Lefèvre, 1847-1848.)

Scène de labour en Brie. (Photo J.-F. Millet, BNF, Cabinet des estampes, Ri3-26 BTE.)



2. Époque pendant laquelle on sème les blés. *Faire la binaille*, c'est préparer la terre pour l'ensemencer en blé (Diot, 1930).

À Jouy-le-Châtel : « Les labours se font avec la charrue de Brie, ordinairement attelée de trois chevaux, excepté en temps de *binaille* où deux chevaux suffisent, et de quatre chevaux pour les défriches de prairies artificielles. Dans une exploitation où l'on a introduit la charrue perfectionnée de M. Guérard, on n'emploie que deux chevaux pour les labours ordinaires, et trois pour les défrichements. [...] »

» Les premiers labours se font aussi profondément que le permet la nature du sol. Lorsque les cultures exigent plusieurs façons, les derniers labours se donnent plus légèrement, surtout lorsque les terres ont déjà reçu les fumiers et en temps de *binaille*.

» Presque tous les blés se font à la binette, et, suivant le terrain, en sillons de 6 ou 8 raies. » (D'Eberstein, 1847-1848.)

Riedel et Franc de Ferrière publièrent en 1951 une monographie sur *Les Sols et climats de la Brie*. Bien qu'ils ne considèrent pas le sol sous l'aspect des labours, ils montrent une photo représentant un champ humide labouré en planches étroites. Les billons bombés sont bien tracés et, perpendiculairement, une « rigole », comme le dit Arthur Brandin, plus creuse sert à évacuer les eaux collectées.

Outre les avantages supposés que le labour en sillons avait pour assainir le sol, les sillons déterminaient l'organisation du travail pour les moissons à la faucille : « La plus grande partie des terres de la plaine de Brie était, à cette époque, disposée en billons (nommés ici sillons, prononcer *seillons*) de six ou huit raies ; chaque *soyeux* moissonnait un sillon de largeur. » (Diot, 1930.)

### La préparation des terres

*Les quatre labours au temps des jachères*

Après la moisson de l'avoine, commençait l'année de jachères. À cause de la nécessité de laisser pâturer les chaumes (vaine pâture), les premiers labours de jachères se faisaient au printemps et se succédaient jusqu'au moment du semis du blé d'hiver.

#### Variantes régionales dans les dénominations des quatre labours

	Beauce DUHAMEL DU MONCEAU, 1779	Gâtinais ROYER, 1839	Brie DIOT, 1930
Avril-mai	Lever les guérets	Écouailler	Jachérer
Juin	Biner	Mettre en deux	Recasser
Fin de l'été (après les moissons)	Rebiner	Refendre	Ravalier
		Mettre à menus	
Au moment du semis	Labour de semaille	Réger	Faire la binaille

Il semble que la pratique des jachères traditionnelles et de l'assolement triennal soit en régression dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle :

« On a depuis 20 à 30 ans renoncé presque généralement à la méthode d'assolement des terres<sup>3</sup> dans les arrondissements de Meaux, de Coulommiers et de Melun mais l'assolement est encore en usage dans les arrondissements de Provins et de Fontainebleau. » (Pascal, 1838.)

Guérard (1856) cite le dicton briard : « Jachérez mince et recassez au-dessus. » Ceci afin de mieux enterrer les fumiers avant les chaleurs de l'été, période pendant laquelle ils se dessécheraient.

#### *Le semis des céréales*

Au temps où la récolte était en moyenne de dix quintaux de blé par hectare, la semence, qui était utilisée de 150 kg à 200 kg (2 hl) par ha, était un poste important. Le semis à la volée n'est économiquement viable que sur une surface de sol régulière. Dans les terres les plus saines labourées en planches, les cultivateurs pouvaient semer à la volée. Ils utilisaient un semoir à tablier. Les semences étaient alors enterrées à la herse.

Dans les terres humides labourées en planches bombées ou en sillons de six à huit raies de charrue, il n'était pas nécessaire de mettre des grains dans les *curures* (dérayures), les plantes n'auraient pas pu s'y développer. Dans ces terres, la pratique du *semis à la main* (à la *tourne-main*<sup>4</sup>, c'est-à-dire à *petit jets*<sup>5</sup>) était courante. Les semences étaient enterrées immédiatement après le semis par un labour superficiel.

Un essai de comparaison de techniques de semis, réalisé en 1855 dans les environs de Montereau-Fault-Yonne, décrit le semis à la main : « Au lieu de jeter à la volée le blé, l'orge, l'avoine, etc., on les répand à la main en suivant la charrue dans la raie qu'elle vient d'ouvrir.

» Tout le secret consiste pour réussir dans le dosage. Il faut autant que possible que les lignes soient distantes de 16 à 20 centimètres et les grains de 5 à 6 centimètres les uns des autres.

» Avec une poignée bien pleine, le semeur doit ensemençer la raie qu'il suit, sur une longueur de 15 mètres. Pour peu qu'il mette de régularité dans ce travail, il emploie un litre à l'are et 1 hectolitre à l'hectare. » (ADSM M7352.)

Cela n'exclut pas la possibilité de le faire à la volée. Arthur Brandin, cité plus haut, indique que l'on « passait avec une sorte de buttoir dans les dérayures pour en nettoyer le fond ». Ce passage permettait de remonter la terre et de la répartir avec les semences qui s'y trouvaient sur le billon. S'agit-il en l'occurrence de la *binette* mentionnée plus haut ?

3. Assolement triennal.

4. Comme le dit Royer pour le Gâtinais en 1839.

5. Dans les régions où les agriculteurs ont continué à labourer en sillons, une charrue semeuse fut mise au point dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle réalisait très bien cette opération. Cf. « Charrues et charrues-semeuses dans le Gâtinais, par G.A. Nivet, 1985 » dans le document préparatoire au colloque « Les Labours en sillons », 2006 (in DVD joint).

Semaines en Brie. (Photo J.-F. Millet, BNF, Cabinet des estampes, Ei5-26 BTE.)



À Meaux, un mécanicien, M. Estlinbaum, propose vers 1855 un élément semeur, composé de trois jets, qui peut se monter sur une charrue de Brie. Cet outil est expérimenté pour la première fois par M. Lesseur<sup>6</sup>, puis l'expérience est renouvelée dans plusieurs exploitations avec des résultats probants : les rendements sont supérieurs à ceux obtenus avec le semis à la volée. L'économie de semence est importante : une centaine de litres par hectare suffit, alors qu'il fallait le double pour les blés semés à la volée. De plus, les coûts de main-d'œuvre sont équivalents (Verneau, 1860). La méthode est bien adaptée pour les labours en sillons.

La méthode Lesseur fit long feu mais, une décennie plus tard, bon nombre d'exploitations étaient équipées du semoir Smith, plus simple et plus maniable, qui semait en lignes espacées de 18 à 20 centimètres (*Les Primes d'honneur...*, 1878). Ce semoir préfigure les semoirs modernes.

## De nouvelles cultures et de nouvelles pratiques

### La betterave : une industrie naissante

Après une brève apparition au Premier Empire, la culture de la betterave industrielle prend son essor sous la Monarchie de Juillet. Sur les exploitations qui se livrent à cette spéculation, l'assolement s'organise en fonction de cette culture qui remplace la jachère. À côté, les prairies artificielles se développent pour fournir aux animaux de travail et de rente l'alimentation nécessaire.

Cette introduction nécessite de repenser les façons culturales : sol le plus propre possible, fumure, labour d'hiver. La culture étant implantée, il faut maintenir le sol

6. Lesseur était horticulteur à Lagny (cf. Lesseur, 1858).

propre. À ses débuts, la betterave était semée à la volée, puis elle a été repiquée et enfin semée en ligne, à la main puis à l'aide d'un semoir. Le semis mécanique autorise alors le binage mécanisé, ce qui diminue les coûts de main-d'œuvre.

L'essor de cette production est alors rapide. En 1835, le département de Seine-et-Marne comptait déjà cinq sucreries. En 1862, il était cultivé en Seine-et-Marne plus de 6 000 hectares de betteraves.

Afin de tenir le sol propre en été, la pratique du déchaumage après la moisson se répand. Les graines de céréales germent et les éteules commencent à se décomposer avec les précipitations estivales. Les labours de fin d'été laissent un sol nu et motteux qui subit en hiver l'action des intempéries : « On doit préparer le sol par des labours profonds exécutés aux mois d'août et de septembre ; on doit pénétrer à une profondeur de 35 à 40 centimètres, soit par un seul sillon, soit par l'action d'une fouilleuse après un premier labour. On enfouit en même temps le fumier afin qu'il soit bien décomposé au printemps. La terre ayant subi l'action de l'hiver, on procède en février ou en mars à un labour plus superficiel, puis à un hersage et à un roulage, afin que la terre soit bien homogène avant l'ensemencement. Lorsque le fumier employé est trop frais ou pailleux, les betteraves deviennent fourchues et mûrissent mal. » (Barral *et al.*, 1886-1889.)

La disposition en lignes permet d'utiliser des outils tractés pour les binages qui, au moment de la levée, ameublissent la surface du sol en détruisant les adventices. Les graines de betteraves comportant trois germes, il reste nécessaire d'effectuer un démariage à la main.

### Les blés de betterave

La culture de la betterave est un excellent précédent pour le blé. Mais leur récolte est tardive. En automne, les sols sont humides. Pour semer les blés dans de bonnes conditions, il faut labourer rapidement après l'enlèvement de la récolte et faire un minimum de façons culturales. Un labour léger suffit pour enterrer les feuilles et les collets. On peut dès lors semer, après avoir hersé (ou non) les guérets. L'hiver rassoit le sol ainsi préparé :

« Après betteraves, les collets étant répartis régulièrement, on donne à la déchaumeuse un labour léger — suivi ou non d'un roulage suivant les terres — qui, quelquefois, sert à enfouir les graines. On le remplace parfois par le passage au canadien ou par un pulvérisateur à disques. » (Bailly, 1937.)

Un de mes amis, âgé de quatre-vingts ans, m'a dit qu'on utilisait au début du xx<sup>e</sup> siècle une charrue polysoc non réversible. Le labour était superficiel (une dizaine de centimètres). À la suite de cette façon, le sol apparaissait comme billonné. Si la semence avait été répartie à la volée, un *coup de herse* l'enterrait.

### De nouvelles pratiques pour le travail du sol

Le développement de la culture de la betterave, dans les régions aux sols les plus sains, et d'autres cultures d'automne (colza, turneps, féveroles) ainsi que celle des prairies temporaires à la place de la jachère, a comme conséquence la

généralisation de matériels plus performants permettant le labour à plat ou en planches larges.

Avec l'extension des prairies artificielles, il n'est plus nécessaire de faire pâturer les troupeaux ovins sur les chaumes. La vaine pâture régresse rapidement dans les zones de grande culture. Le déchaumage, façon superficielle réalisée après moisson, devient une pratique courante. Ce labour léger se pratique à la charrue, à l'aide d'un extirpateur ou d'un cultivateur. La maigre ressource fourragère que donnaient les jachères n'a plus de raison d'être, car les prairies artificielles fournissent des aliments de meilleure qualité nécessaires au bétail. Les moutons sont tenus à la bergerie.

Les labours d'hiver se généralisent et les façons culturales se simplifient. Les laboureurs constatent l'effet favorable du gel sur les labours plus grossiers : « Le défrichement des prairies artificielles, la préparation des terres pour les racines et les semis de luzerne et de sainfoin, et la nécessité d'assainir les terres humides, ont multiplié les labours d'hiver à peu près inconnus autrefois ; on attend pour labourer que les terres commencent à s'humecter, en évitant toutefois de tailler celles qui sont naturellement humides et compactes. » (D'Eberstein, 1847.)

La mécanisation des récoltes nécessite des surfaces plus planes. Le labour en sillons étroits est peu compatible avec les prairies temporaires fauchées à la faux. À partir de 1840 — date des premiers essais — le drainage par tuyaux, inventé en Angleterre, se répand peu à peu en Brie, région pionnière. Au vu des premiers succès, les fermiers et les propriétaires font évoluer la législation et le drainage se développe. La structure des sols en est améliorée. Au lieu de ruisseler lorsque le sol est imbibé, l'eau est absorbée par le sol qui la restitue progressivement<sup>7</sup>.

L'utilisation des amendements calcaires (plâtras de démolitions sur les prairies artificielles, chaulages et marnages), déjà répandue au xviii<sup>e</sup> siècle en Brie, se généralise. Les apports de chaux rendent les drainages plus efficaces : ils stabilisent les colloïdes argileux et améliorent la structure de ces sols. Les terres assainies peuvent être dès lors labourées en larges planches et à plat. Les exploitations peuvent s'équiper de matériels plus performants.

Il n'est plus nécessaire de labourer en sillons et l'antique charrue de Brie devenue obsolète est progressivement abandonnée pour les brabant doubles : « On constate d'ailleurs que les lauréats des primes d'honneur culturales ont tous exécuté de grands travaux de drainage et de marnage. C'est ainsi qu'en 1904, M. Garnot, à Gastins, près de Nangis, était cité pour avoir fait, sur une exploitation de 220 hectares, une dépense de 52 000 francs pour le drainage et une autre de 40 000 francs pour le marnage, à raison de 35 mètres cubes par hectare. [...]

7. Un sol non drainé peut retenir beaucoup moins d'eau qu'un sol drainé. Lorsque le sol est saturé, l'eau ruisselle et entraîne avec elle des particules d'argile et des limons. L'été, au contraire, grâce aux phénomènes de capillarité, les plantes peuvent puiser les réserves en eau d'un sol drainé et souffrent moins de sécheresse.

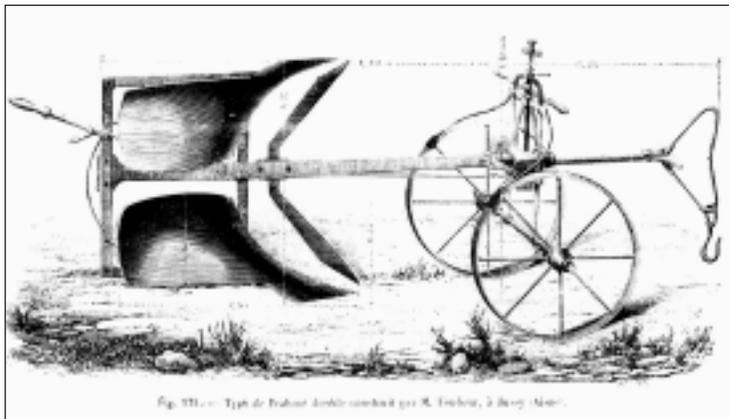
» On conçoit facilement que sur les terres complètement assainies et pour lesquelles on a consenti de si lourdes dépenses, la charrue de Brie, à l'avant-train monumental, soit remplacée aussitôt par le brabant. Le scarificateur est alors couramment employé pour ameublir le sol plus profondément et le rouleau croskill vient compléter le travail de division accompli par les herses. Les faneuses et les moissonneuses-lieuses, dont le travail était impossible ou fort défectueux dans les pièces cultivées en petites planches de 6 mètres de largeur, font aussitôt leur apparition. » (Voitellier, 1913.)

Associés au drainage, les chaulages améliorent la perméabilité du sol en améliorant sa structure. Les racines explorent les couches plus profondes des sols ainsi aérés. Ces deux améliorations ont révolutionné l'agriculture des régions aux sols bruns lessivés, comme la Brie.

Les labours deviennent plus profonds, ce qui implique une augmentation des fumures nécessaires pour obtenir des rendements plus importants. Rapidement, le fumier manque, les fermiers sont contraints d'utiliser les « engrais complémentaires ». Le département de Seine-et-Marne utilise dès 1850 de grandes quantités de guanos.

Le brabant double fait son apparition en Brie à partir de 1850. Son succès le fait adopter dans toutes les zones drainées où le labour à plat est devenu possible. Il permet aussi d'économiser du temps au moment des tournées en bout de champ.

**Le brabant double de M. Fondeur (Jussey, Aisne, vers 1850).**



Cette évolution conduit à une simplification des façons culturales que rendent possibles l'usage d'outils en fer plus performants : outils à dents nouveaux, bineuses, rouleaux croskill, semoirs, etc.

#### **Une évolution à contre-courant : des chevaux vers les bœufs**

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les chevaux sont les seuls animaux utilisés par les fermiers de Brie. Avec l'introduction de la culture de la betterave, la question de

l'utilisation des pulpes se pose. Les fermiers commencent à partir de 1840 à engraisser les ruminants avec ce déchet devenu une manne. M. Guérard s'exprime ainsi dans le compte rendu d'un concours de labour à Provins en 1856 : « Nous félicitons M. Collot, de l'essai qu'il a fait ; la substitution des bœufs aux chevaux pour le labourage et le transport autour de la ferme, des fumiers et des récoltes, rend ces opérations moins dispendieuses. Elle permet de n'avoir que le nombre de chevaux nécessaires aux hersages et aux transports des grains sur les marchés. La difficulté est de trouver des ouvriers qui veuillent conduire des bœufs. »

À cette époque, les fermiers comprennent l'intérêt qu'il y a à se lancer dans cette spéculation nouvelle. Ils achètent en été des bœufs de réforme, puis les utilisent pour transporter les récoltes, débarrasser les betteraves et labourer les champs. La saison terminée, ces animaux nourris à la pulpe et engraisés sont vendus pour la boucherie. Contrairement aux chevaux, ils n'ont pas perdu de leur valeur. Ces animaux sont connus sur la place de Paris sous le nom de *bœufs sucriers*. Jusqu'à la motorisation de l'agriculture, les bœufs sont beaucoup utilisés par l'agriculture des régions betteravières.

#### **Les hacheurs de terre...**

Le progrès concerne d'abord les grandes fermes. Dans les petites exploitations, morcelées et situées dans les régions aux sols les plus humides, l'évolution est plus lente. Les crises obligent les fermiers à diminuer les coûts de production et à adopter des solutions moins exigeantes en main-d'œuvre qui se fait rare et chère. L'amélioration des outils permet une augmentation de la rentabilité du travail et permet aux grandes exploitations de s'agrandir et d'investir.

Les nouvelles pratiques agricoles ne sont pas sans effets à long terme sur le sol. Avant que le chaulage ne devienne une opération courante, les sols étaient acides et la matière organique (l'humus), stable, s'accumulait. Si le drainage et l'utilisation de la chaux à doses parfois massives ont eu comme conséquence l'assainissement des sols, ils ont eu aussi comme effet d'accélérer la minéralisation des matières organiques et la libération consécutive d'azote. Tant que l'apport de chaux était raisonnable (légèrement supérieur aux exportations), les substances minérales nutritives étaient mises à la disposition des plantes et les récoltes augmentaient<sup>8</sup>.

L'approfondissement des labours a eu comme conséquence la répartition des complexes argilo-humiques sur une épaisseur plus importante de sol. Bien qu'ils aient remonté à la surface du sol la partie supérieure de l'horizon d'accumulation d'argile, les labours profonds n'ont pas compensé la perte de structure de la couche arable : la battance des terres limoneuses a augmenté<sup>9</sup>. Ceci est un risque faible dans

<sup>8</sup>. D'où le dicton maintes fois vérifié : « La chaux enrichit le père et appauvrit le fils. »

<sup>9</sup>. À cela s'ajoute l'usage prolongé de la sylvinite (chlorure de potassium, mais qui contient aussi du chlorure de sodium), ce qui a eu une influence d'autant plus néfaste que les sols étaient enclins à la battance.

la mesure où, les sols étant drainés, leur capacité de rétention en eau s'est accrue considérablement.

La minéralisation des matières organiques met l'azote minéral à la disposition des plantes. Mais cela eut aussi comme conséquence une lixiviation (lessivage en profondeur) du reliquat de nitrates. Ce phénomène est ralenti par la généralisation des labours d'hiver.

Si, au XIX<sup>e</sup> siècle, les anciens laboureurs traitaient leurs fils de « hacheurs de terre », que diraient-ils de leurs descendants ? Sans qu'il soit nécessaire de revenir aux pratiques ancestrales, une approche plus « durable » du travail de la terre est nécessaire pour en préserver à long terme la fertilité<sup>10</sup>.

L'évolution des labours en Brie montre l'avance qui existait dans la région par rapport à de nombreuses autres régions de France. La volonté de quelques agriculteurs de progrès qui discutaient de leurs problèmes techniques au sein des sociétés d'agriculture est à l'origine de cette avance acquise dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. La proximité des lieux de consommation, de riches propriétaires éclairés et la facilité des communications ont eu des conséquences favorables sur cette dynamique d'innovation et de progrès.

## Bibliographie

- AUBERT CLAUDE, BIZOT ÉRIC, GARCHANT CHARLOTTE et PROFFIT LAURENT, *Classification agronomique et comportementale des sols de Seine-et-Marne*, Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, Le Mée, 2005.
- BAILLY PIERRE, « L'agriculture du département de Seine-et-Marne », *La République de Seine-et-Marne*, Melun, 1937.
- BARRAL J.-A., SAGNIER HENRY, *Dictionnaire d'agriculture*, Paris, Hachette, 1886-1889.
- BRANDIN ARTHUR, « Rapport sur la culture du blé dans une ferme en Brie », *Bulletin de la Société d'agriculture, syndicat agricole de l'Arrondissement de Melun*, Melun, E. Drosne, 1889.
- BRETONNERIE M. (DE LA), « Remarques & conseils sur les charries les plus communes & leur emploi », *Bibliothèque physicoéconomique, instructive et amusante*, X<sup>e</sup> année, 1791, t. II, p. 16-18.
- DIOT AUGUSTE, « Le patois briard », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins*, 1930, p. 1-155.
- DUBARLE EUGÈNE, *Statistique du département de Seine-et-Marne*, Paris, Verdrière, 1836.
- DUHAMEL DU MONCEAU HENRI-LOUIS, *Éléments d'agriculture*, Paris, Veuve Desaint, 1779.
- EBERSTEIN (D'), « Statistique de la commune de Jouy-le-Châtel », *Séance publique de la Société libre d'agriculture, science et arts de Provins*, Provins, Lebeau, 1847-1848, p. 46-81.
- ESTIENNE CHARLES et LIEBAULT JEAN, *L'Agriculture et Maison rustique*, nouvelle édition, Lyon, Pierre Rigaud, 1618.
- GUÉRARD, « Rapport de M. Guérard sur le Concours des laboureurs », *Procès verbal de la réunion du Comice agricole de l'arrondissement de Provins*, Provins, Lebeau, 1856.
- JOINEAUX CHARLES, *Le Bon Cultivateur et la parfaite ménagère*, Paris, 1865.
- LEFÈVRE ÉMILE, « Statistique agricole de la commune de Courchamp », *Bulletin de la Société libre d'agriculture, sciences et arts de Provins*, 1847-1848, p. 31-42.
- LESSEUR, « Exposé du système d'ensemencement en lignes », Société d'agriculture de Meaux, publications, juin 1854-mai 1858.
- LIGER LOUIS, *Le Nouveau Théâtre d'agriculture et ménage des champs*, Paris, Damien Beugne, 1713.
- PASCAL FÉLIX, *Histoire topographique, politique, physique et statistique du département de Seine-et-Marne*, Crété (Corbeil) et Thomas (Melun), s.d. (vers 1838).
- Primes (Les) d'honneur, les prix culturels, les médailles de spécialités et les prix d'honneur des fermes écoles décernés dans les concours régionaux en 1871 et 1872*, Imprimerie nationale, Paris, 1878.
- RIEDEL C.-E., FRANC DE FERRIÈRE J., *Les Sols et les climats de la Brie*, Melun, Direction des services agricoles de Seine-et-Marne, 1951.
- ROYER CHARLES-ÉDOUARD, *Catéchisme des cultivateurs pour l'arrondissement de Montargis*, Paris, L. Bouchard-Huzard, 1839.
- VERNEAU, « Rapport sur la culture des blés semés en lignes et en rayons, année 1857, méthode Lesseur », Société d'agriculture de Meaux, publications, juin 1858-juin 1860.
- VOITELLIER CHARLES, « Les améliorations agricoles de la Brie », *La Vie agricole et rurale*, t. III, n<sup>o</sup> 15, 1913.

10. Ce travail a été entrepris par la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne. Elle a publié dans ce but *Classification agronomique et comportement des sols de Seine-et-Marne*. Cette approche orientée vers la pratique doit être saluée.

## Labours et façons culturales en France durant l'époque moderne : les particularités des menus grains

Par Isabelle Vouette<sup>1</sup>

Durant plus de trois siècles, de la Renaissance au Second Empire, les ouvrages d'agriculture à l'usage des propriétaires ruraux se multiplient. Ils témoignent des pratiques agricoles anciennes, de leur évolution, mais véhiculent aussi des vocabulaires aujourd'hui oubliés. Le terme « menu grain » est l'un d'eux. On trouve cette expression dans les archives fiscales, dans les mercuriales et dans les ouvrages imprimés traitant d'agriculture, tels que les dictionnaires ou les manuels d'agronomie. En croisant ces différentes sources, il est possible de comprendre ce que recouvrait cette expression et, à partir de ces définitions, de décrire l'originalité des « menus grains » vis-à-vis des « gros grains ».

Le *Dictionnaire* d'Antoine Furetière, paru en 1690, indique à l'article « Menu » que « les menus grains sont l'orge, l'avoine, les pois, les vesces, etc. »<sup>2</sup>. Le *Dictionnaire* de Trévoux, en 1743, livre une définition presque similaire à l'article « Grain »<sup>3</sup>. Pons Augustin Alletz est l'auteur d'un *Dictionnaire portatif du cultivateur*, paru en 1760<sup>4</sup>. C'est lui qui donne la définition la plus large des menus grains puisqu'à l'orge, à l'avoine, aux pois et aux vesces, il ajoute les fèves, les lentilles, le lupin, le millet, le panis et le maïs. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les menus grains apparaissent à la fois comme des céréales et des légumineuses. Semés au printemps, ils sont aussi appelés « mars » ou « marsais »<sup>5</sup>. Louis Liger, l'auteur plusieurs fois réédité de *La Nouvelle Maison rustique*,

1. Docteur en histoire, université de Paris VII-Jussieu (thèse soutenue en 2007).

2. FURETIÈRE ANTOINE, *Dictionnaire universel*, La Haye, Arnout & Reinier Leers, 1690, t. II, art. « Menu ».

3. *Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et de l'autre langue, avec leurs différents usages...*, Nouvelle édition corrigée, Nancy, Pierre Antoine, 1743, vol. III, art. « Grain » : « Les menus grains, ceux qui servent à nourrir les animaux, comme l'orge, l'avoine, les pois, les vesces, qui se sèment en mars, & qu'on appelle autrement les Mars et les petits blés. »

4. ALLETZ PONS-AUGUSTIN, *L'Agronome. Dictionnaire portatif du cultivateur contenant toutes les connaissances nécessaires pour gouverner les Biens de la Campagne, & les faire valoir utilement ; pour soutenir ses droits, conserver sa santé, & rendre gracieuse la vie champêtre*, Paris, Veuve Didot et Veuve Damonville, Savoye, Durand, 1760, vol. I, p. 517.

5. PARMENTIER ANTOINE AUGUSTIN, « Grain », *Nouveau Cours complet d'agriculture*, Paris, Deterville, 1809, t. VI, p. 468 : « D'après la différence essentielle qui existe entre les grains, considérés relativement à leur culture, à la qualité et à la nature de leur produit, on peut les ranger en deux grandes classes, en hivernaux et en marsais. Les premières sont ainsi nommées parce qu'on les sème à la fin de l'automne et les autres par la raison qu'on ne les sème qu'en mars. »

donne « petit bled » comme synonyme de « menu grain ». À l'avoine et à l'orge, il ajoute toutes les plantes qui se sèment au printemps et qui servent à la nourriture des animaux. La date des semis est le principal critère permettant de classer ces plantes. Il ne s'agit pas ici d'un critère botanique, puisque les menus grains regroupent des espèces très différentes, mais d'un critère agricole. Cette particularité s'avère essentielle dans les systèmes de rotation. En effet, l'adoption de cultures de printemps permet de diversifier et perfectionner le plan de culture. Semés en avril ou mai, ils succèdent à un blé d'hiver, comme le seigle ou le méteil, récoltés l'été précédent. Ils s'intègrent aux systèmes d'assolement, aussi bien à l'assolement triennal qu'à l'assolement biennal. En Bourgogne par exemple, le millet, menu grain destiné à la consommation des volailles ou à la confection de bouillie, est cultivé dans les « sombres »<sup>6</sup>, c'est-à-dire dans l'espace destiné à recevoir du froment ou du seigle l'année suivante. La succession froment-menu grain n'est possible que dans les terres les plus fertiles, comme la vallée de la Garonne où on alterne le froment et le maïs dans les vallées humides<sup>7</sup>. Les menus grains ajoutent ainsi à la diversité une originalité saisonnière. Il faut tenir compte de ces deux aspects pour apprécier l'originalité des façons culturales apportées aux menus grains. Cette originalité concerne à la fois les techniques et les outils, mais aussi le système social à l'intérieur duquel elles sont appliquées.

### Millet, maïs, sarrasin... : des menus grains plus ou moins exigeants en quantité et qualité de labours et autres façons

Les agronomes du XVIII<sup>e</sup> siècle préconisent des labours fréquents et profonds. C'est l'avis de l'abbé Rozier, célèbre auteur du *Cours complet d'agriculture* paru à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Dans la pratique, cet avis se vérifie pour la culture des gros grains, mais beaucoup moins pour les menus grains.

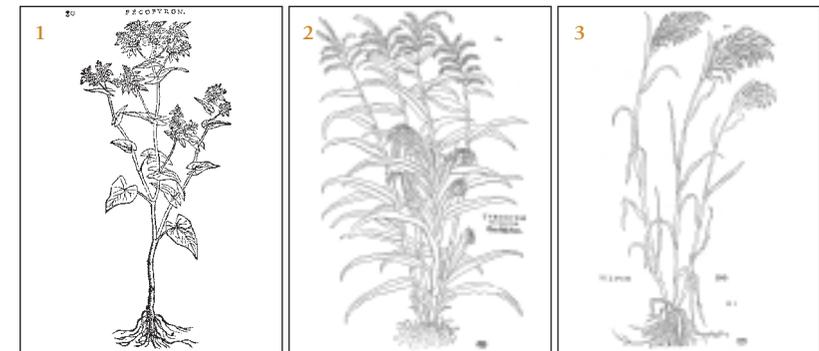
#### Variations dans les fréquences et les types de labours

Le millet et le sarrasin, les menus grains les plus répandus puisque leur surface s'étend encore respectivement à près de 40 000 hectares et 670 000 hectares selon l'enquête agricole de 1862, ne sont semés qu'après un, voire deux labours, le premier en automne, le second au printemps. Les menus grains se distinguent par un nombre de labours moins important que pour les gros grains. Une enquête annuelle

lancée par le Bureau d'agriculture sur les statistiques agricoles révèle que dans le Jura en 1815, si on a coutume de donner en général « quatre labours pour les blés et les seigles », on n'en donne plus qu'un seul pour l'avoine et le maïs<sup>9</sup>.

Le maïs a la particularité de bénéficier de soins plus nombreux. Dans la région de Toulouse, la terre destinée au maïs est labourée trois fois avant d'être semée<sup>10</sup>. La préparation complète correspond à un labour de déchaumage, puis un labour profond en automne et un autre labour au printemps. Le maïs est cependant un cas particulier. Le labour s'effectue dans les Landes au commencement du printemps avec une « petite charrue traînée par une paire de bœufs ; dans quelques lieux cependant où la terre est plus dure, on emploie deux paires de bœufs »<sup>11</sup>. Cette technique n'est ni la plus commune ni la plus appréciée.

1. Sarrasin ou blé noir, nommé ici *Fegopyron*. Dodoens Rembert, *Fruentorum, leguminum, palustrium et aquatiliu herbarum, ac eorum quae eo pertinent historia*, Anvers, C. Plantin, 1566. (Cliché : Museum national d'histoire naturelle, Paris.)
2. et 3. Maïs (*Turcicum frumentum*), millet (*Milium*). In Léonard, *De historia stirpium commentarii insignes, maximis impensis et vigiliis elaborati*, Basilea, in officina Isingriniana, 1542, p. 825 et 411. (Cliché : Museum national d'histoire naturelle, Paris.)



Le meilleur labour s'effectue à la bêche, manière qui retourne mieux la terre, et qui permet d'enfouir les mauvaises herbes et les engrais<sup>12</sup>. En Haute-Garonne, ce labour d'hiver se nomme *pelleversage*. La bêche pour *pelleverser* n'est pas tout à fait semblable à celle des jardiniers. Son fer est plus long, étroit, muni d'un hoche pied et « au bout du manche est une petite potence qui permet au travailleur de peser dessus de tout le poids de son corps quand il a besoin d'enfoncer vigoureusement »<sup>13</sup>.

6. AD Côte-d'Or, M 13 VIII<sup>e</sup> 1, Renseignements collectifs sur la culture du maïs et du millet, enquête agricole de 1810.

7. AN F<sup>10</sup> 430, Renseignements sur la culture du maïs, Ariège, juillet 1812.

8. ROZIER (ABBÉ), *Cours complet d'agriculture...*, t. IX, Paris, Serpente, 1797-1805, p. 105 : « On a le plus grand tort de n'égratigner la terre que par deux simples coups de charrue & labours croisés. Il vaut beaucoup mieux l'ouvrir profondément & multiplier les labours, même coup sur coup, si on ne peut faire autrement. »

9. AD Jura M 3337, statistique agricole. Réponses faites par le sous-préfet de l'arrondissement de Dole, 7 mars 1815.

10. « Nouvelles observations sur la culture et les usages du maïs dans les départements méridionaux », *La Feuille du cultivateur*, n° 24, 27 nivôse an VI [1798], p. 149-153.

11. AD Landes, 17 L 4, Réponse du sous-préfet du troisième arrondissement des Landes à la lettre du préfet du 30 floréal an X, p. 1.

12. BONAFOUS MATTHIEU, *Histoire naturelle, agricole et économique du Maïs*, Paris, Huzard, 1836, p. 51.

13. CAFFARELLI CHARLES, *Mémoire sur l'agriculture du canton de Saint-Félix, département de la Haute-Garonne, en réponse à la demande du Ministre de l'Intérieur*, 3 prairial an IV (AN F<sup>10</sup> 274).

Bêcher ou *pelleverser* le sol plutôt que le labourer est prescrit dans certains baux, le travail manuel apparaissant comme un gage de bonne préparation du sol. C'est une obligation dans des baux de métayage du Tarn portant sur la culture du millet<sup>14</sup>.

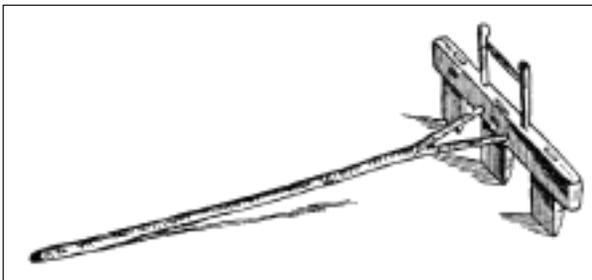
### Deux techniques pour les labours de culture

Viennent ensuite ce qu'Antoine Parmentier, célèbre agronome qui milita pour la diffusion de la pomme de terre et du maïs, nomme les labours de culture. Ces labours de culture se pratiquent de deux manières, selon le mode de semis adopté.

Ceux-ci sont facilités lorsque les grains sont semés en ligne. Cette technique est avérée dans les documents écrits du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle ne concerne que les semences suffisamment grosses pour être plantées, soit à l'aide d'un bâton, soit à l'aide d'un plantoir.

Louis Liger évoque ces outils dans la *Nouvelle Maison rustique*<sup>15</sup>. Ces procédés impliquent que les lignes soient tracées au cordeau. La distance de plantation est d'environ « un pied » de toute part<sup>16</sup>. Dans les Landes, le travail est effectué par un outil aratoire appelé *marque* ou *marquoir* (fig. 1). Cet outil tiré par un homme marque, sur la longueur puis sur la largeur du champ, trois raies. À l'intersection de ces carrés, le paysan fait un trou avec un plantoir ou un bâton pointu puis rebouche le trou avec son pied une fois que la semence (d'une à quatre graines de maïs) est déposée<sup>17</sup>.

Figure 1 — Marque ou marquoir<sup>18</sup>. Duhamel du Monceau Henri, *Traité de la culture des terres, suivant les principes de M. Thull, Anglais*, Paris, H.-L. Guérin, 1754, p. 190-191.



14. AD Tarn, fonds Lencou, notaire de Réalmont, années 1778-1782, p. 776-779, cité dans Rascol Pierre, *Les Paysans de l'Albigeois à la fin de l'Ancien Régime*, Aurillac, imp. Moderne, 1961, p. 259.

15. LIGER LOUIS, *La Nouvelle Maison rustique ou économie générale de tous les biens de campagne...*, Paris, Durand neveu, 1775, p. 567.

16. PARMENTIER ANTOINE, *Mémoire couronné le 25 Août 1784, par l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux sur cette question : Quel serait le meilleur procédé pour conserver le plus long-temps possible, ou en grain ou en farine, le Maïs ou Blé de Turquie, plus connu dans la Guienne sous le nom de Blé d'Espagne ? Et quels seraient les différents moyens d'en tirer parti, dans les années abondantes, indépendamment des usages connus et ordinaires dans cette province ? Augmenté par l'Auteur, de tout ce qui regarde l'Histoire Naturelle & Culture de ce grain*, Bordeaux, imp. Arnaud Antoine Pallandre l'aîné, 1785, p. 41.

17. AD Landes, 7 M 70, Notices et mémoires sur le maïs présentés par Geoffroy, membre de la Société d'agriculture des Landes, an XIII (1805), p. 5.

18. Image extraite de BONAFOUS MATTHIEU, *Histoire naturelle, agricole et économique du Maïs*, Paris, Huzard, 1836, p. 65.

Semés à la volée, comme le millet, le panis ou le sarrasin, les menus grains sont recouverts de terre avec une herse ou un râteau. C'est la technique rapportée par Duhamel du Monceau dans le *Traité de la culture des terres* en 1754<sup>19</sup>. On pouvait faire suivre ce travail par un roulage du champ ensemencé. Olivier de Serres, seigneur du Pradel et auteur du *Théâtre d'agriculture et ménage des champs* publié sous Henri IV, rapporte la technique complète. Le millet ou le panis sont semés à la volée, recouverts par le passage de la herse puis tassés par le passage d'une « claie pesante »<sup>20</sup>. La culture des menus grains entraîne un usage de la herse différent de celui des gros grains. Le passage de la herse a pour objet de niveler et de régulariser le sol avant de semer. La culture des menus grains a développé l'usage de la herse comme outil d'enfouissage après labours. Olivier de Serres a observé combien le semis recouvert ensuite par le passage de la charrue ou de l'araire entraînait de perte : « Le semeur quelque bonne main qu'il ait jette la plupart du blé dans le fond des lignes. »<sup>21</sup> C'est pourquoi, déjà en 1600, l'usage de la herse à cette étape de culture est encouragé. Est-elle pour autant entrée dans les pratiques ? Il semblerait que son usage ne soit réellement courant que dans les plaines d'Ile-de-France en 1600<sup>22</sup>. Il y aurait un lien entre les techniques et le système agricole. Une enquête lancée sous Napoléon I<sup>er</sup> révèle que les techniques diffèrent en effet moins selon des critères spatiaux ou naturels que selon des critères socio-économiques, tels que la taille de l'exploitation. C'est ainsi qu'un même rapport portant sur un même espace et sur une même plante montre des différences selon le type d'exploitation. Ce rapport concerne la plaine du Pô et la culture du maïs. Dans les fermes de petite culture, les graines sont plantées et enfouies à « la cheville », alors que dans les grandes exploitations le semis s'effectue « à la main dans le sillon »<sup>23</sup>. La première méthode est plus coûteuse. Elle laisse entendre que le maïs est semé en ligne et non à la volée. L'avantage est réel : économie de semences et facilité de sarclage entre des rangs droits et suffisamment espacés. La seconde méthode exige moins d'investissement en main-d'œuvre, mais une dépense supplémentaire en semence, dont une partie sera perdue, et une perte de rendement si on tient compte des difficultés à désherber et sarcler ce type de champs.

19. DUHAMEL DU MONCEAU HENRI, *Traité de la culture des terres, suivant les principes de M. Thull, Anglais*, Paris, Hyppolite Louis Guérin, 1754, p. 190-191.

20. SERRES OLIVIER DE, *Le Théâtre d'agriculture et ménage des champs, dernière édition revue et corrigée par l'auteur*, Rouen, Louys du Mesnil, 1623 (1<sup>re</sup> éd. : 1600), p. 108.

21. SERRES OLIVIER DE, *Le Théâtre d'Agriculture et ménage des champs d'Olivier de Serres seigneur du Pradel, dans lequel est présenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la maison rustique, édition conforme à celle de 1804-1805*, introduction de Pierre Lieutaghi, Arles, Actes Sud, « Thésaurus », 1996, p. 229.

22. *Ibid.*, p. 230 : « [...] à cette action demeure la herse, le plus propre de tous instrumens, faisant naître et lever la semence esgalement, et sortir de terre comme herbes de jardinages et prairies : chose très belle à l'œil, ainsi qu'avec plaisir cela se remarque en l'Isle-de-France, vers Saint-Denys et ailleurs. »

23. AN F<sup>10</sup> 430, Mémoire sur la culture du Maïs en Piémont, Turin, 15 avril 1811.

### Des façons culturales nombreuses

Les autres labours de culture s'apparentent à ce qu'on appelle encore les façons culturales. Ces travaux consistent à sarcler et à biner. *Biner*, c'est désherber, *butter* et aérer le sol<sup>24</sup>. *Sarcler* a le sens plus restreint de désherber, mais très souvent les deux verbes sont utilisés comme synonymes. C'est un travail long et difficile, surtout quand on a semé à la volée. Il faut des ouvriers aux gestes sûrs et précis. Louis Liger parle d'une petite pioche ou d'une serfouette<sup>25</sup>. En Bourgogne, les manouvriers du vignoble sont embauchés à cette tâche. Ils utilisent une bêche courbée appelée *fessoule*<sup>26</sup>. Le terme est presque identique pour désigner la houe, connue sous le nom de *fessou* en Haute-Garonne<sup>27</sup>. Cet outil est polyvalent : il sert au sarclage des menus grains, mais aussi des légumes et de la vigne. Voici comment il est décrit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : « [Il] consiste en un morceau de fer plat et mince de dix à douze pouces de long renforcé dans le sens de sa longueur, ayant quatre à cinq pouces de large au bas, et sept à huit dans le haut ; il est emmanché à une forte douille qui fait avec lui un angle de trente à trente-cinq degrés. »<sup>28</sup> Dans le Vaucluse en revanche, on utilise la *pique*<sup>29</sup>, encore appelée *picq*<sup>30</sup> dans les Landes, ou *pioche*<sup>31</sup> dans le Mâconnais. Une notice d'instruction sur la culture du maïs écrite par Parmentier et Vilmorin dans les années 1790 indique l'usage d'une binette ou d'une bêche courbée<sup>32</sup>. Le millet et le panis souffrent de la plus mauvaise réputation quant à la présence de *mauvaises herbes*. Louis Liger va jusqu'à dire que l'un et l'autre les *attirent*<sup>33</sup>. La période la plus dangereuse pour la croissance des plantes est celle des premières semaines de végétation, en juin-juillet. L'opération s'effectue à la main ou à l'aide d'un outil appelé *sarcloir*. Pons Augustin Alletz en donne une description au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Sarcloir : sorte de petit couteau recourbé destiné à sarcler, c'est-à-dire ôter les méchantes herbes qui naissent parmi les bonnes et les offusquent. »<sup>34</sup> Ce nom a été donné à un autre outil ayant la même destination, mais dont la forme et le procédé sont très différents. Par exemple, le sarcloir désigne aussi une petite charrue sur laquelle on a fixé un petit soc triangulaire. Cet outil attelé n'est utilisable que dans le cas de semis en ligne et lorsque la plante — en l'occurrence le maïs — est encore basse<sup>35</sup>. Les pieds de maïs sont à la

fois désherbés et buttés. On trouve l'usage de cet outil en Bresse, où il est utilisé pour désherber le maïs<sup>36</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Matthieu Bonafous, auteur d'une *Histoire naturelle du maïs*, indique que l'usage d'une houe attelée à un cheval se répand<sup>37</sup>. Travail manuel et travail attelé ne s'excluent pas l'un l'autre. Le plus souvent ils se complètent, le travail manuel parachevant le travail attelé.

Une nouvelle fois les menus grains entre eux ne sont pas sur un pied d'égalité. Si le maïs reçoit jusqu'à quatre binages et sarclages lors de sa courte période de végétation (environ cinq mois), le sarrasin quant à lui n'exige selon les auteurs aucun soin<sup>38</sup>. Sa croissance rapide couvre le sol abondamment, de sorte que les plantes adventices sont rapidement étouffées. Sa culture est d'ailleurs considérée comme nettoyante, au contraire de celle du millet. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'opinion est répandue que le sarclage permet au sol de se reconstituer. À défaut de sarclages répétés, le sol s'épuiserait, en particulier quand il est planté de maïs, céréale réputée « très vorace »<sup>39</sup>. C'est pourquoi on peut lire dans un mémoire d'un cultivateur adressé au Comité de salut public en 1794 que si on ne donne pas suffisamment de sarclages au « gros millet », on risque d'être « privé de récolte »<sup>40</sup>.

### Menus grains, menues dépenses ? Répartition et coût du travail

La culture des menus grains implique un gros investissement, si ce n'est en argent, du moins en temps. À tel point que ce facteur a pu expliquer le recul de la production des menus grains jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut lire en effet dans des enquêtes que cette culture est « de toutes les plantes céréales celle qui cause le plus de peine. »<sup>41</sup> L'opinion la plus répandue au début du XIX<sup>e</sup> siècle est que la culture des menus grains, à l'exception toutefois de celle du sarrasin, demande beaucoup de main-d'œuvre. Celle-ci est gratuite dans le cadre d'une culture familiale, mais payante dans le cadre d'une grande culture.

24. BONAFOUS MATTHIEU, *Histoire naturelle...*, Paris, Huzard, 1836, p. 67.

25. LIGER LOUIS, *La Nouvelle Maison rustique...*, Paris, Durand neveu, 1775, p. 571.

26. PARMENTIER ANTOINE AUGUSTIN, *Mémoire couronné le 25 Août 1784, par l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux...*, Bordeaux, Pallandre, 1785, p. 48.

27. AN F<sup>10</sup> 274, CAFFARELLI CHARLES, *Mémoire sur l'agriculture du canton de Saint-Félix, département de la Haute-Garonne, en réponse à la demande du Ministre de l'Intérieur*, 3 prairial an IV.

28. CAFFARELLI CHARLES, *op. cit.*

29. AD Vaucluse, 7 M 91, Enquête sur le maïs, 1812.

30. AD Landes, Notices et mémoires sur le maïs présentés par Geoffroy, membre de la Société d'agriculture des Landes, an XIII (1805), p. 7.

31. AN F<sup>10</sup> 430, Renseignements sur la culture du maïs, Mâcon, 17 juin 1812.

32. AN F<sup>10</sup> 260, Bureau d'agriculture, *Instruction sur la culture et les usages du maïs* (ans III-VI).

33. LIGER LOUIS, *La Nouvelle Maison rustique, op. cit.*, p. 571.

34. ALLETZ PONS AUGUSTIN, *L'Agronome...*, *op. cit.*, art. « Sarcloir ».

35. AD Landes, 7 M 70, Notices et mémoires sur le maïs présentés par Geoffroy, membre de la Société d'agriculture des Landes, an XIII (1805), p. 7 : « Les bœufs sont écartés par un long joug, léger, et marchent dans les deux sillons [...] ».

36. PARMENTIER ANTOINE AUGUSTIN, *Mémoire couronné le 25 Août 1784...*, *op. cit.*, p. 41 : « Lorsque le maïs est levé, on lui donne deux façons : la première quand il a quatre pouces sur terre, en observant de ne pas approcher le sarcloir trop près de la tige. »

37. BONAFOUS MATTHIEU, *Histoire naturelle...*, *op. cit.*, p. 68.

38. ROZIER (ABBÉ), *Cours complet...*, *op. cit.*, p. 104, art. « Sarrasin » : « Le sarrasin ne demande plus à l'homme aucun secours jusqu'au moment de l'enlever de terre. »

39. AN F 10 430, Renseignements sur la culture du maïs, Toulouse, 12 février 1811 : « Le maïs est une plante très vorace à racines. Le maïs semé comme céréale exige beaucoup de travaux et de soins. »

40. AN F 10 215 : Le Citoyen C. Goirant, *Mémoire où l'on indique des moyens pour retirer du territoire de la République française une plus grande quantité de subsistances de toute espèce et en tout genre*, présenté au Comité de salut public le 3 thermidor an II, p. 15.

41. AN F 10 430, Renseignements sur la culture du maïs et du millet dans le département de la Côte-d'Or, Dijon, 22 juin 1810.

### La répartition sexuée des tâches

Diverses sources telles que les traités d'économie rurale ou la description de voyages dévoilent l'importance de l'activité féminine dans les travaux du sol. Un extrait des *Voyages dans les Provinces méridionales* de Pierre Antoine Le Boux de la Mésengère à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle montre ce rôle de premier plan, tant au foyer que dans les champs : « Elles ont seules la direction du ménage ; mais elles ne s'y bornent pas. Sitôt que tout est en ordre au logis, on les voit prendre des outils pour travailler dans les champs. La plus âgée, cependant, reste pour préparer le dîner. »<sup>42</sup> Il s'agit bien du travail dans les champs, et non dans le jardin, univers décrit souvent comme féminin.

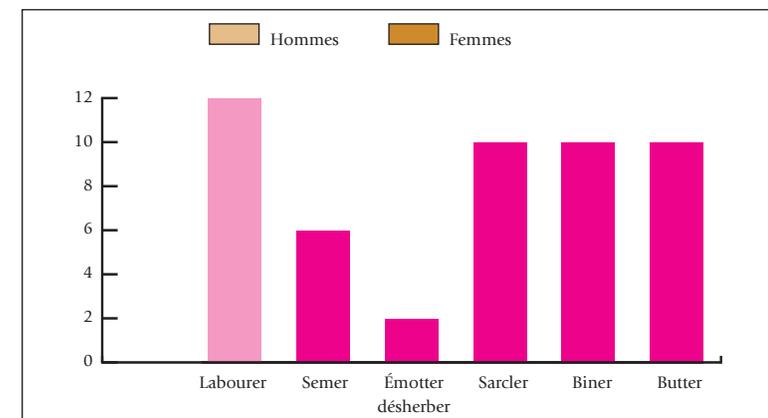
Transport de la récolte du maïs. La femme tient une houe de sa main droite.  
(Selon Bonafous Matthieu, 1836, p. 41.)



Ce travail intervient à toutes les étapes de la culture des menus grains, hormis le premier labour. Ce travail préparatoire, effectué à la main ou à l'aide d'un attelage, est une activité exclusivement masculine. L'étape suivante est mixte : le laboureur est suivi d'une femme munie d'un panier ou d'un tablier. C'est elle qui jette la semence. Ce sont encore les femmes, aidées des enfants, qui sarclent, binent, puis récoltent les menus grains, autant de travaux qui aggravent la charge de travail. La culture du millet par exemple exige au moins deux passages avec la houe : un premier lorsque les plants atteignent « deux pouces » et le second « lorsqu'ils sont parvenus à celle de quatre à six pouces »<sup>43</sup>. Ce travail s'exécute avec « la petite houe à la main à deux

pointes »<sup>44</sup>. Cette charge de travail a été quantifiée en Charente où on observe attentivement les conditions de culture d'une céréale récemment introduite, le maïs. Le résultat a été communiqué au Bureau d'agriculture en 1809. Le nombre de journées de travail est évalué sur un hectare de maïs, et distingue celui des hommes et celui des femmes. La culture seule exige cinquante journées, dont douze d'hommes et trente-huit de femmes (fig. 2). La répartition du travail est clairement sexuée : les tâches répétitives et ne nécessitant ni technique jugée élaborée ni outil spécialisé sont dévolues aux femmes. Leur rôle est prépondérant au stade de la culture proprement dite, puisque ce sont elles qui entretiennent les champs. L'essentiel de leur travail consiste à sarcler, biner et butter les plantes (80 % du temps de travail). On peut extrapoler l'exemple du maïs aux autres menus grains, en particulier le millet et le panis, dont la charge de travail paraît relativement équivalente. Ce système n'est valable que dans la mesure où la main-d'œuvre est familiale et gratuite. La culture des menus grains n'est rentable que dans les petites exploitations de polyculture, celles que Matthieu Bonafous appelle les « pays de petite culture, où les bras ne manquent pas »<sup>45</sup>. Pour rentabiliser au mieux ces différents sarclages, il n'est pas rare de voir des champs complantés de menus grains et autres végétaux, comme la vigne ou les légumes (pois, haricots, fèves, choux, pommes de terre, courges, betteraves, etc.). Ce mode de culture, assimilé au jardin ou au modèle flamand<sup>46</sup>, permet d'accroître la rentabilité du sol et du travail, économisant l'espace agricole et le temps consacré à l'entretien des cultures.

Figure 2 — Nombre de journées de travail pour un hectare de maïs en Charente en 1809<sup>47</sup>.



42. LA MÉSÈNGÈRE PIERRE ANTOINE (LEBOUX DE), « Voyage dans les provinces méridionales », *Voyages en France, ornés de gravures, avec des notes*, t. III, Paris, Chaigneau aîné et Devaux, an VI [1798], p. 168.

43. BURGER, PFEIL, ROHLWES, RUFFINY, *Cours complet d'agriculture pratique*, 2<sup>e</sup> éd., traduit de l'allemand par Louis Noirrot, Dijon, Douillier, 1839, p. 198, article « Millet paniculé ».

44. *Ibid.*, p. 198.

45. BONAFOUS MATTHIEU, *Histoire naturelle, agricole et économique du Maïs*, Paris, Huzard, 1836, p. 72.

46. CADET DE VAUX ANTOINE ALEXIS, « Expérience sur l'utilité des semences mélangées », *La Feuille du cultivateur*, n° 92, 17 novembre 1792, p. 368.

47. AN F<sup>10</sup> 430, Supplément au mémoire sur la culture du maïs, Angoulême, 15 décembre 1809.

Ce système est relativement répandu puisqu'on trouve des indices de sa présence dans la vallée du Rhin<sup>48</sup>, dans les vallées alpines<sup>49</sup>, dans la vallée du Rhône<sup>50</sup> ou encore en Anjou<sup>51</sup>. Ce mode de faire-valoir est toutefois limité malgré ses avantages. Nulle part il ne dépasse une surface maximum d'environ deux à trois journaux. C'est le cas dans l'élection de Condom dans les années 1760 : on sème des fèves et du blé d'Espagne sur les meilleures terres « pour la consommation des propriétaires qui n'en font que deux ou trois journaux tout au plus de chacun »<sup>52</sup>. Cet ordre de grandeur se retrouve dans d'autres régions, comme la Bourgogne, le Jura, ou le Limousin<sup>53</sup>. Les menus grains sont aussi l'objet de culture dans des espaces clos d'une superficie d'environ un journal et parfois moins, assimilés à des jardins. Millets et maïs sont à la fois des cultures de plein champ et des cultures de jardin. C'est le cas par exemple dans le Blésois. Ce choix est la preuve des soins réguliers requis pour la culture des menues graines<sup>54</sup>. Ces soins spécifiques rappellent ceux apportés à d'autres cultures de jardin à forte valeur marchande, telles que les plantes textiles (chanvre, lin) ou les plantes tinctoriales (pastel, guède...)

#### Le coût du travail : l'originalité des menus grains

Les menus grains se caractérisent enfin par une féminisation des tâches, essentiellement pour les travaux du sol. Ils se caractérisent aussi par un moindre usage des outils attelés et une importance plus grande accordée au travail manuel. Ces deux aspects permettent d'expliquer le moindre coût de travail pour la culture des menus grains comparé à celui engendré pour la culture des gros grains. La statistique agricole de 1852 permet d'étayer cette hypothèse. L'enquête effectuée dans le Vaucluse est parmi les plus précises, puisqu'elle estime le coût de travail des hommes, des femmes, d'un attelage, et le montant total des salaires.

48. AN F<sup>10</sup> 430, Enquête sur le maïs, Mont Tonnerre, Mayence, 6 mai 1810 : « Souvent l'agriculteur ne s'y résout même que pour la seule raison qu'il peut planter en même temps diverses espèces de légumes, telles que haricots, pois, choux, carottes, betteraves... »

49. *Ibid.*, Département de l'Isère, Grenoble, 2 octobre 1811 : « On met ensemble deux ou trois graines dans le sillon [...]. La tige de maïs sert de rame aux haricots. »

50. *Ibid.*, Lettre du préfet des Bouches-du-Rhône sur le maïs, Marseille, 28 mai 1812 : « Souvent, il se trouve placé entre deux ou trois rayons de haricots, pommes de terre, oignons, etc. »

51. *Ibid.*, M. Aubert du Petit Thouars, chargé par le préfet, Réponse aux sept questions de son Excellence le ministre de l'Intérieur sur la culture du maïs, Angers, 3 mai 1810 : « On le plante soit dans un champ libre, soit entre les vignes ou mélangé avec des haricots blancs. »

52. AD Gironde C 1317, Réponse aux éclaircissements demandés sur les différents objets de l'agriculture, Damazan, élection de Condom, 1761-1762.

53. BRISSET PIERRE, *L'Évolution des habitudes alimentaires et de la consommation des légumes en Europe occidentale : aspects historiques, géographiques et sociaux*, thèse de lettres sous la direction de Flandrin Jean-Louis, EHESS, 1991, p. 146.

54. AD Loir-et-Cher 7 M 17, Observations sur la récolte des grains de l'année 1815 dans l'arrondissement de Blois, par le sous-préfet.

Figure 3 — Nombre de journées de travail à l'hectare pour la culture du froment<sup>55</sup>.

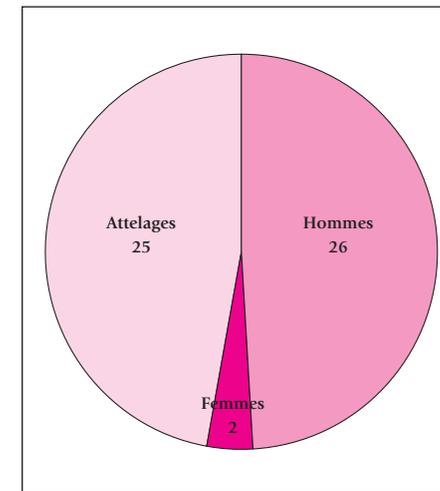
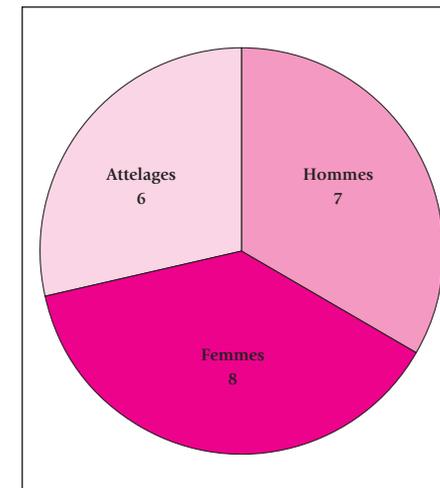


Figure 4 — Nombre de journées de travail à l'hectare pour la culture du sarrasin<sup>56</sup>.



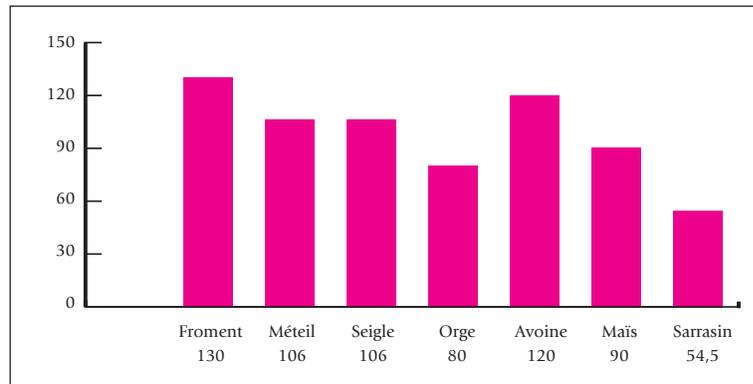
Gros grains et menus grains se distinguent d'un point de vue social et technique : la céréale noble par excellence, le froment, est une culture masculine pour laquelle on utilise l'attelage, bien plus que pour le sarrasin, menue graine nécessitant bien moins de travaux et essentiellement des travaux féminins. Cette répartition

55. AD Vaucluse 6 M 378, Statistique quinquennale, questionnaire de 1852, arrondissement est et ouest d'Orange.

56. *Ibid.*

peut expliquer la différence entre le total des dépenses salariales, selon qu'il s'agisse de la culture de gros grains ou de menus grains (fig. 5).

Figure 5 — Salaires en francs selon les types de culture (pour un hectare)<sup>57</sup>.



À l'exception de l'avoine, on distingue une césure nette entre menus grains et gros grains. Les dépenses salariales engendrées par la culture du sarrasin sont deux fois moins importantes que celles engendrées pour le froment, le seigle ou le méteil. Ces différences tiennent essentiellement aux dépenses de culture. Les menus grains, céréales de printemps, sont l'objet de moins d'attention que les céréales d'hiver, destinées au commerce et à la panification, que les menus grains destinés à une consommation familiale (des bouillies ou des galettes) ou à la consommation animale. La distinction entre gros et menus grains se place au niveau agricole et technique. Elle appartient aussi à un contexte économique et social, qui associe menus grains à travail féminin, production familiale, travail manuel et faible dépense salariale.

Pour qui regarde d'un peu loin, il est manifeste que tous les rapports des céréales vis-à-vis du travail de la terre étaient similaires. En examinant la situation réservée aux menus grains, ce sentiment paraît avoir changé. Les menus grains ont un mode de culture original. En tant que céréales de printemps, ils permettent d'entrer dans un autre calendrier culturel que les gros grains d'hiver. Ils permettent aussi de montrer la diversité des travaux du sol et le système auquel ils appartiennent. C'est aussi révéler la valeur relative accordée à chacun des acteurs de ce système, le travail du laboureur n'ayant pas la même valeur économique et symbolique que celui de la sarclieuse. Ils mettent aussi en lumière ces travailleurs de l'ombre, trop souvent absents du monde agricole, à défaut du monde rural, que sont les femmes. Étudier les menus grains, c'est redonner son importance à cette société, c'est mettre en lumière son système de valeurs et son originalité.

57. *Ibid.*